

**Programme d'études
« Lien social au Maroc : Quel rôle
pour l'Etat et l'ensemble des
acteurs sociaux ? »**



Rapport de l'enquête nationale sur le lien social au Maroc

21 MARS 2012



Table des matières

Introduction	6
1. Le lien familial : un noyau fort du lien social	12
1.1. Modes et fréquences des contacts intrafamiliaux	12
1.1.1. Fréquence des visites	12
1.1.2. Attachement au maintien des réunions familiales.....	13
1.1.3. Fréquence des communications téléphoniques	16
1.2. Lien familial : modes de régulation des relations interfamiliales	17
1.2.1. Perception de l'importance relative de l'obéissance et de l'entente	17
1.2.2. Prise de décision au sein de la famille : obéissance ou concertation ?	19
1.2.3. Evolution vers l'égalité entre les époux	23
1.3. Conflits familiaux et recours éventuels en cas de violence	24
1.4. Endogamie et lien familial	29
1.5. Persistance relative d'un lien familial traditionnel : le lien de lait.....	32
1.6. Famille et association économique	34
1.7. Conclusion	34
2. Les liens sociaux à logiques mitigées : l'amitié, le voisinage et le travail	36
2.1. Le lien amical : un lien relativement fort	36
2.1.1. Nombre de vrais amis.....	36
2.1.2. Qui sont les meilleurs amis ?	37
2.1.3. Un lien amical fondé plus sur la symétrie et la ressemblance	38
2.1.4. Ce qui est demandé aux amis.....	39
2.1.5. Conclusion	41
2.2. Le lien de voisinage, à l'épreuve des changements	42
2.2.1. Fragilisation des liens de voisinage	42
2.2.2. Liens de voisinage acceptés et ceux rejetés : prégnance des cadres normatifs.....	46
2.2.3 Conclusion	48
2.3. Le lien professionnel entre ouverture et fermeture	49
2.3.1. Image positive de l'état des relations au travail.....	49
2.3.2. Travail et lien social : des liens extra-professionnels plutôt fermés qu'ouverts	50
2.3.3 Conclusion	53
3. Le lien politique et le lien civique : entre faiblesse et aspiration à la démocratisation	54
3.1. Faible intérêt pour la participation aux élections	54
3.2. Protestation et défense des intérêts communs : vitalité et risques	57
3.3. Perception positive des mouvements sociaux organisés et pacifiques	59
3.4. Entre liberté et autoritarisme : appréciations contradictoires du lien politique	63

3.5. Conclusion	66
4. La confiance : ciment du lien social	67
4.1. Facteurs de renforcement de la confiance interpersonnelle	67
4.2. Confiance interpersonnelle	70
4.3. Confiance dans les institutions	73
4.4. Conclusion	76
5. La solidarité.....	78
5.1. Dégradation des liens de solidarité dans la société.....	78
5.2. Les solidarités pratiquées : primauté aux solidarités familiales	81
5.3. Conclusion	82
6. La dimension identitaire	83
6.1. Les langues	83
6.1.1. Les langues marocaines.....	84
6.1.2. Les langues étrangères	86
6.2. Représentation de l'identité ethnoculturelle des Marocains	88
6.3. Espaces d'identité et marocanité	90
6.3.1. Hiérarchie des attachements identitaires	90
6.3.2. Conditions générales de la marocanité.....	92
6.3.3. Conditions linguistiques de la marocanité	93
6.4. Conclusion	95
7. Le vivre-ensemble : facteurs de renforcement et de menace	96
7.1. Eléments jugés comme fondements du vivre-ensemble.....	96
7.1.1. Critères matériels	97
7.1.2. Critère religieux	97
7.1.3. Critères politiques et civiques	97
7.2. Fortes préoccupations et malaises face au vivre-ensemble	98
7.2.1. Corruption, pauvreté et injustice sociale : trois principales menaces pour le vivre-ensemble.....	99
7.2.2. Différences d'appartenance	100
7.3. La corruption : un défi pour le vivre-ensemble.....	102
7.4. Conclusion	106
8. La communication et les nouveaux enjeux du lien social.....	107
8.1. Préférence pour les contacts directs	107
8.2. Appréciation des liens noués à travers internet.....	109
8.3. Conclusion	110
Conclusion générale	111
Liste des tableaux.....	117
Liste des graphiques.....	119



Introduction

Objet de l'étude

L'étude de l'état du lien social représente un vaste domaine de recherche dont il est important de délimiter, d'emblée, les contours. Compte tenu de la diversité des dimensions du concept du lien social et de sa complexité, il semble difficile d'aborder toutes les questions, en relation directe ou indirecte avec le sujet. L'exhaustivité n'étant pas de mise, ce sont quelques dimensions précises qui ont été retenues après une longue réflexion collective.

Première de son genre au Maroc, l'enquête nationale sur le lien social, réalisée par l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES), a été articulée autour de quelques questions de base, permettant de donner un aperçu global sur l'état du lien social au sein de la société marocaine d'aujourd'hui :

- Quelles sont les opinions des Marocains sur l'état de ce lien sous ses différentes dimensions : familiale, amicale, de voisinage, professionnelle, sociopolitique et civique....?
- Dans quels domaines ce lien se présente-t-il comme fragile, moyen ou fort ?
- Comment sont perçus les phénomènes pathologiques qui menacent le vivre ensemble des Marocains (l'incivisme, la corruption...) ?
- Qu'en est-il de la confiance interpersonnelle et envers les institutions ?
- Comment les Marocains jugent-ils les identités collectives ?
- Quels sont les principes du vivre-ensemble les plus appréciés et les plus dépréciés des Marocains ?

Partant de ces questionnements, l'enquête vise à dresser, à travers l'état des opinions, perceptions et attitudes, une cartographie du lien social, sous ses différentes facettes, ses forces et ses faiblesses.

Le présent rapport vise, en premier lieu, à restituer les résultats de l'enquête nationale sur le lien social. Il présente l'ensemble des résultats des tris à plat et les croisements les plus pertinents, selon les principales variables de l'enquête (genre, âge, milieu de résidence...). Il est structuré autour des principaux domaines d'analyse, retenus pour esquisser la configuration générale du lien social au Maroc.

Questionnaire et échantillon de l'enquête

Le questionnaire de l'enquête est composé de 84 questions principales et 261 questions subsidiaires, soit 345 questions au total. Il est ordonné autour des principales dimensions du lien social :

- Le lien familial,
- Le lien d'amitié,
- Le lien de voisinage,
- Le lien professionnel,
- Le lien politique et le lien civique.
- La confiance,
- La solidarité et l'entraide,
- La dimension identitaire,
- Le vivre-ensemble et la citoyenneté.

Ce questionnaire a été élaboré en arabe dialectal (« *dârija* ») et traduit dans les trois variantes de l'amazigh (tamazight, tachelhit et trarifit) afin de faciliter son administration et de favoriser une communication maximale entre les enquêteurs et les personnes interrogées.

Dans l'ensemble, l'enquête s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes qui, par le respect des standards techniques les plus exigeants, ont garanti la scientificité des données collectées. L'administration des questionnaires a eu lieu du 2 mai au 30 juin 2011, soit moins de deux mois après le Discours Royal historique du 9 mars 2011. La méthode des quotas a permis la sélection d'un échantillon de 5.046 individus, représentatif de la population marocaine. Il s'agit d'un échantillon national, disposant des mêmes caractéristiques que celui élaboré par le Haut Commissariat au Plan (HCP), en ce qui concerne le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le milieu de résidence, le niveau d'instruction, le niveau de revenu mensuel et la catégorie socioprofessionnelle.

Tableau 1 : Echantillon de l'enquête nationale sur le lien social et comparaison avec celui du Haut Commissariat au Plan

	Haut Commissariat au Plan	Enquête nationale sur le lien social
Milieu	Pourcentage	Pourcentage
Rural	41,8%	41,7%
Urbain	58,2%	58,4%
Genre	Pourcentage	Pourcentage
Féminin	51,6%	50,6%
Masculin	48,4%	49,4%
État matrimonial	Pourcentage	Pourcentage
Célibataire	33,9%	33,5%
Marié	58,1%	56,7%
Divorcé	2,0%	3,3%
Veuf	6,0%	6,0%
Niveau d'instruction	Pourcentage	Pourcentage
Sans	54,1%	50,5%
Primaire	18,7%	17,2%
Collège	11,1%	8,3%
Lycée	9,9%	7,2%
Supérieur	6,3%	4,1%
Âge	Pourcentage	Pourcentage
18-24	22,7%	23,3%
25-34	25,3%	25,6%
35-44	20,2%	20,8%
45-54	14,6%	13,9%
55-64	8,0%	8,0%
65 et plus	9,0%	8,5%

Il convient de signaler, enfin, que malgré l'importance numérique de l'échantillon, son caractère représentatif, les précautions d'usage, d'ordre technique et scientifique ainsi que la rigueur qui a commandé l'administration de l'enquête nationale sur le lien social et le traitement de ses données statistiques, il sera fait référence dans le présent rapport aux « personnes interrogées » uniquement, laissant toute latitude aux décideurs et aux chercheurs de procéder aux extrapolations nécessaires ou souhaitables.

Pour certaines questions se rapportant, notamment, à la confiance et à la dimension identitaire, une notation allant de 1 à 10 a été utilisée. Pour des impératifs de synthèse et de clarté, les résultats de l'enquête ont été présentés selon des niveaux : faible (notes allant de 1 à 3), moyen (notes de 4 à 6) et fort (notes de 7 à 10).

L'enquête a couvert les 16 régions du pays et a mobilisé une équipe de 60 enquêteurs qualifiés et expérimentés, pour la plupart, des doctorants dans différentes disciplines des sciences humaines et sociales.

Pour que la comparaison des résultats de l'enquête nationale sur le lien social, selon les régions, soit pertinente, les régions de Guelmim-Es Smara-Laâyoune-Sakia EL Hamra-Boujdour et Oued Eddahab-Lagouira ont été regroupées sous l'appellation de provinces du Sud et ce, compte tenu de leur densité démographique relativement faible.

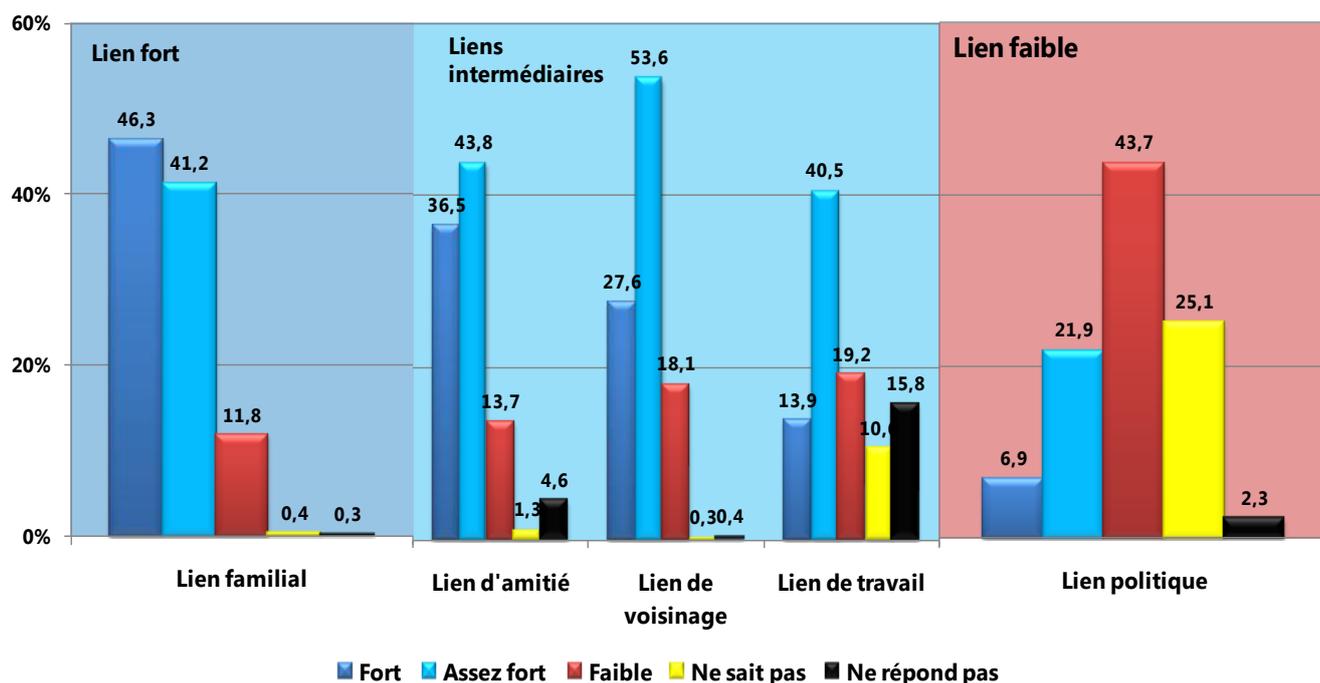
Aperçu sur l'état du lien social au Maroc

Les processus de changement qu'a connus la société marocaine lors des 50 dernières années ont été accompagnés de profondes mutations dans le système des valeurs et les attitudes relatives à la vie domestique et familiale. Ceci a donné lieu à l'émergence d'une dynamique d'individualisation croissante des relations familiales, à une ouverture de plus en plus marquée sur des liens choisis, plutôt qu'obligés et à une diversification accrue tant des structures familiales que des valeurs et attitudes qui s'y rapportent.

Les connaissances scientifiques et objectives, accumulées à travers les phases qualitative et quantitative du programme d'études « Lien social au Maroc » permettent de dresser aujourd'hui l'état du lien social, lequel est caractérisé par les éléments suivants :

- Le lien familial est le socle de l'édifice social marocain. Toutefois, ce lien est centré autour de la famille immédiate et tend à perdre en intensité dès qu'il s'agit de la famille éloignée ou de la belle famille.
- Les liens d'amitié, de voisinage et de travail sont mitigés et périphériques au lien familial.
- Le lien politique et civique est le lien le plus fragile au Maroc, notamment du fait de la faiblesse constatée au niveau de la confiance institutionnelle.

Graphique 1 : Intensité des différents liens sociaux



L'enquête nationale sur le lien social a également révélé les éléments ci-après :

- Certains référentiels de l'identité collective et de ce qui fonde la marocanité sont sources de crispations. En effet, si les personnes interrogées expriment un fort sentiment d'appartenance à l'Islam et à la patrie, l'identification à des microstructures telles que le douar et la tribu priment encore sur les constructions de l'Etat moderne, que sont la commune, la province et la région.
- L'arabe dialectal est la langue marocaine la plus utilisée et la mieux maîtrisée. Vient ensuite l'arabe standard, dont la maîtrise est nettement plus forte au niveau de sa compréhension que de sa lecture, son écriture et son utilisation orale. Quant à l'usage des langues amazighes, il demeure en deçà de ce qu'il devrait être au regard de leur enracinement historique et de leur centralité dans l'identité marocaine. Pour ce qui est des langues étrangères, le français est la langue la plus utilisée, arrive ensuite l'anglais, qui connaît une nette progression, notamment parmi les jeunes¹ et, enfin, l'espagnol qui a cédé beaucoup de terrain face au français.

¹ Tout au long de ce rapport, l'appellation « jeune » correspondra à la tranche d'âge des 18 à 30 ans et « moins jeune » indiquera que la personne interrogée a 31 ans ou plus.

- La confiance interpersonnelle est liée à l'intensité des liens sociaux. Ainsi, elle est d'abord forte entre les membres les plus proches de la famille, puis entre les amis. Ensuite, la confiance interpersonnelle baisse à mesure que l'on s'éloigne des proches et des amis. De manière générale, le niveau de confiance demeure plus faible dans les villes qu'à la campagne.
- La confiance institutionnelle est très réduite, notamment à l'égard de certaines institutions régaliennes et ancillaires. La méfiance est telle que le lien politique se trouve dans un état préoccupant pour le vivre-ensemble. Même s'il existe certaines institutions pour lesquelles le niveau de confiance institutionnelle est relativement fort, l'engagement civique et citoyen, l'intérêt et l'implication dans les affaires publiques sont à un niveau très faible.
- La corruption est le premier obstacle à un vivre-ensemble pacifié. La corruption, endémique au Maroc par les proportions qu'elle prend, est un facteur aggravant de la méfiance entre les individus et envers les institutions, dont beaucoup sont perçues comme étant très corrompues. Une grande partie des personnes interrogées nourrissent des sentiments ambivalents à l'égard de la corruption, d'une part la dénonçant comme étant un fléau de la société et, d'autre part, justifiant le recours aux faveurs et au « *piston* » pour faciliter l'accès aux services de base ou pour l'obtention d'une promotion au travail.
- L'injustice sociale est le second obstacle majeur au vivre-ensemble. Il s'agit surtout d'inégalités de capacité fragilisant la confiance dans les institutions de l'Etat et la confiance interpersonnelle, contribuant ainsi à la dégradation du lien politique et civique.

1. Le lien familial : un noyau fort du lien social

La famille désigne un groupe social composé de personnes liées par des liens de sang, de mariage et d'adoption. Elle se caractérise par la coopération économique entre ses membres, une résidence commune ainsi que par la reproduction et l'attention à la descendance.

Les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête nationale sur le lien social ont émis, à son égard, des avis divers sur des questions relatives aux relations, aux comportements, aux représentations et aux opinions sur ses modes de fonctionnement.

1.1. Modes et fréquences des contacts intrafamiliaux

Quels sont les modes de contact et de communication au sein de la famille, les occasions de réunions familiales ainsi que les fréquences de ces réunions ? Les données recueillies permettent de disposer de suffisamment d'éléments pour analyser les dynamiques familiales.

1.1.1. Fréquence des visites

L'une des caractéristiques essentielles de la vie familiale est l'échange de visites entre ses membres, proches et distants à la fois.

Sans surprise, la fréquence des visites effectuées par les personnes interrogées obéit à une logique d'intensité en fonction de la proximité ou de la distance biologique : parents, frères et sœurs, enfants, grands-parents, beaux-parents... La visite des parents constitue un rituel auquel se plie l'écrasante majorité des personnes interrogées avec, toutefois, des fréquences contrastées. Si 46% des personnes interrogées rendent quotidiennement visite à leurs parents ou, au moins, une fois par semaine, à l'opposé 7,6% d'entre elles ne le font jamais. Entre ces deux extrêmes, 21,6% leur rendent visite une fois par mois et 22,4% en quelques occasions.

La visite des enfants arrive juste après celle des frères et des sœurs, en termes de fréquence. Les visites quotidiennes ou hebdomadaires, rendues aux frères et sœurs et aux enfants sont pratiquées par presque un tiers des personnes interrogées. Par contre, ceux qui ne visitent jamais les membres les plus proches de la famille représentent 8,4% pour ce qui est des frères et sœurs et 17,2% pour ce qui est des enfants.

Tableau 2 : Fréquence des visites rendues aux membres de la famille ne résidant pas dans le même ménage lors des 6 mois précédant l'enquête

(En %)

Membres de la famille \ Fréquence des visites	Tous les jours ou presque	Une fois par mois	En quelques occasions	Jamais	Non communiqué	Total
Grands-parents	30,3	22,1	34,4	11,6	1,7	100
Parents	46,0	21,6	22,4	7,6	2,3	100
Frères et sœurs	32,5	23,3	35,1	8,4	0,7	100
Enfants	31,6	21,5	23,6	17,2	6,1	100
Beaux-parents	21,6	19,7	43,8	13,8	1,1	100
Autres proches	9,8	11,1	63,1	12,8	3,1	100

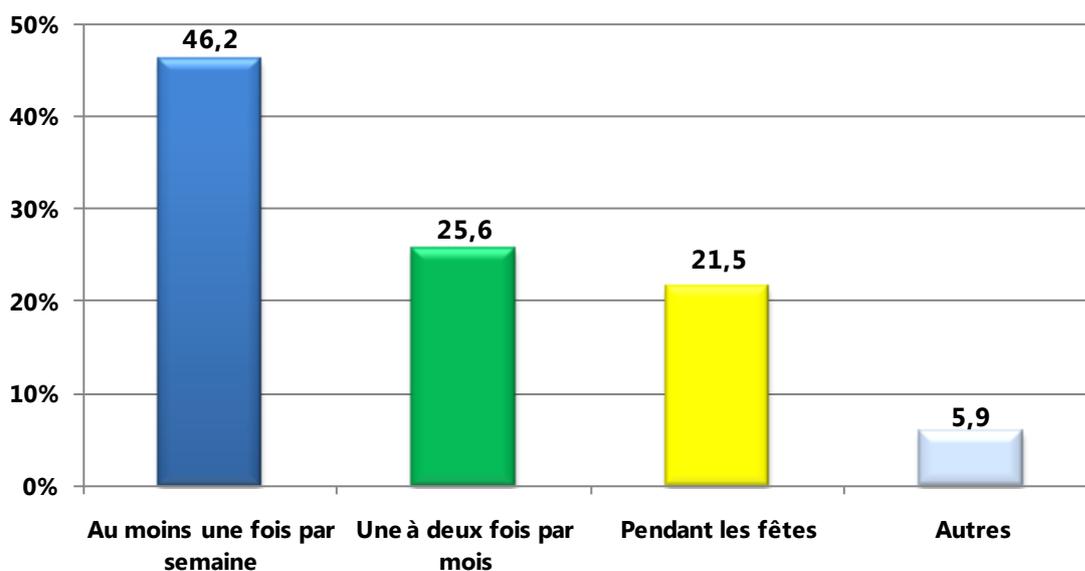
Le croisement des données relatives à la visite des grands-parents avec la variable « milieu de résidence » révèle que les ruraux interrogés se distinguent par le fait qu'ils sont plus nombreux à rendre quotidiennement visite à leurs grands-parents (36,9% du total des personnes interrogées en milieu rural contre 25,3% en milieu urbain et 25,2% en milieu périurbain). Ce fait montre que les grands-parents en milieu rural sont mieux intégrés dans leur groupe familial que dans le milieu urbain et périurbain.

Si les visites effectuées selon les personnes interrogées sont plus fréquentes en direction de la famille proche que de la famille distante, de la famille d'origine que de la belle-famille, un tel constat dénote, non seulement une contraction et un déploiement différencié du lien familial, mais se traduit, en plus, par un rétrécissement des liens sur la scène sociale et par une réduction du potentiel des liens sociaux qui auraient pu indirectement émerger si le lien familial avait englobé, de manière plus ou moins égale, la famille proche et distante, la famille d'origine et la belle-famille.

1.1.2. Attachement au maintien des réunions familiales

L'attachement des personnes interrogées à la persistance des liens familiaux se confirme, également, quand elles sont interpellées sur la famille en tant qu'entité globale et non pas seulement sur leurs rapports, plus ou moins réguliers, avec certains sous-groupes familiaux. Dans quelle mesure les personnes interrogées sont-elles attachées aux réunions familiales ? Selon quelle fréquence voudraient-elles que leur famille se réunisse ?

Graphique 2 : Fréquence souhaitable des réunions familiales

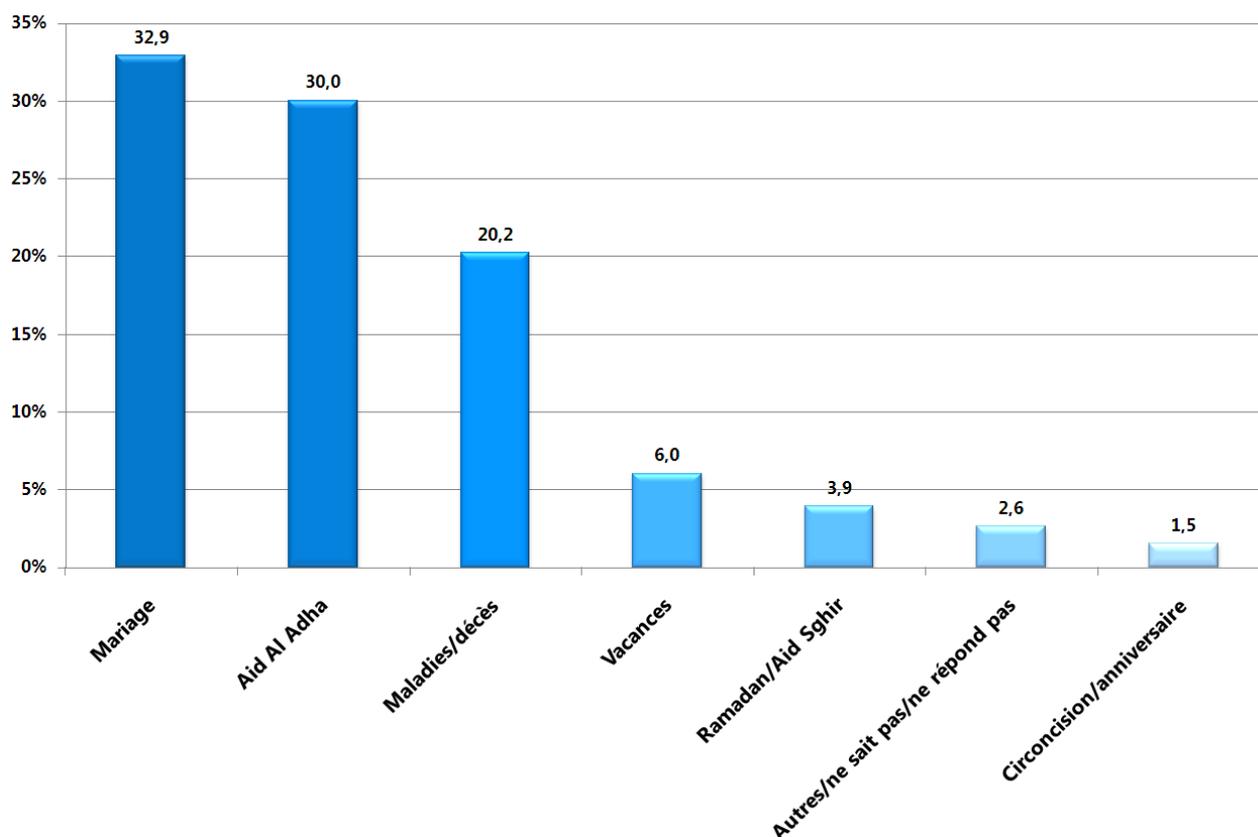


La comparaison des résultats du tableau n° 2 (Fréquence des visites familiales effectuées) et du graphique n° 2 (Fréquence souhaitable des réunions familiales) montre une similitude entre la fréquence des visites effectives aux parents et les fréquences souhaitables des réunions familiales.

Ainsi, près de la moitié des personnes interrogées (46,2%) souhaite que les réunions familiales aient lieu au moins une fois par semaine et 25,6% préfère se réunir une fois par mois. La proportion des personnes interrogées souhaitant que ces réunions n'aient lieu que pendant les fêtes est de 21,5%.

D'autre part, le partage en famille de certains rituels et cérémonies familiaux ou des festivités religieuses revêt toujours une importance capitale pour le maintien et l'entretien des relations familiales. Quelles sont les préférences des personnes interrogées à ce niveau ? Le graphique n° 3 en donne la réponse :

Graphique 3 : Occasions pendant lesquelles les réunions familiales devraient se tenir



Trois occasions de réunions familiales ressortent de manière particulière parmi les choix de réponses présentés. Les cérémonies de mariage, Aid Al-Adha et les décès ou maladies arrivent en premier. Ceci ne manque pas d'accentuer le caractère obligé du lien familial car il y a bien une obligation morale et sociale à être présent avec les siens en de telles occasions. A tel point que les proches risquent d'être réprimandés s'ils manquent au devoir d'y assister et, plus encore, de voir leurs liens familiaux se fragiliser, voire se rompre.

Très peu de personnes interrogées estiment que l'anniversaire ou la circoncision constituent des occasions de réunion familiale. Ce sont, en général, des réunions qui se tiennent dans un cadre familial restreint. De plus, la célébration de l'anniversaire est une pratique que la majorité des Marocains situent en dehors de leur contexte socioculturel.

1.1.3. Fréquence des communications téléphoniques

Avec la diminution tendancielle du coût des communications téléphoniques et des prix des téléphones cellulaires, les membres de la famille maintiennent entre eux des contacts téléphoniques plus fréquents et plus longs. Toutefois, à l'instar des visites, les appels téléphoniques se répartissent de manière inégale sur les différents sous-groupes familiaux.

Les appels à intervalles rapprochés concernent, là encore, le noyau dur de la famille (enfants, parents, frères et sœurs). La proportion des personnes interrogées qui appellent leurs parents tous les jours ou presque représente près du double de celle qui appelle leurs beaux-parents aussi souvent (50,2% contre 20,3%).

Tableau 3 : Fréquence des appels téléphoniques aux membres de la famille

(En %)

Fréquence des appels Membres de la famille	Tous les jours ou presque	Une fois par mois	En quelques occasions	Jamais	Non répondu	Total
Enfants	53,3	14,0	8,2	19,4	4,7	100
Parents	50,2	13,8	10,3	23,5	1,9	100
Frères et sœurs	39,6	21,9	23,5	13,7	1,3	100
Grands-parents	23,7	17,4	21,6	34,3	2,6	100
Beaux-parents	20,3	18,3	34,8	24,7	1,7	100
Autres proches	8,9	13,8	58,8	17,5	0,9	100

Quel rôle le téléphone joue-t-il en matière d'extension ou de rétrécissement des liens familiaux? Contrairement à tous les pronostics, le téléphone, loin de permettre l'extension et la diversification des relations interpersonnelles des individus, restreint le nombre des interlocuteurs et finit par imposer la priorisation des communications avec les plus proches.

Or, les membres de la famille que l'on appelle souvent sont également ceux que l'on voit souvent. Il en résulte qu'une fréquence d'appels téléphoniques élevée renforce un lien familial déjà fort plutôt qu'elle n'en compense la faiblesse.

1.2. Lien familial : modes de régulation des relations interfamiliales

Le lien familial, qu'il soit de type conjugal ou intergénérationnel, obéit-il toujours au modèle de domination patriarcale, ou bien s'ouvre-t-il plutôt sur des logiques d'écoute réciproque, de concertation et d'égalité ? Les questions de l'obéissance, de l'entente ou de la prise de décision à l'intérieur de la famille peuvent servir d'indicateurs pertinents des évolutions que connaît la famille marocaine.

1.2.1. Perception de l'importance relative de l'obéissance et de l'entente

Les relations au sein des sociétés traditionnelles encadrent les rapports familiaux, en rapport avec le principe d'obéissance de l'épouse au mari et des cadets aux aînés.

Contrairement aux rapports époux-épouse et cadets-aînés pour lesquels les personnes interrogées ont privilégié l'entente, dans les rapports enfants-parents, l'accent y est mis beaucoup plus sur l'obéissance que sur l'entente.

Les résultats de l'enquête montrent que les tenants de l'obéissance de la femme à son mari sont minoritaires (16,7%). Il est à noter que les hommes sont plus nombreux que les femmes à exiger l'obéissance de la femme à son époux (20,4% contre 13,1%). Concernant l'entente, 32,3% la pratiquent, dans le cadre de la relation de la femme à son mari et 53,5% pour ce qui est de la relation du mari à son épouse.

Enfin, 50,6% des personnes interrogées préfèrent que les relations de l'épouse avec son mari mêlent à la fois l'entente et l'obéissance. Ceci doit aussi être le cas des relations du mari avec son épouse pour 42,4% des personnes interrogées.

Tableau 4 : Relations familiales entre obéissance et entente

(En %)

Type de relation	Obéissance	Entente	Les deux
Relation de la femme avec son mari	16,7	32,3	50,6
Relation du mari avec son épouse	3,4	53,5	42,4
Relation enfants-parents	37,3	22,6	39,8
Relation cadets-aînés	27,7	33,3	38,5

Toutefois, l'exigence de l'obéissance de la femme à son époux s'accroît à mesure que l'on remonte l'échelle des âges : il y a seulement 11,2% des jeunes interrogés à l'exiger contre 20,4% pour les moins jeunes. De même, les jeunes sont moins portés sur l'obéissance pour ce qui est des rapports des cadets aux aînés (22,3%) que les moins jeunes (31,4%).

Tableau 5 : Relations familiales entre obéissance et entente

(Croisement selon l'âge)

		(En %)	
		18 à 30 ans	31 ans et plus
La femme avec son mari	Obéissance	11,2	20,4
	Entente	37,5	28,8
	Toutes les deux	50,7	50,5
Des cadets aux aînés	Obéissance	22,3	31,4
	Entente	38,2	30,1
	Toutes les deux	39,0	38,2
Des enfants aux parents	Obéissance	33,4	39,9
	Entente	24,6	21,3
	Toutes les deux	41,7	38,5
Le mari avec son épouse	Obéissance	2,2	4,1
	Entente	57,4	50,9
	Toutes les deux	39,7	44,2

L'obéissance est une attitude qui concerne davantage la femme envers son époux car seule une proportion de 4% des personnes interrogées estime que le mari doit obéir à son épouse.

Tableau 6 : Relations entre les époux

(Croisement selon le genre)

	Homme			Femme		
	Obéissance	Entente	Tous les deux	Obéissance	Entente	Tous les deux
Le mari avec son épouse	4,0	56,6	38,2	2,8	50,6	46,4
La femme avec son mari	20,4	32,0	47,2	13,1	32,6	53,8

Enfin, en dépit du fait que plus du tiers des personnes interrogées (37,2%) exigent l'obéissance des enfants à leurs parents, ils sont, néanmoins, 96,4% à considérer que le dialogue entre parents et enfants renforce le lien familial. C'est dire que, dans l'esprit des personnes interrogées, l'obéissance n'exclut nullement le dialogue et que ce dernier est perçu comme étant primordial pour assurer la cohésion familiale.

1.2.2. Prise de décision au sein de la famille : obéissance ou concertation ?

Au sein de la cellule familiale les deux époux se trouvent, tout au long de leur vie commune, confrontés à des défis, à des choix plus ou moins difficiles et à un partage des responsabilités correspondant souvent aux rôles qui leur sont culturellement assignés sur la base du critère « sexe ».

Nombreux sont les facteurs qui contribuent à promouvoir la participation dans les prises de décisions familiales. Citons-en, entre autres, la nucléarisation progressive des structures familiales, l'élévation du niveau d'instruction des femmes et des hommes, la montée importante de la proportion des femmes exerçant un emploi rémunéré, la promulgation d'un nouveau code de la famille et l'impact des autres législations nationales et internationales.

Les résultats de l'enquête nationale sur le lien social confirme l'importance de la concertation entre les époux pour ce qui est des décisions concernant l'utilisation de moyens contraceptifs (79,6% des personnes interrogées) ou encore le mariage des enfants (90,9% des personnes interrogées). La concertation en matière de contraception signifie qu'il ne sera, désormais, plus possible d'exclure les hommes des programmes de planning familial.

Toutefois, les décisions concernant le travail de la femme hors du foyer, la gestion de biens immobiliers et la gestion du budget familial sont parmi celles où la concertation entre les conjoints est la moins forte, puisque plus d'un tiers des personnes interrogées préfèrent laisser la décision à l'homme, seulement. Dans une moindre mesure, plus d'un cinquième d'entre elles en pensent de même pour ce qui est des sorties de la femme afin de rendre visite sa famille.

Malgré l'instauration du nouveau code de la famille, du principe de partage des responsabilités entre les époux, le système de croyance prédominant au sein de la famille accorde toujours à l'homme le droit de contrôler la mobilité de son épouse, ainsi que son entrée sur le marché de l'emploi.

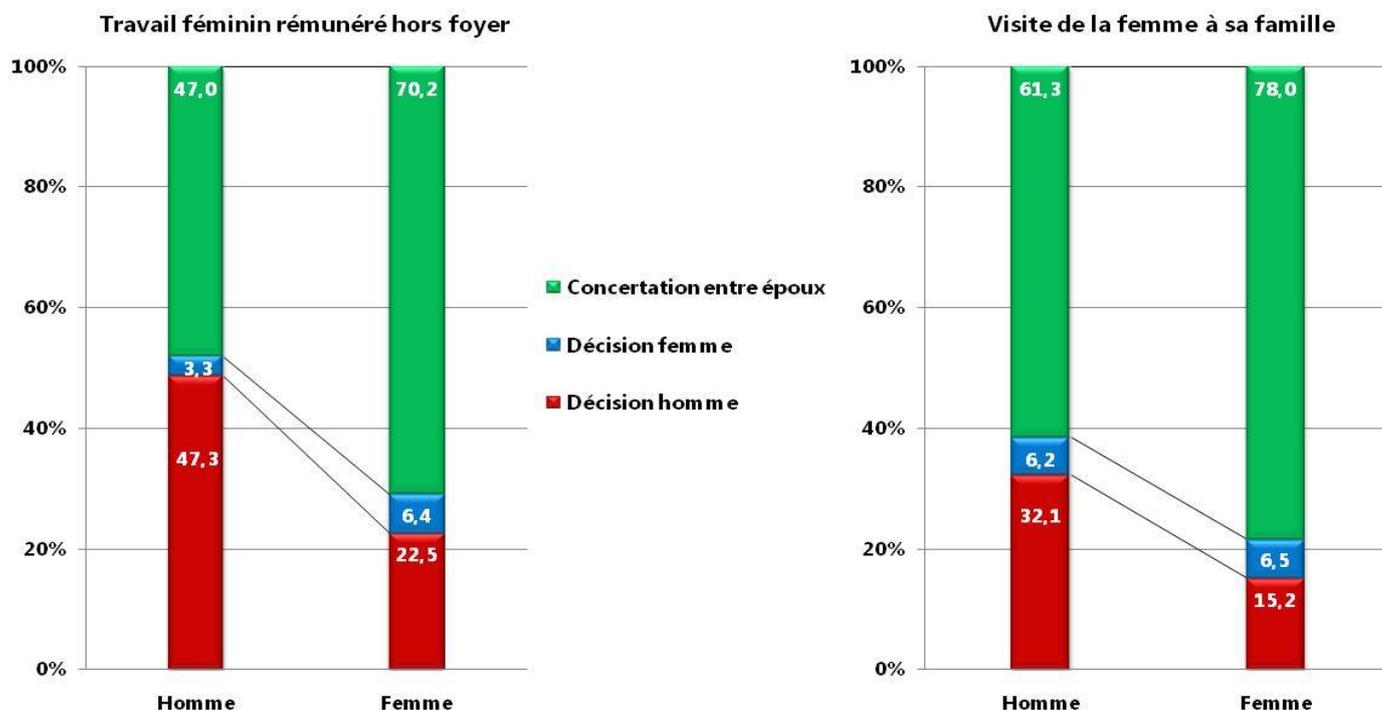
Tableau 7 : Prise de décision au sein du ménage selon les domaines suivants

	(En %)		
	Décision de l'homme	Décision de la femme	Concertation entre les époux
Travail/femme hors foyer	34,6	4,9	58,8
Vente/achat de biens immobiliers	33,4	0,6	64,2
Gestion du budget familial	31,7	12,3	55,3
Sortie de la femme pour visiter les membres de la famille	23,4	6,4	69,9
Vote aux élections	16,1	26,0	55,3
Achat d'équipements électroménagers	11,9	20,8	66,6
Contraception	7,3	9,6	79,6
Mariage des enfants	6,9	0,8	90,9

Travail féminin rémunéré hors du foyer et visite de l'épouse à sa famille

Le croisement selon le genre des réponses relatives à la prise de décision concernant le travail féminin rémunéré hors du foyer et la visite de la femme à sa famille illustre la distance qui sépare toujours les attitudes des hommes et des femmes à ce sujet, comme le montre le graphique qui suit :

Graphique 4 : Prise de décision concernant le travail féminin rémunéré hors du foyer et la visite de la femme à sa famille



La question du travail rémunéré de la femme hors du foyer, examinée à l'aune du critère sexe, divise toujours les hommes et les femmes. Si pour 47,3% des hommes, cette décision devrait revenir à l'homme seul, seulement 6,4% des personnes interrogées estiment, au contraire, que la décision devrait être celle de la femme.

La question de la visite de la femme à sa famille divise moins, car la majorité des hommes parmi les personnes interrogées (63,1%) préfèrent la concertation avec leur épouse. Toutefois, 32,1% des hommes affirment encore que la décision leur appartient alors que 15,2% des femmes veulent décider seules.

Au niveau des régions, la concertation est majoritaire. En effet, elle oscille entre 60,2% à Chaouia-Ouardigha et 82,9% à Rabat-Salé-Zemmour-Zaër.

Tableau 8 : Prise de décision concernant la visite de l'épouse à sa famille
(Croisement par région)

(En %)

	Décision de l'homme	Décision de la femme	Concertation des époux
Chaouia-Ouardigha	34,7	5,2	60,2
Doukkala-Abda	13,7	9,6	76,7
Fès-Boulemane	26,5	2,9	69,4
Gharb-Chrarda-Béni Hssen	25,5	7,2	67
Grand Casablanca	33,2	4,9	61,9
Marrakech-Tensift-Al Haouz	21,7	3,6	74,3
Meknès-Tafilalet	19,9	10,6	68,8
Oriental	25,9	3,1	71
Provinces du Sud	25,0	7,6	67,5
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	10,8	5,7	82,9
Souss-Massa-Draâ	20,1	5,6	73,3
Tadla-Azilal	22,6	4,2	73,2
Tanger-Tétouan	30,8	4,4	64,9
Taza-Taounate-Al Hoceïma	15,4	14,5	69,6
Niveau national	23,4	6,4	69,9

Gestion du budget familial

En effectuant un croisement selon la région de la personne interrogée, seule la région de Chaouia-Ouardigha se démarque avec près de la moitié (45,6%) qui préfère laisser la décision à l'homme plutôt que de se concerter entre les époux (41,3%). Dans toutes les autres régions, c'est la concertation qui est mise au premier plan, notamment dans les régions de Tanger-Tétouan (77,6%), dans les provinces du Sud (71,3%) et Rabat-Salé-Zemmour-Zaër (67,4%).

Tableau 9 : Prise de décision concernant le budget familial

(Croisement par région)

(En %)

	Décision de l'homme	Décision de la femme	Concertation entre les époux
Chaouia-Ouardigha	45,6	13,1	41,3
Doukkala-Abda	36,6	10,5	52,9
Fès-Boulemane	26,9	11,6	60,7
Gharb-Chrarda-Béni Hssen	36,4	7,2	56,1
Grand Casablanca	25,7	23,1	51,2
Marrakech-Tensift-Al Haouz	43,3	4,4	52,4
Meknès-Tafilalet	27,3	18,0	53,9
Oriental	27,6	12,8	59,7
Provinces du Sud	21,5	7,2	71,3
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	19,8	12,6	67,4
Souss-Massa-Draâ	41,8	10,6	47,2
Tadla-Azilal	41,0	8,1	49,8
Tanger-Tétouan	17,7	4,7	77,6
Taza-Taounate-Al Hoceïma	22,2	20,8	56,8
Niveau national	31,7	12,3	55,7

Vente/achat de biens immobiliers

Les données régionales relatives à la question de l'achat ou de la vente d'un bien immobilier montrent que c'est la concertation qui est majoritairement mise en avant. Les taux régionaux varient entre 52,3% à Souss-Massa-Draâ et 79% à Rabat-Salé-Zemmour-Zaër et 52,3%.

Tableau 10 : Prise de décision concernant l'achat/vente de biens immobiliers

(Croisement par région)

(En %)

	Concertation entre les époux	Décision de l'homme	Décision de la femme
Chaouia-Ouardigha	55,9	43,2	0,9
Doukkala-Abda	65,8	33,6	0,3
Fès-Boulemane	70,8	26,3	0,8
Gharb-Chrarda-Béni Hssen	52,4	37	0,5
Grand Casablanca	72,8	24,7	1,6
Marrakech-Tensift-Al Haouz	72,1	26,3	0,2
Meknès-Tafilalet	64,1	35,2	0,3
Oriental	59,6	38,3	0
Provinces du Sud	63,4	35,5	0,4
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	79	18,9	0,3
Souss-Massa-Draâ	52,3	45,6	0,6
Tadla-Azilal	75,9	23	0
Tanger-Tétouan	69,9	29,4	0
Taza-Taounate-Al Hoceïma	53,3	43,5	1,4
Niveau national	64,2	33,4	0,6

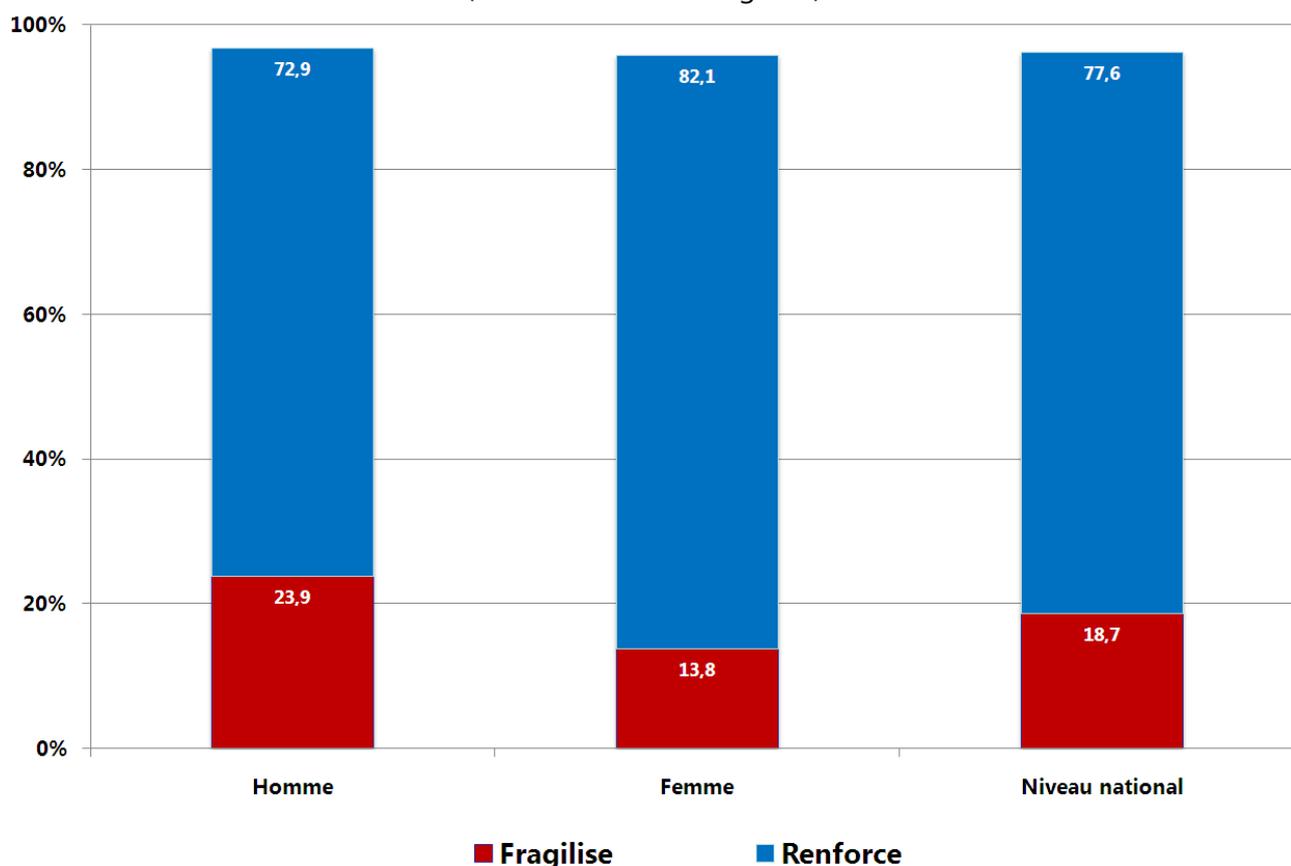
1.2.3. Evolution vers l'égalité entre les époux

L'identification de la femme à la sphère domestique et l'homme à la sphère publique est contraire au principe d'égalité. L'inégalité dans la répartition des responsabilités et des devoirs au sein du foyer affecte la qualité de la relation conjugale et entrave l'insertion professionnelle de la femme et sa participation aux activités diverses de la vie publique.

Les données de l'enquête nationale sur le lien social montrent une évolution positive en matière d'égalité entre les époux car plus des 3/4 des personnes interrogées (77,6%) estiment qu'elle est de nature à renforcer le lien familial. Seuls 18,7% d'entre elles estiment que l'égalité fragilise le lien familial. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à considérer que l'égalité des époux en matière de droits et de devoirs est de nature à renforcer le lien conjugal (82,1% contre 72,9%).

Graphique 5 : Impact de l'égalité entre les époux sur le lien familial

(Croisement selon le genre)



En conclusion, les relations familiales se caractérisent plus par l'entente dans le traitement des affaires familiales que par l'obéissance, plus par la concertation que par la monopolisation des décisions, souvent entre les mains de l'homme et plus par la croyance dans les vertus du dialogue et de l'égalité. D'ailleurs, l'égalité, notamment entre les époux, est perçue par la majorité des personnes interrogées comme étant un facteur de renforcement du lien familial. Toutefois, des attitudes en matière d'obéissance de l'épouse à son époux et certains domaines de décisions résistent encore au changement voulu par le nouveau code de la famille et la ratification par le Maroc des conventions internationales relatives à la suppression de toutes formes de discrimination à l'encontre des femmes.

1.3. Conflits familiaux et recours éventuels en cas de violence

Le conflit au sein de la famille est un fait inévitable. Contenu dans les limites de l'acceptable, il est fondateur de liens rénovés et révélateurs des lacunes et points faibles à surmonter. Mais il devient particulièrement destructeur quand il devient violent. Les personnes interrogées font état de leurs opinions quant aux recours éventuels dont disposeraient les femmes dans ce cas extrême.

Conflit et lien familial

Le conflit, une des caractéristiques de la vie en groupe, est un désaccord où deux personnes ou plus se trouvent en situation d'opposition relationnelle, dérivant d'une disharmonie entre leur position, leurs intérêts, leurs besoins, leurs désirs et leurs valeurs. Au sein de la famille, le mode de résolution du conflit détermine largement son issue : il peut déboucher sur un lien familial renforcé ou, au contraire, affaibli ou détérioré. Il peut même évoluer vers une rupture du lien.

Selon l'enquête nationale sur le lien social, 15,4% des personnes interrogées ont, suite à un conflit, cessé tout contact avec un des membres de leur famille. Il est clair qu'il s'agit, ici, d'un conflit essentiel et intense.

Recours éventuels en cas de violence domestique

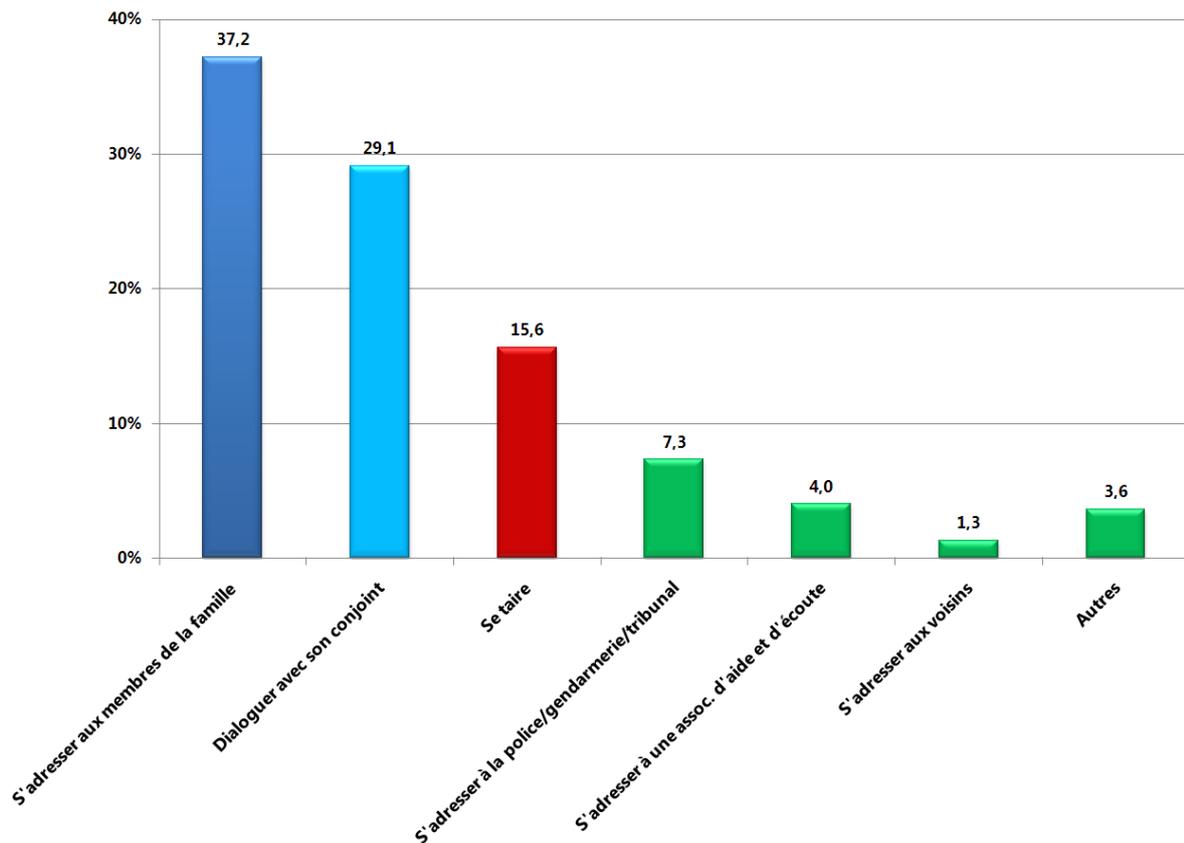
Loin d'être exclusivement un espace de sécurité, la famille peut être aussi un berceau de violence où les femmes sont les principales victimes. La violence contre les femmes inclut des pratiques aussi diverses que la menace de violence, la violence émotionnelle, la sexualité forcée, l'assaut physique, la privation économique...

Dans les cas où les femmes se trouveraient dans une telle situation, à qui pourraient-elles demander de l'aide ? La question a été posée aux personnes interrogées en vue de connaître leur avis.

Pour 37,2% des personnes interrogées, la famille est le premier recours de la femme victime de violence conjugale. Arrive, ensuite, le recours au dialogue entre les conjoints (29,1%). Près des 2/3 des personnes interrogées privilégient donc la famille en tant que principale voie de médiation et de négociation entre les conjoints.

Toutefois, 15,6% des personnes interrogées préfèrent que la femme se taise et se résigne si elle est battue par son mari. Selon ces personnes, la recherche d'autres recours que la résignation ne ferait que compliquer davantage la relation conjugale. Il vaudrait donc mieux maintenir cette violence dans l'intimité du foyer que de l'exposer en dehors de ce cadre restreint.

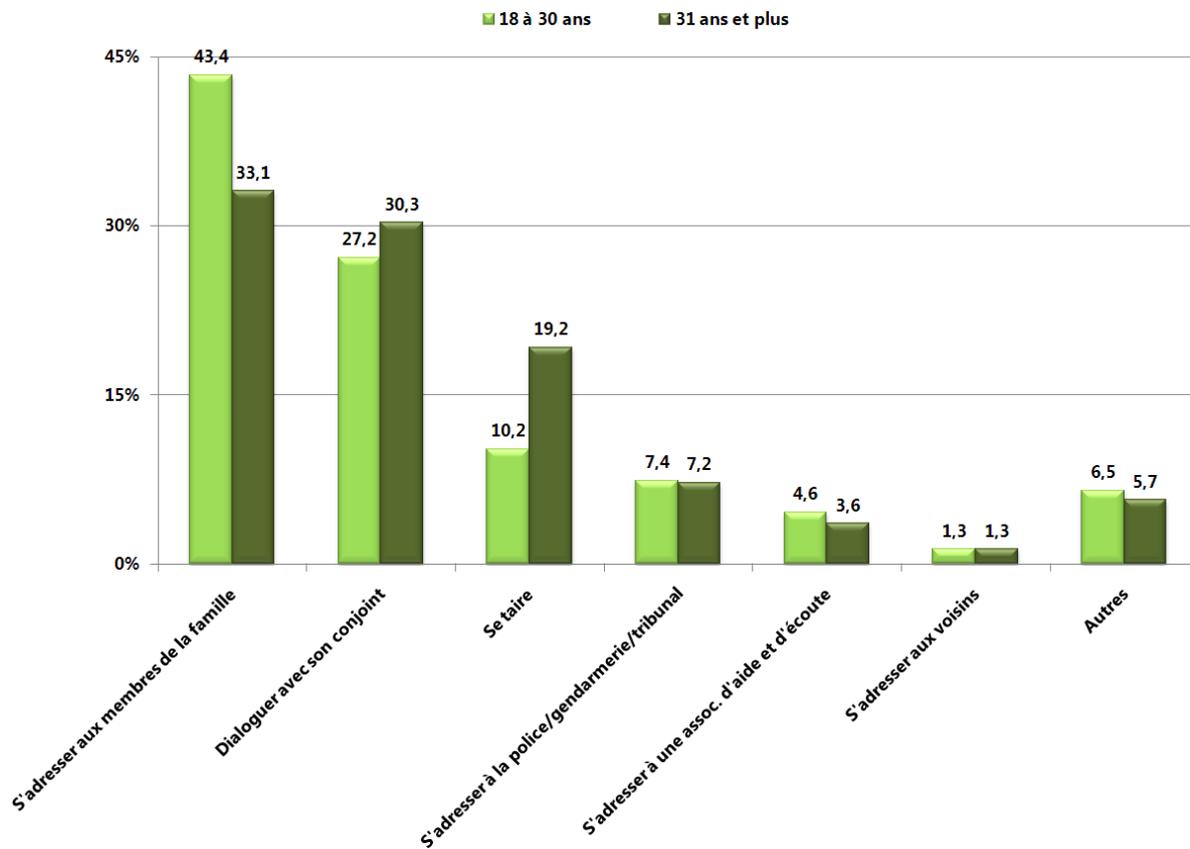
Graphique 6 : Les recours possibles d'une femme victime de violence domestique



Les jeunes interrogés sont plus favorables à la médiation familiale (43,4%) que les moins jeunes (33,1%).

Il convient de souligner que l'option de résignation de la femme face à la violence domestique est préférée nettement plus par les moins jeunes (19,2%) que par les jeunes (10,2%).

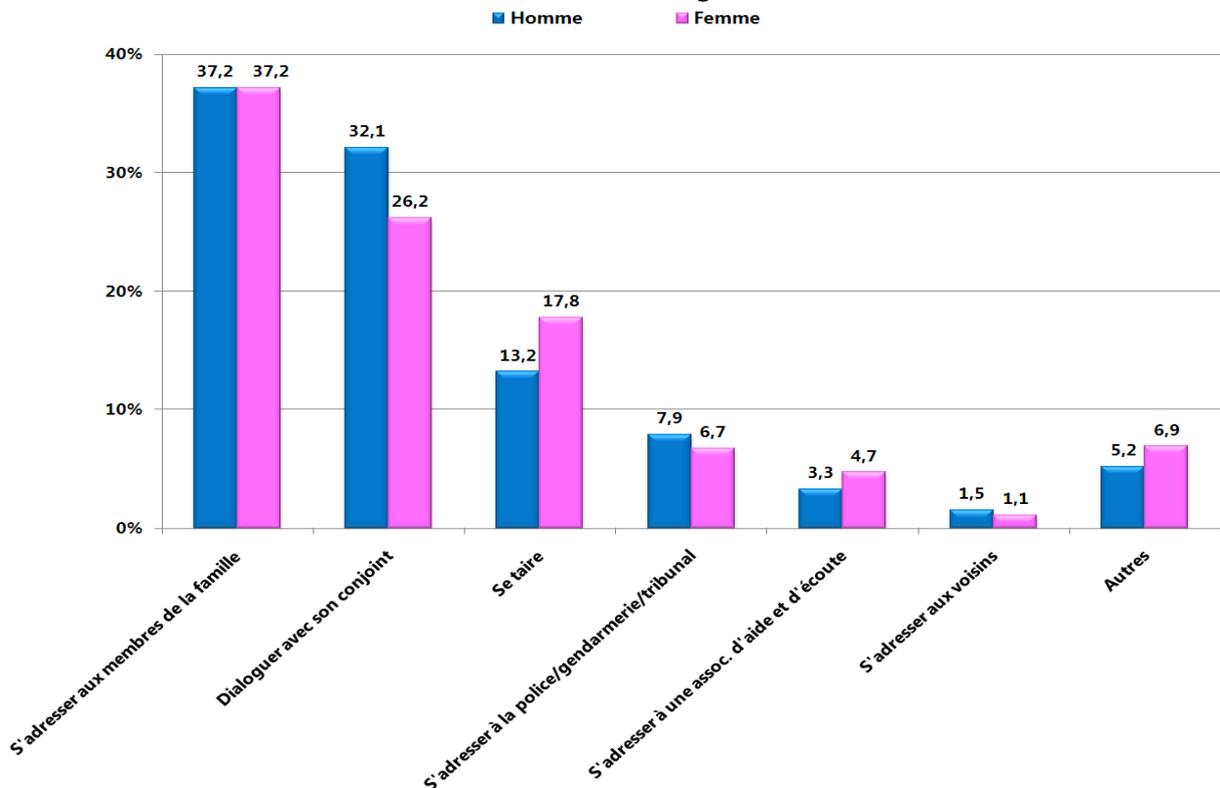
Graphique 7 : Les recours possibles d'une femme victime de violence domestique
(Croisement selon l'âge)



Les femmes interrogées sont plus nombreuses que les hommes à préférer se taire en cas de violence conjugale. Inversement, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à vouloir recourir au dialogue avec le conjoint. Toutefois, il n'y a pas de différence entre les deux sexes pour ce qui est du recours à la médiation familiale.

Graphique 8 : Les recours possibles d'une femme victime de violence domestique

(Croisement selon le genre)



Qu'il s'agisse de recourir à la médiation familiale, aux négociations avec le conjoint ou le fait que la femme doit se résigner et se taire, la violence domestique doit, pour la majorité des personnes interrogées, ne pas dépasser l'environnement familial immédiat, voire se limiter au cadre conjugal. En effet, les personnes interrogées qui déclarent vouloir faire appel à des recours externes sont très minoritaires et ce, quels que soient l'âge et le sexe. Le recours à la gendarmerie, à la police ou au tribunal n'a été mentionné que par 7,9% des hommes et 6,7% des femmes.

Concernant le recours au tribunal, les personnes interrogées pensent que son intervention n'est pas efficace dans ce genre de situation. Le cumul d'expérience est là pour démontrer que les femmes battues n'ont que très peu bénéficié, jusqu'à maintenant, de l'intervention judiciaire. Les avocats des femmes victimes de violences domestiques signalent que les hommes violents sont rarement arrêtés ou condamnés aussi sévèrement que les autres agresseurs. Comparée aux autres formes de violence, l'agression domestique semble, en effet, moins prioritaire en termes de poursuites judiciaires et de sanctions. La plupart des plaintes n'aboutissent pas, à cause de l'absence de preuves suffisantes ou de témoins. Dans le même sens, la convocation de l'assaillant au tribunal pour répondre de l'accusation d'un comportement violent n'est envoyée que sur la base d'un abus physique récent et manifeste et non sur la base de menaces de violence. Aussi l'homme se sent-il protégé dans son usage de la violence à l'encontre de la femme.

Les autres canaux externes de médiation sont, également, largement ignorés : 4% des personnes interrogées ont répondu vouloir faire appel à une association d'aide et d'écoute en cas de violence conjugale ; 1,3% disent s'adresser aux voisins en pareils cas et, enfin, 0,5% à des amis. La stigmatisation sociale est si forte que les femmes sont souvent blâmées pour la violence qu'elles subissent.

1.4. Endogamie et lien familial

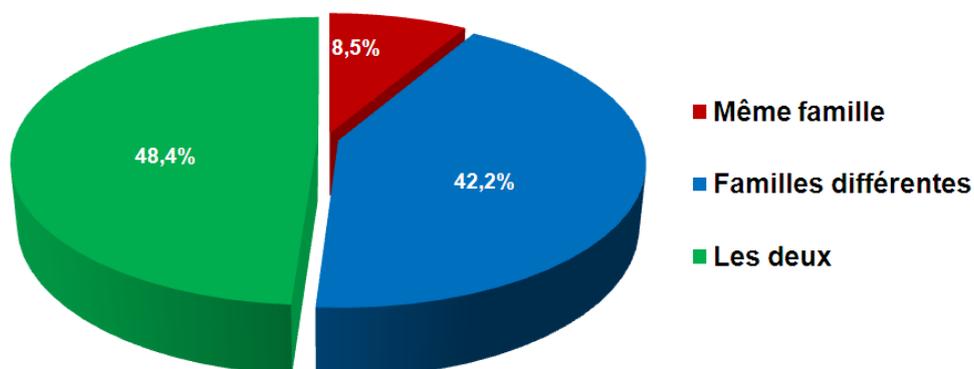
Le mariage est qualifié d'endogame lorsque les conjoints ont un ou plusieurs ancêtres communs. Par extension, il concerne aussi le mariage contracté dans le cadre d'une même communauté ou région.

A cet égard, il sera pertinent de vérifier si, dans la perception des personnes interrogées, le mariage réussi est celui qui a lieu à l'intérieur ou en dehors du cadre d'un lien consanguin ou d'une appartenance régionale commune.

Endogamie familiale

Seulement 8,5% des personnes interrogées pensent qu'un mariage consanguin peut réussir. Inversement, les personnes estimant qu'un mariage réussi est celui qui se contracte entre partenaires de familles différentes représentent 42,2% du total des personnes interrogées. Enfin, près de la moitié (48,4%) pense qu'un mariage peut réussir indépendamment du fait qu'il soit contracté à l'intérieur ou en dehors de la famille. Pour ces personnes, l'appartenance à une même famille ou à des familles différentes n'est pas une variable qui détermine la réussite ou l'échec d'un mariage. C'est, en quelque sorte, une invitation à envisager d'autres solutions.

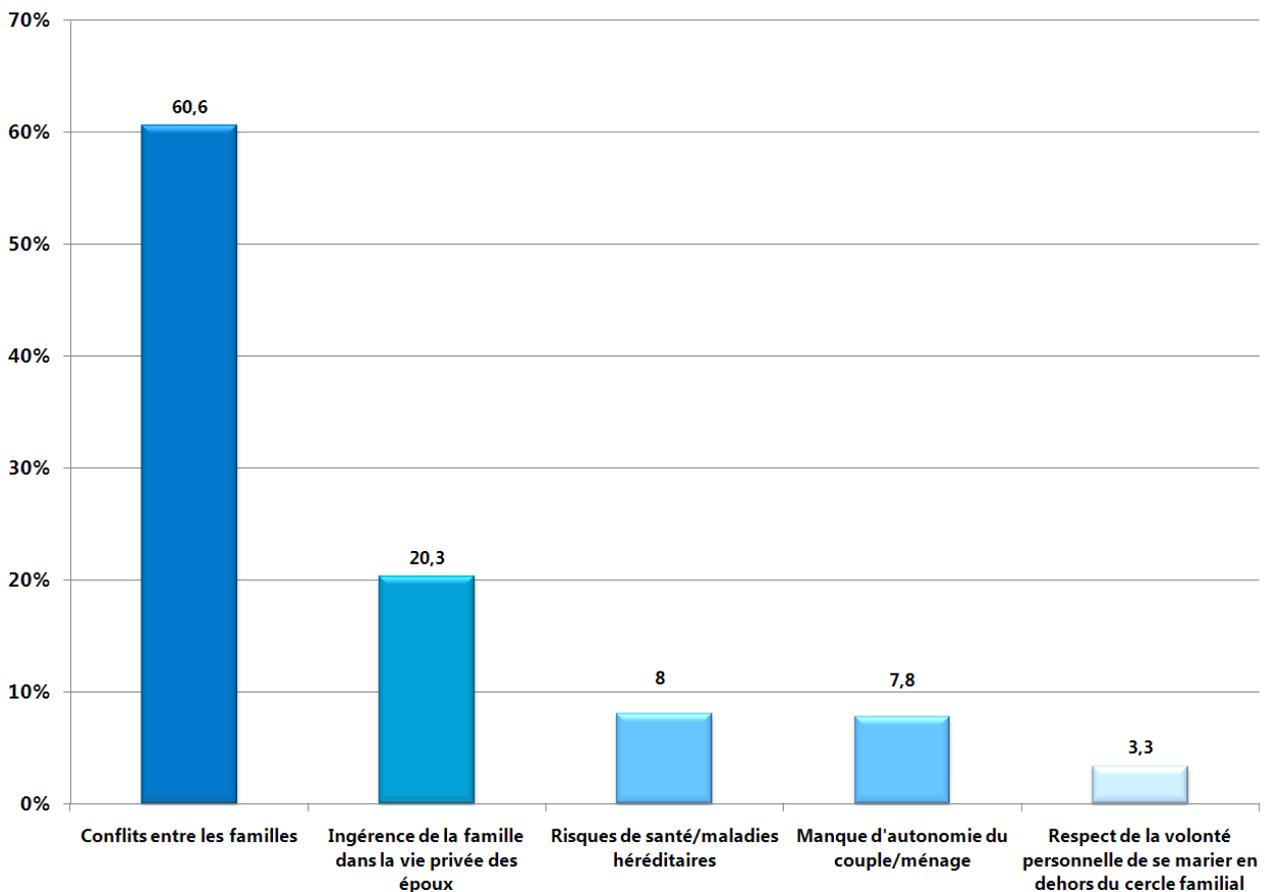
Graphique 9 : L'endogamie familiale: conditions de réussite du mariage ?



La relative indifférence à l'égard l'endogamie familiale est expliquée par le fait que 52,4% des personnes interrogées ne sont pas d'accord avec ceux qui déconseillent le mariage entre proches, alors que 46% sont d'accord. De leur point de vue, la question du mariage ne doit pas être posée en termes d'endogamie ou d'exogamie. Le mariage réussi, selon cette catégorie de personnes interrogées, dépendra de la qualité de la relation entre les conjoints ainsi que de leur volonté de vivre ensemble.

Concernant les raisons invoquées par les personnes interrogées qui déconseillent le mariage endogame, 60,6% d'entre elles répondent que l'endogamie familiale comporte des risques de conflits entre les familles. Viennent, ensuite, les risques d'ingérence de la famille dans la vie privée du couple (20,3%) puis, loin derrière, les risques de santé ou de maladies héréditaires (8%). C'est donc d'abord pour des raisons d'autonomie et d'indépendance du couple que l'endogamie familiale n'est pas acceptée.

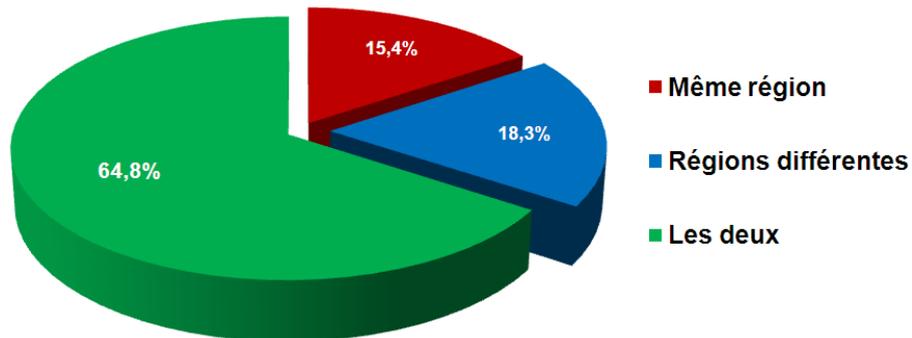
Graphique 10 : Mariage entre proches : raisons de l'accord/désaccord



Endogamie régionale

Près des deux tiers des personnes interrogées (64,8%) sont indifférents à l'appartenance régionale quand il s'agit d'estimer si un mariage réussira ou pas. Toutefois, 15,4% pensent que l'appartenance à une même région peut favoriser la réussite d'un mariage, soit presque le double de celles qui en pensent de même concernant l'endogamie familiale.

Graphique 11 : L'endogamie régionale: conditions de réussite du mariage ?



Dans l'ensemble, les personnes interrogées dans les différentes régions du Maroc estiment que l'origine régionale n'est pas un facteur de réussite du mariage. Les opinions exprimées par les personnes interrogées dans la région de Meknès-Tafilalet et dans les provinces du Sud se démarquent en étant les plus attachées à l'endogamie régionale. Sans doute derrière le choix de se marier dans le cadre de la région d'appartenance, se trouve la quête d'affinité et de proximité culturelle comme facteur de réussite du mariage.

Tableau 11 : Endogamie régionale : facteur de réussite du mariage ?

(Croisement selon la région)

(En %)

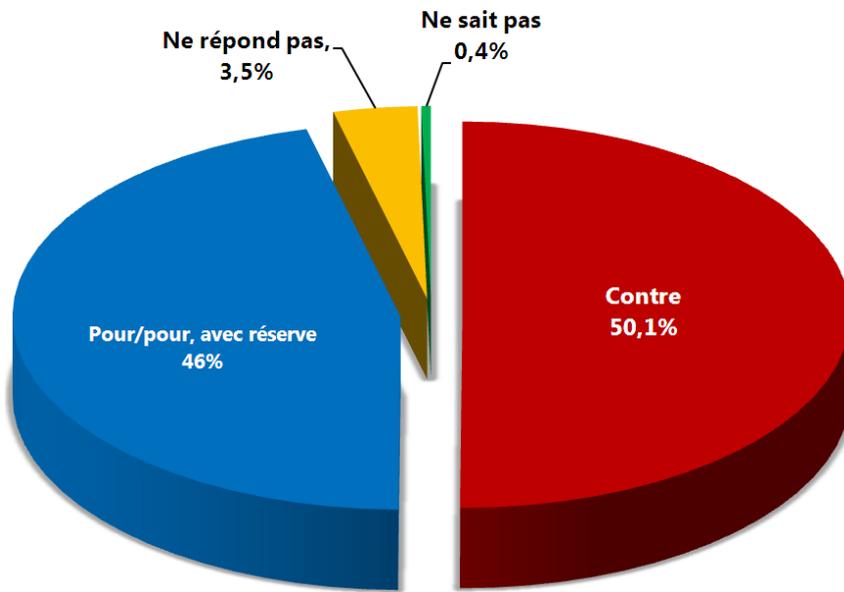
	Même région	Régions différentes	Les deux
Chaouia-Ouardigha	15,5	23,4	61,1
Doukkala-Abda	16,9	22,7	59,0
Fès-Boulemane	14,5	17,4	67,8
Gharb-Chrarda-Béni Hssen	8,0	15,7	75,3
Grand Casablanca	13,4	16,2	69,6
Marrakech-Tensift-Al Haouz	15,2	17,8	65,8
Meknès-Tafilalet	31,3	18,0	48,4
Oriental	16,9	13,1	69,7
Provinces du Sud	21,9	41,6	36,1
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	9,3	14,1	74,6
Souss-Massa-Draâ	17,0	21,3	57,5
Tadla-Azilal	8,8	28,4	62,5
Tanger-Tétouan	11,4	12,0	74,6
Taza-Taounate-Al Hoceïma	18,9	7,9	70,8
Niveau national	15,4	18,3	64,8

1.5. Persistance relative d'un lien familial traditionnel : le lien de lait

Le lien de lait caractérise la relation qui s'établit entre deux enfants de mères biologiques différentes après que chacune ait allaité l'enfant de l'autre. Dans le monde musulman, cela crée un lien de lait (*radâ'a*) qui établit une parenté entre les personnes concernées. Dès lors, les frères et sœurs de lait, s'ils sont de sexe différent, deviennent mutuellement « *mahram* », en ce sens qu'ils ne peuvent se marier entre eux.

Alors que 27,7% des personnes interrogées ont des frères et/ou sœurs de lait, elles sont légèrement plus de la moitié (50,1%) à être contre cette pratique pour leurs propres enfants tandis que 46% sont pour, dont 12,6% avec réserve ou sous conditions.

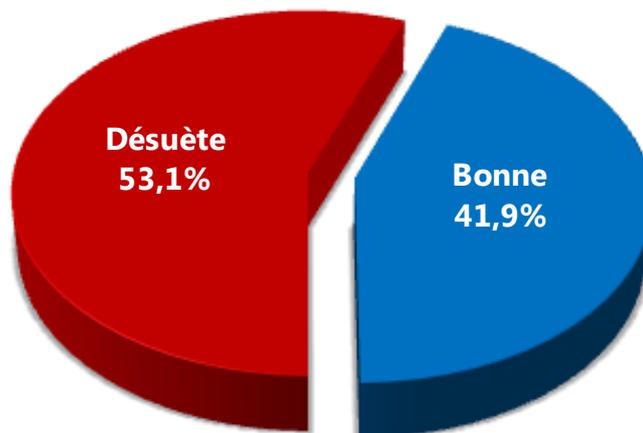
Graphique 12 : Pour ou contre le fait que les enfants aient des frères de lait



Pour un peu plus de la moitié des personnes interrogées (53,1%), cette pratique est mauvaise contre 41,9% qui la considèrent bonne. Les femmes sont plus nombreuses à la qualifier de mauvaise que les hommes (57,7% contre 48,1%). C'est probablement à cause du fait qu'elles sont plus directement concernées par les risques qu'elle comporte. Il n'y a, par contre, pratiquement pas de différence significative entre les personnes interrogées jeunes et les moins jeunes.

Sachant qu'un peu plus de la moitié des personnes interrogées n'accepte pas que cette pratique soit appliquée à leurs enfants, que 53% la trouvent comme mauvaise, ce type de lien est appelé, probablement, à régresser.

Graphique 13 : La pratique de *radâ'a* : bonne ou désuète ?



1.6. Famille et association économique

L'entreprise familiale est un modèle entrepreneurial qui persiste toujours au Maroc et constitue même un substrat fondamental du tissu entrepreneurial et productif.

L'analyse des données de l'enquête nationale sur le lien social sur la famille et l'association commerciale permettent de comparer le degré de réussite probable entre trois types d'associations, à savoir entre les membres d'une même famille, entre des personnes de familles différentes ou une combinaison des deux.

Les personnes interrogées sont une majorité à minimiser le rôle de la famille en tant que condition de réussite de l'association commerciale. Une faible proportion des personnes interrogées (11,7%) a pensé que cette association constitue une condition de la réussite du projet entrepreneurial contre 40,9% qui ont préféré un mélange des deux types d'association.

Enfin, la probabilité de réussite d'une association commerciale ou agricole familiale et la pérennité d'une telle réussite sont souvent redevables au partage de valeurs communes, à une forte identité collective ainsi qu'à une forte cohésion des relations familiales. Aussi n'est-il pas surprenant que près de 50% des personnes interrogées ont exprimé leur désaccord avec les gens qui déconseillent l'association commerciale entre proches.

1.7. Conclusion

L'analyse des données de l'enquête nationale sur le lien familial conduit aux constats suivants :

- Une tendance de plus en plus affirmée à se replier sur l'environnement familial immédiat et à privilégier les interactions au sein de la famille d'appartenance plutôt qu'avec la belle-famille ou la famille distante.
- Les personnes interrogées sont majoritaires à déclarer toujours procéder à des échanges de visites et d'appels téléphoniques fréquents avec les membres les plus proches de leur famille.

- Malgré le resserrement du lien familial autour du noyau dur de la famille, la majorité des personnes interrogées ne pense pas que la réussite d'un mariage dépend de l'origine familiale des conjoints ni même de leur origine régionale. De plus, une association commerciale ou agricole ne doit pas nécessairement se faire entre membres d'une même famille pour réussir. Dans l'ensemble, les personnes interrogées sont plus enclines à l'ouverture sur d'autres familles ou d'autres régions.
- Les personnes interrogées ont dit chercher à renforcer les liens familiaux par l'entente conjugale et intergénérationnelle plutôt que par l'obéissance. L'égalité et la concertation entre les membres de la famille, notamment entre les conjoints, devient un mode de régulation des décisions familiales de plus en plus fréquent. Cette évolution atteste du fait que la famille marocaine se caractérise davantage par des interactions entre individus relativement autonomes que par la soumission de l'ensemble de ses membres à l'autorité d'un chef de famille.
- Dans les cas de violence domestique, la sphère familiale privée est priorisée dans la recherche d'une solution. Force est de constater, toutefois, que près des 2/3 des personnes interrogées considèrent que la solution à la violence conjugale ne devrait pas dépasser le cadre restreint de la famille proche, voire seulement les personnes directement impliquées. Le recours à des canaux médiation externes (tribunal, police, gendarmerie, associations d'aide et d'écoute) demeurent très marginal.

2. Les liens sociaux à logiques mitigées : l'amitié, le voisinage et le travail

2.1. Le lien amical : un lien relativement fort

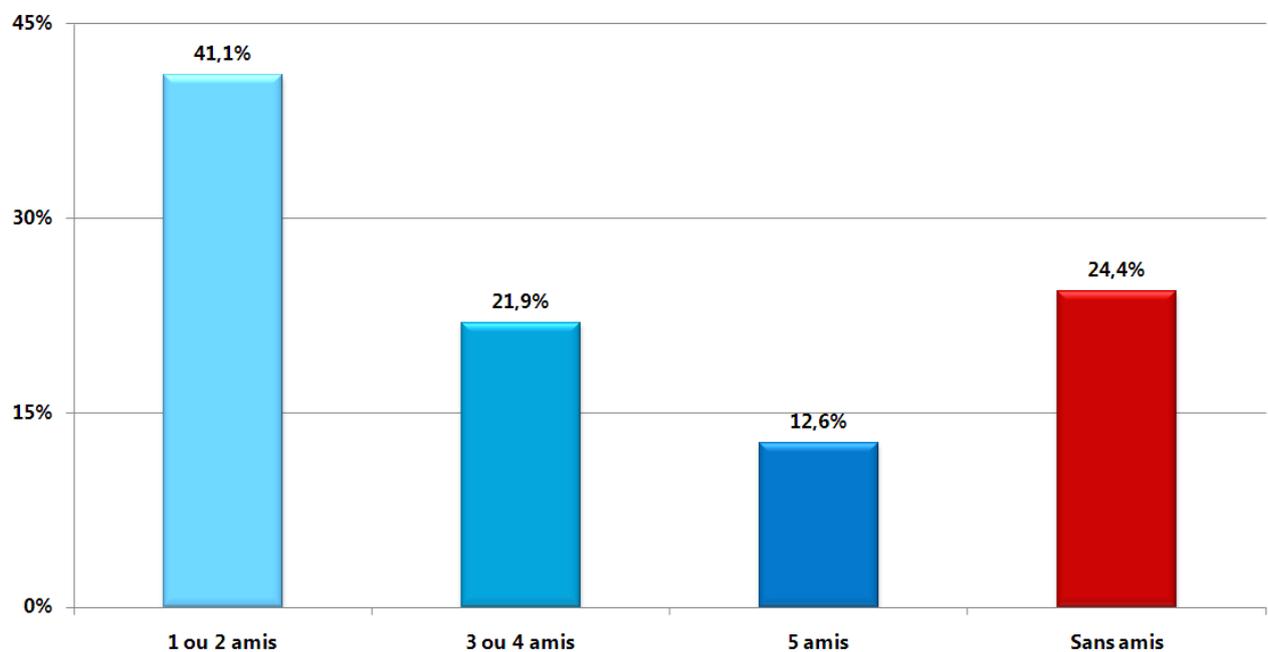
Un ami est quelqu'un sur qui l'on peut compter et à qui l'on peut se confier. Après le lien familial, le lien amical est le lien interpersonnel le plus important. Pont entre les individus et la société par son intensité et la densité des réseaux qu'il permet de tisser, le lien amical est un indicateur probant de la qualité du lien social.

Pour apprécier l'importance des relations d'amitié dans la société marocaine et compte tenu du fait que la conception et les représentations de l'amitié diffèrent fortement selon les individus, il a été demandé aux personnes interrogées de préciser combien de vrais amis considèrent-ils avoir.

2.1.1. Nombre de vrais amis

Les personnes interrogées ont en moyenne 2,24 vrais amis et pratiquement le quart (24,4%) n'a aucun vrai ami.

Graphique 14 : Répartition des personnes interrogées selon le nombre de vrais amis



D'après l'enquête nationale sur le lien social, le nombre de vrais amis varie beaucoup selon l'âge car il baisse à mesure que l'on avance dans l'âge. La moyenne est de 2,8 vrais amis chez les 18-24 ans, puis elle baisse pour atteindre 2,01 vrais amis pour les 55 à 64 ans et 2,2 pour les plus de 65 ans.

Le nombre de vrais amis varie peu en fonction du milieu de résidence : les personnes interrogées vivant en milieu urbain et périurbain ont, en moyenne, 2,4 vrais amis contre 2,7 en milieu rural. Par contre, les variables relatives au genre et statut matrimonial font ressortir de fortes variations. Les femmes ont, en effet, nettement moins de vrais amis que les hommes. De plus, les célibataires interrogés ont nettement plus de vrais amis que les personnes mariées, divorcées ou veuves.

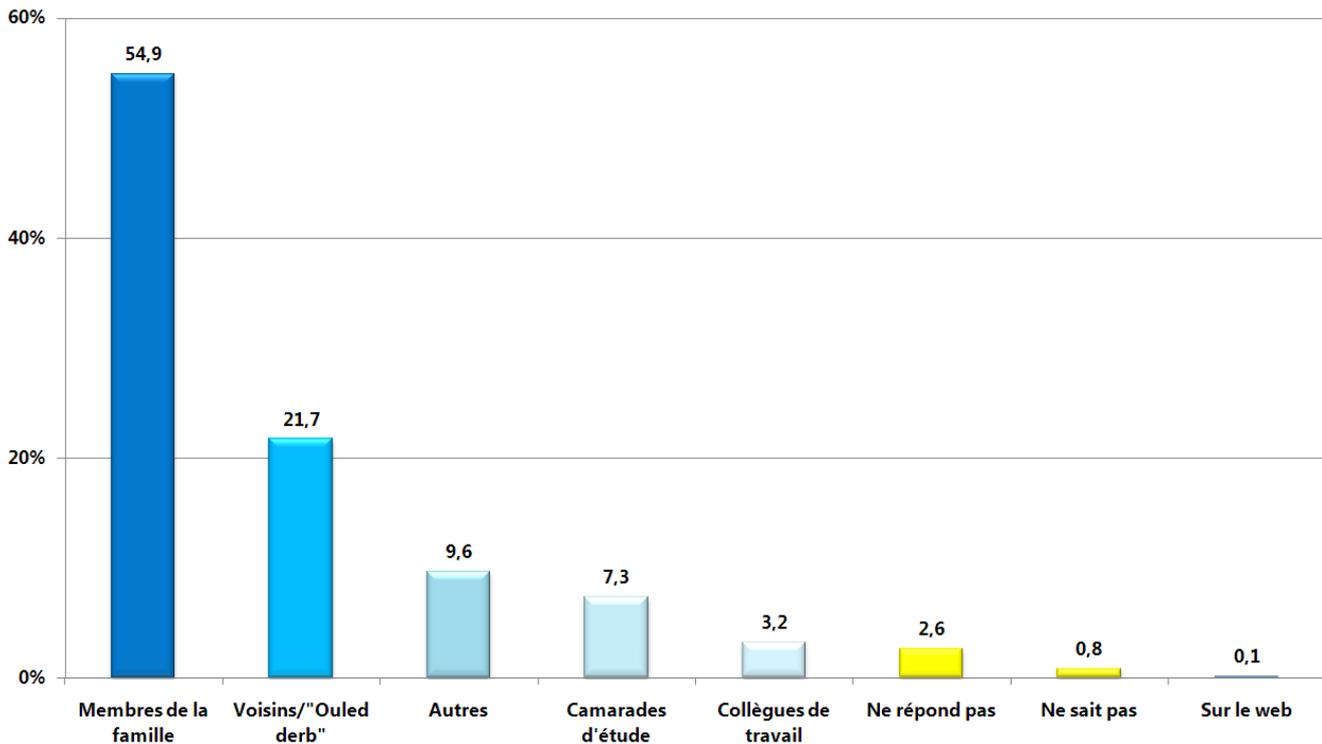
Tableau 12 : Nombre moyen de vrais amis selon le genre, l'âge, le milieu de résidence et l'état matrimonial

		Nombre moyen de « vrais amis »
Genre	Femmes	1,88
	Hommes	3,14
Age	18-24 ans	2,82
	25-34 ans	2,73
	35-44 ans	2,35
	45-54 ans	2,34
	55-64 ans	2,01
	Plus de 65 ans	2,24
Milieu de résidence	Urbain	2,39
	Périurbain	2,38
	Rural	2,73
Etat matrimonial	Marié	2,32
	Célibataire	3,02
	Divorcé	1,79
	Veuf	1,57
Niveau national		2,24

2.1.2. Qui sont les meilleurs amis ?

L'amitié en tant que lien social au Maroc est plus fondée sur les affinités naturelles (les liens de sang et de parenté) que sur les affinités électives. Les personnes interrogées choisissent plus souvent leurs meilleurs amis parmi leurs proches (54,9%) que parmi les voisins (21,7%), les camarades d'études (7,3%) ou les collègues de travail (3.2%).

Graphique 15 : Origine des meilleurs amis



Ce constat se confirme aussi bien chez les femmes que chez les hommes. C'est surtout en fonction de l'âge que le choix des amis change le plus. Alors que 37,7% des jeunes interrogés choisissent leurs meilleurs amis parmi les membres de leur famille, cette proportion monte à 56,6% chez les moins jeunes.

Les jeunes ont plus tendance que les moins jeunes à entretenir des liens amicaux en dehors du cercle familial. Ils comptent plus d'amis parmi les voisins/ « *Ouled derb* » (42,1%).

2.1.3. Un lien amical fondé plus sur la symétrie et la ressemblance

Il a été demandé aux personnes interrogées de préciser le niveau d'instruction de leurs amis afin d'apprécier le degré de symétrie et de ressemblance entre les partenaires de la relation amicale. Près de 58,1% ont précisé que le niveau d'instruction de leurs meilleurs amis est plus ou moins similaire au leur, 33,1% indiquent qu'il est supérieur et 8,8% qu'il est inférieur.

Tableau 13 : Niveau d'instruction des meilleurs amis par rapport à celui des personnes interrogées

(En %)

	Plus ou moins similaire	Leur niveau d'instruction est plus élevé que le mien	Leur niveau d'instruction est inférieur au mien
Homme	54	36,6	9,4
Femme	63,2	28,8	8
18 à 30 ans	53	36,6	10,4
31 ans et plus	62,5	30	7,4
Niveau national	58,1	33,1	8,8

Cette tendance s'observe aussi bien chez les femmes que chez les hommes et les jeunes. En effet, 54% des hommes et 63,2% des femmes affirment que le niveau d'instruction de leurs meilleurs amis est similaire au leur. De même, 53% des jeunes de 18 à 30 ans déclarent avoir des amis dont le niveau d'instruction est plus ou moins similaire au leur contre 62,5 pour les moins jeunes.

2.1.4. Ce qui est demandé aux amis

Afin de situer le lien amical par rapport aux autres types de liens, les personnes interrogées ont été invitées à préciser les principaux services demandés aux amis, aux parents et aux voisins. Les attentes exprimées envers les amis, les parents et les voisins reflètent des visions bien contrastées de chacun de ces liens :

Ce qui est attendu des amis, ce sont d'abord le respect (40,8%) et la confidentialité (40,6%) puis la solidarité (32,9%).

Ce qui est attendu des parents, c'est d'abord la bénédiction (81,1%) puis, loin derrière, l'amour et la tendresse (33,4%) et l'échange de visites (26,9%).

Enfin, le lien de voisinage doit être fondé sur le respect (73,7%), la non-ingérence (55,6%) et la solidarité (44%).

Tableau 14 : Principaux services demandés aux parents, aux amis et aux voisins

(En %)

	Parents	Amis	Voisins
Bénédictio	81,1	1,8	0,6
Amour et tendresse	33,4	4,7	1,9
Echanges de visites	26,9	11,6	17
Ecoute et compréhension	19,1	24	8,7
Aides matériels	16,8	10,4	5,9
Conseils	15,7	29,1	6,9
Solidarité	10,8	32,9	44
Respect	7	40,8	73,7
Confidentialité	4,9	40,6	9
Crédit	1,3	7,9	2,7
Non ingérence « <i>tiqâr</i> »	0,7	6,7	55,6
Autres	4,8	5,2	2,8
Non communiqué	4,8	11,9	0,5

A l'instar des moins jeunes parmi les personnes interrogées, les jeunes demandent massivement aux amis la confidentialité (50,9%), le respect (44,3%), la solidarité et les conseils (respectivement 34,9% et 30,4%). Toutefois, pour ce qui est des services demandés aux parents, les jeunes ont nettement plus tendance à exiger une aide matérielle que les moins jeunes (26,6% contre 10,3%). Il en est de même pour ce qui est de l'écoute et la compréhension (25,6% contre 14,8%).

Tableau 15 : Principaux services demandés aux parents, aux amis et aux voisins
(Croisement selon l'âge)

(En %)

	Aux parents		Aux amis		Aux voisins	
	18 à 30 ans	31 ans et plus	18 à 30 ans	31 ans et plus	18 à 30 ans	31 ans et plus
Bénédictio	82,2	80,5	1,9	1,7	0,8	0,5
Amour et tendresse	36,7	31,2	6,2	3,6	2,3	1,6
Aide matérielle	26,6	10,3	9,5	11	4,5	6,8
Echange de visites	25,7	27,8	9,9	12,8	19,7	15,1
Ecoute et compréhension	25,6	14,8	26,2	22,6	8,6	8,8
Conseils	18,3	14,1	30,4	28,1	6,1	7,5
Solidarité	12,8	9,5	34,9	31,5	43,7	44,2
Respect	7,3	6,9	44,3	38,5	76,8	71,6
Confidentialité	5,5	4,6	50,9	33,8	8,2	9,5
Crédit	1,8	1	7,7	8	2,2	3
Non-ingérence (« <i>Tikar</i> »)	0,6	0,9	6,3	7,0	57,1	54,7

2.1.5. Conclusion

L'enquête fait ressortir les constats suivants :

- L'amitié au Maroc est un lien social relativement fort. Elle est plus fondée sur des affinités naturelles que sur des affinités électives. Aussi les amis sont-ils d'abord choisis parmi les membres de la famille. Toutefois, près d'un quart des personnes interrogées n'ont pas de vrais amis.
- Le genre, le statut matrimonial et l'âge introduisent des variations importantes dans l'intensité du lien d'amitié. Les femmes ont donc moins d'amis que les hommes et les célibataires ont plus d'amis que les personnes mariées. Les jeunes ont plus tendance à entretenir des liens amicaux en dehors du cercle familial et à asseoir ces liens sur des affinités électives.
- Les personnes interrogées sont généralement amies avec des gens qui leur sont semblables sur le plan social. Dans l'ensemble, elles attendent que leurs amis fassent preuve de confidentialité, de respect et de solidarité.

2.2. Le lien de voisinage, à l'épreuve des changements

2.2.1. Fragilisation des liens de voisinage

Historiquement, le voisinage au Maroc tient lieu d'institution et a longtemps été une source majeure de création du lien social. Les femmes, traditionnellement au centre du réseau de voisinage et des échanges entre les foyers, jouaient un rôle important dans l'entretien des relations avec les voisins. De même, le voisinage a été à la base de la vie et des valeurs communautaires.

Aujourd'hui, d'importantes évolutions sont à relever, au regard des données de l'enquête nationale sur le lien social. Si la majorité des personnes interrogées ont déclaré connaître la plupart de leurs voisins (62,4%), elles préfèrent, cependant, établir un voisinage plus restrictif qu'expansif et entretenir des relations de voisinage, basées sur la retenue et la mise à distance. En effet, 47,4% préfèrent réduire les relations avec leurs voisins à un simple bonjour/bonsoir et que chacun reste chez soi contre seulement 25,4% qui préfèrent établir une relation d'échange de biens et services et 21,9% veulent y inclure des échanges de visites.

L'analyse des variations des réponses selon le genre, le niveau d'instruction et le milieu de résidence révèle des différences significatives. Les hommes préfèrent établir un voisinage restrictif (54,1%). Or, si les femmes marocaines étaient jadis le pivot des relations et des échanges entre voisins, 40,1% des femmes interrogées préfèrent réduire les relations de voisinage à un simple rapport de bonjour/bonsoir. Près de 28% d'entre elles préfèrent entretenir des relations d'échanges de biens et services et 28,5% veulent échanger des visites avec les voisins.

Tableau 16 : Type de voisinage préféré

(Croisement selon le genre)

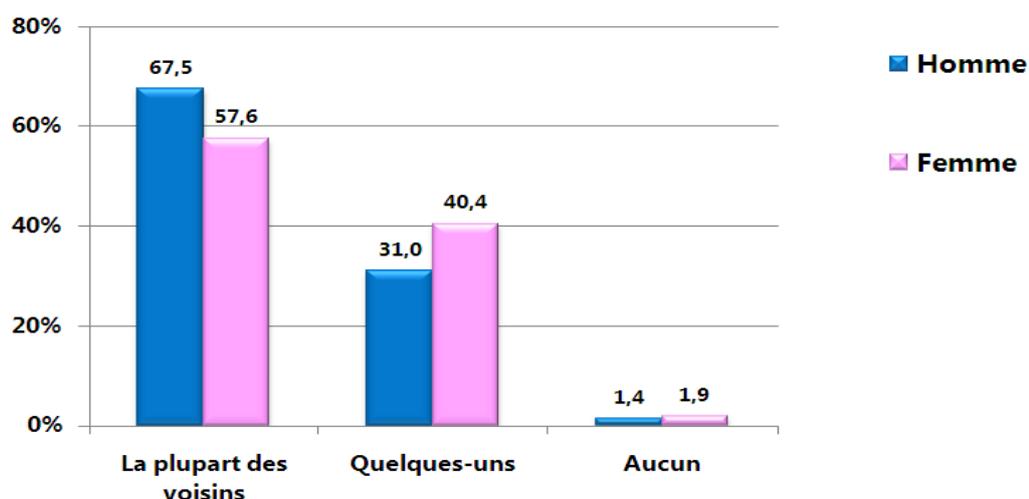
(En %)

	Hommes	Femmes	Niveau national
Simple relation de bonjour/bonsoir et que chacun reste chez soi	54,1	40,1	47,4
Relation d'échanges de biens et services	22,7	28,0	25,4
Échange de visites	16,3	28,5	21,9
Autres	6,5	3,3	5

Les données de l'enquête font ressortir que les femmes sont nettement moins nombreuses à connaître les voisins que les hommes : 67,5% des hommes ont déclaré connaître la plupart des voisins contre 57,6% des femmes.

Graphique 16 : Connaissance des voisins

(Croisement selon le genre)



Plus la personne est instruite, plus elle a tendance à maintenir une certaine distance avec ses voisins : 59,9% des personnes interrogées ayant fait des études supérieures préfèrent garder leurs distances avec leurs voisins contre seulement 40,2% parmi celles n'ayant pas atteint le niveau primaire.

Tableau 17 : Type de voisinage préféré

(Croisement selon le niveau d'éducation)

(En %)

	Niveau inférieur au primaire	Niveau primaire	Niveau secondaire	Études supérieures
Simple relation de bonjour/bonsoir et que chacun reste chez soi	40,2	51,5	60,8	59,9
Échange de biens et de services	30,2	22,6	14,2	15,1
Échanges de visites	26,1	19,3	17,2	16,9
Autres	3,2	6,4	7,6	8,1

C'est surtout en fonction du milieu de résidence que les attitudes envers le voisinage changent le plus. Les données de l'enquête nationale sur le lien social montrent que la retenue à l'égard des voisins est plus marquée chez les urbains interrogés. Les ruraux préfèrent plutôt entretenir des relations de proximité et d'échanges avec leurs voisins. Ainsi, 56,1% des résidents en milieu urbain et 56,8% des résidents en zones périurbaines préfèrent réduire leurs relations avec leurs voisins à un simple rapport de bonjour/bonsoir. Cette proportion est de seulement 34,3% chez les ruraux.

Tableau 18 : Type de voisinage préféré

(Croisement selon le milieu de résidence)

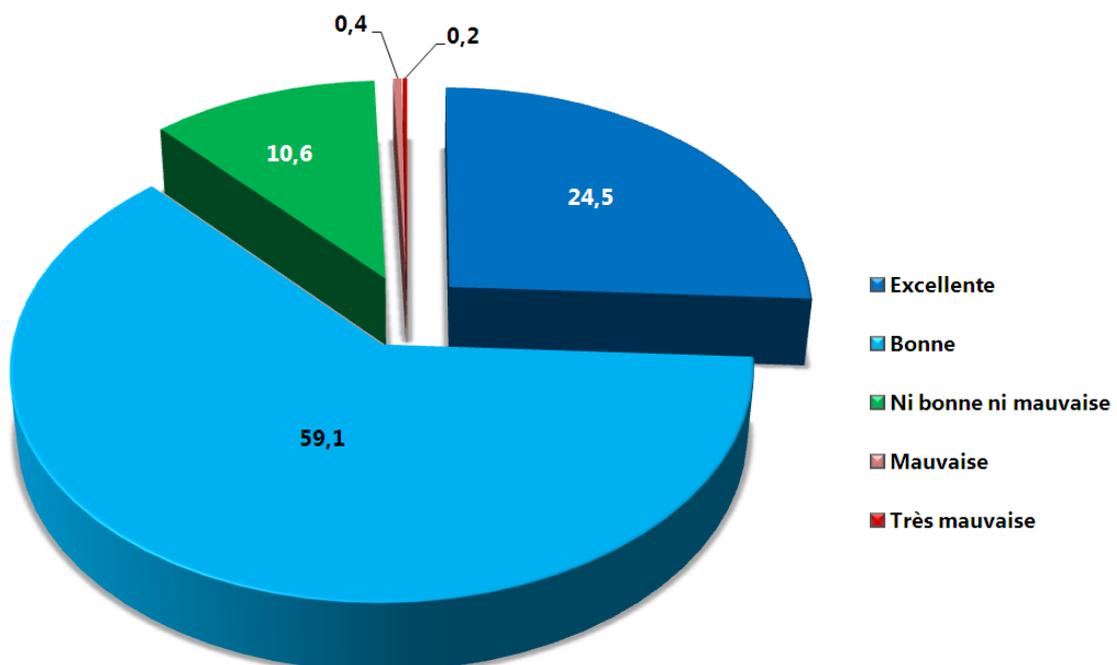
(En %)

	Urbain	Périurbain	Rural
Simple relation de « bonjour/bonsoir et que chacun reste chez soi »	56,1	56,8	34,3
Relation d'échanges de biens et de services	19,2	11,6	35,8
Échanges de visites	17,9	23,2	27,2
Autres	6,5	8,1	2,5

D'autres variations importantes en fonction du milieu de résidence sont à relever: 75% des ruraux interrogés déclarent connaître la plupart de leurs voisins et presque les deux tiers préfèrent établir un voisinage, basé sur les visites et les échanges de services (63,1%). Par contre, en milieu urbain, c'est une fréquentation limitée des voisins qui est préférée.

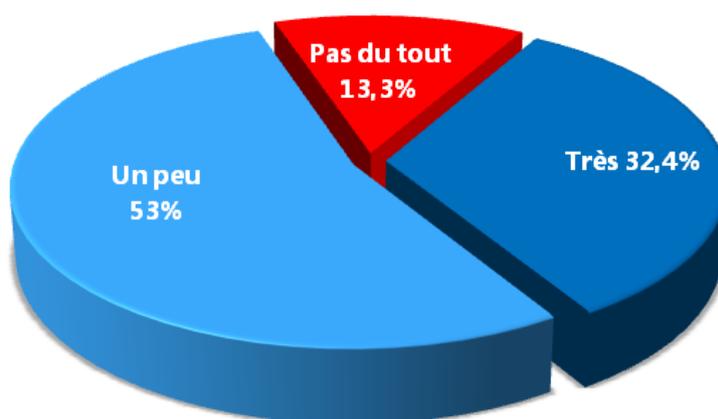
Malgré le fait que les personnes interrogées préfèrent une fréquentation limitée des voisins, elles sont tout de même 88,2% à affirmer que les relations de voisinage sont bonnes à excellentes.

Graphique 17 : Qualité des relations avec les voisins



Le fait de qualifier les relations avec les voisins de bonnes ou d'excellentes ne constitue pas un signe de bonne ou de forte sociabilité de voisinage. Cela désigne plutôt l'absence de conflits avec les voisins et n'empêche donc pas une certaine distanciation. La majorité des personnes interrogées exige d'abord du respect (73,7%) puis de la non-ingérence (55,6%) de la part des voisins. Il ressort aussi que le niveau de confiance qu'elles accordent à leurs voisins est mitigé. En effet, 32,4% des personnes interrogées ont déclaré accorder une grande confiance à leurs voisins, 53% accordent une confiance faible et 13,3% ne leur font pas du tout confiance.

Graphique 18 : Confiance accordée aux voisins



L'analyse des réponses, en fonction du milieu de résidence, montre que la confiance envers les voisins est plus faible chez les personnes vivant en milieu urbain (17,9%) que chez les ruraux (7,7%). Seulement 24,5% des personnes interrogées vivant en ville et 26% de celles vivant en milieu périurbain ont affirmé accorder une grande confiance à leurs voisins contre 42,8% des ruraux interrogés.

Tableau 19 : Degré de confiance accordée aux voisins

(Croisement selon le milieu de résidence)

	(En %)		
	Fort	Moyen	Faible
Urbain	24,5	55,9	17,9
Périurbain	26	58,3	14,7
Rural	42,3	48,7	7,7

Parallèlement, il ressort que le degré de confiance accordée aux voisins baisse à mesure que le niveau d'éducation des personnes interrogées augmente : 40% des personnes ayant atteint un niveau d'éducation inférieur au primaire accordent une forte confiance à leurs voisins contre seulement 18% chez celles ayant fait des études supérieures.

Tableau 20 : Degré de confiance envers les voisins

(Croisement selon le niveau d'éducation)

(En %)

	Niveau inférieur au primaire	Niveau primaire	Niveau secondaire	Études supérieures
Confiance forte	40,0	26,9	17,5	18,0
Confiance moyenne	48,1	57,9	58,3	62,7
Confiance faible	10,8	14,0	22,4	16,9

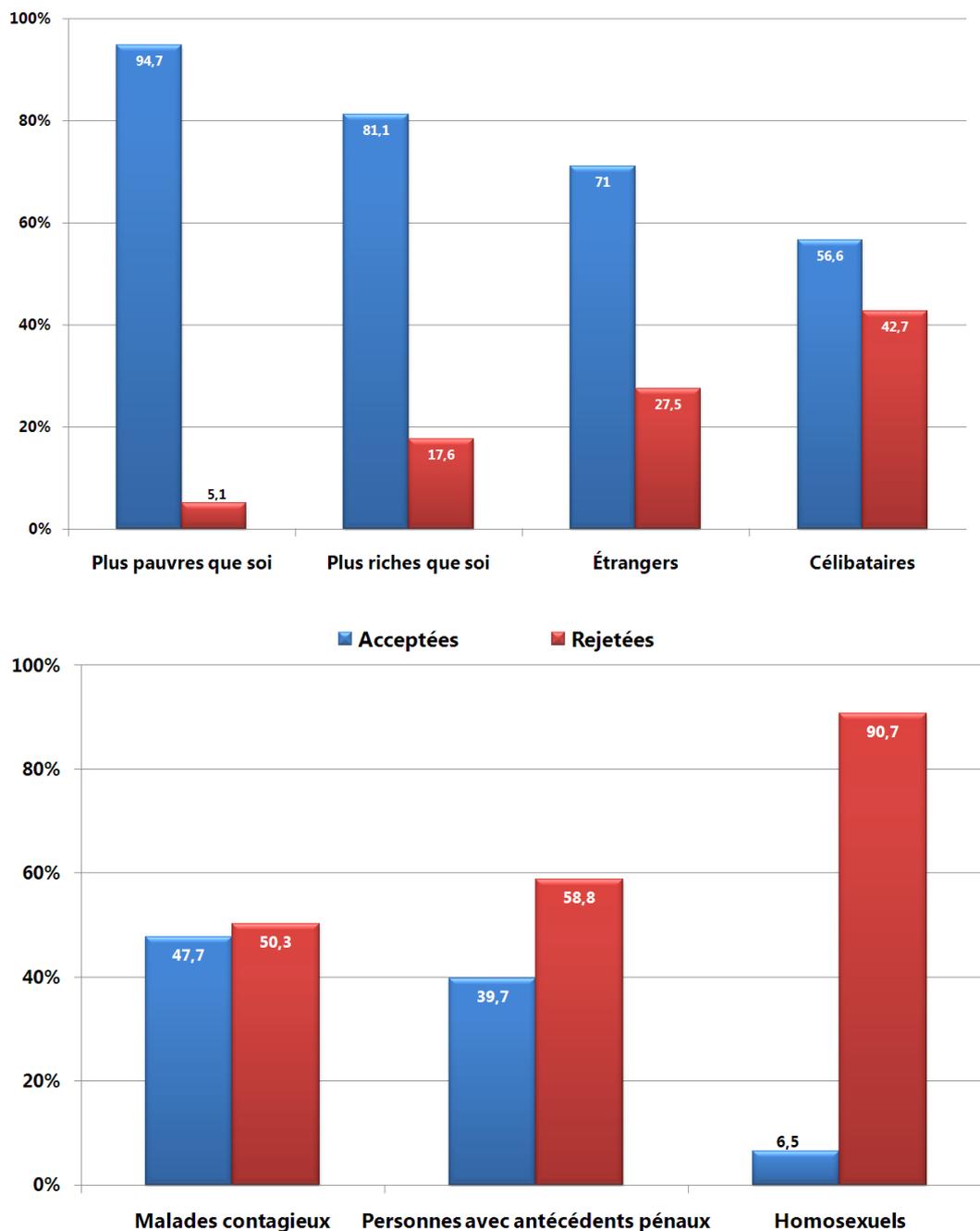
2.2.2. Liens de voisinage acceptés et ceux rejetés : prégnance des cadres normatifs

L'analyse de l'acceptation ou du rejet de ses voisins rend compte du degré d'acceptation de la différence et de la diversité parmi ses voisins et, par là même, offre la possibilité de scruter le cadre normatif du lien de voisinage, du lien social et du vivre-ensemble. C'est dans cette perspective qu'il a été demandé aux personnes interrogées d'indiquer, parmi une liste proposée, les personnes qu'elles aimeraient ou n'aimeraient pas avoir pour voisins.

Une grande majorité des personnes interrogées a affirmé accepter d'avoir comme voisins des personnes plus pauvres (94,7%) ou plus riches que soi (81,1%). Près de 71% accepteraient également d'avoir des étrangers pour voisins. Les célibataires sont acceptés par 56,6% des personnes interrogées.

Ceux que les personnes interrogées n'aimeraient pas avoir comme voisins sont, d'abord, les homosexuels (90,7%), les personnes ayant des antécédents pénaux (58,8%) et les personnes atteintes d'une maladie contagieuse (50,3%).

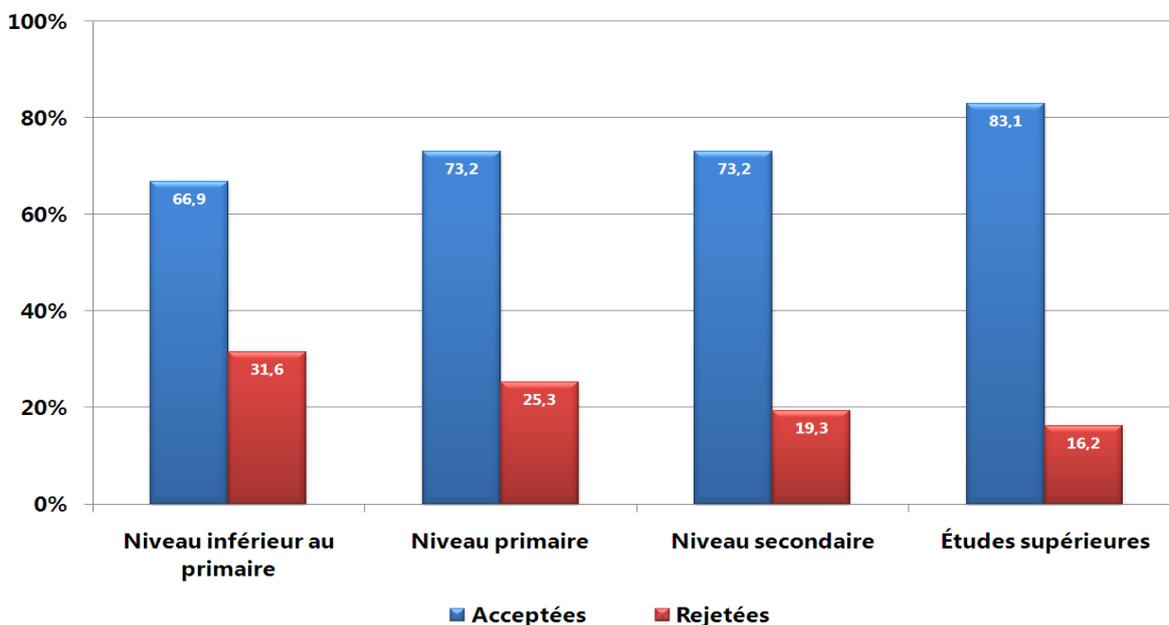
Graphique 19 : Personnes acceptées ou rejetées en tant que voisins



Dans l'ensemble, ces résultats varient peu en fonction du milieu de résidence et de l'âge. Les variations les plus significatives sont à relever en fonction du niveau d'éducation, notamment pour ce qui est du voisinage des étrangers. Ainsi, plus le niveau d'éducation des personnes interrogées augmente, plus elles sont enclines à accepter les étrangers comme voisins.

Graphique 20 : Personnes de nationalité étrangère acceptées ou rejetées en tant que voisins

(Croisement selon le niveau d'éducation)



2.2.3 Conclusion

Globalement, les conclusions suivantes peuvent être retenues :

- Le changement des attitudes envers le lien de voisinage participe d'une certaine dynamique d'individualisation de la société marocaine amorcée ces dernières décennies. Alors que par le passé, le voisinage constituait un des noyaux forts du lien social et des valeurs communautaires, les personnes interrogées préfèrent aujourd'hui maintenir une certaine distance vis-à-vis de leurs voisins. C'est, donc, un voisinage davantage plus restrictif qu'expansif qui est établi. Toutefois, les femmes interrogées sont moins enclines que les hommes à maintenir cette certaine distance par rapport aux voisins.
- L'attitude de retenue envers les voisins est nettement marquée parmi les personnes interrogées résidant en milieu urbain. Les ruraux préfèrent plutôt entretenir des relations de proximité et d'échange avec leurs voisins.
- La confiance envers les voisins est moins élevée parmi les personnes interrogées en milieu urbain que parmi celles habitant la campagne. Parallèlement, la confiance accordée aux voisins baisse à mesure que le niveau d'instruction de la personne interrogée augmente.
- En milieu urbain, alors que les trois quarts des personnes interrogées sont enclines à cohabiter et à vivre en copropriété, le voisinage paraît, plus que jamais, comme une source majeure d'inquiétude et de préoccupation pour le vivre-ensemble.

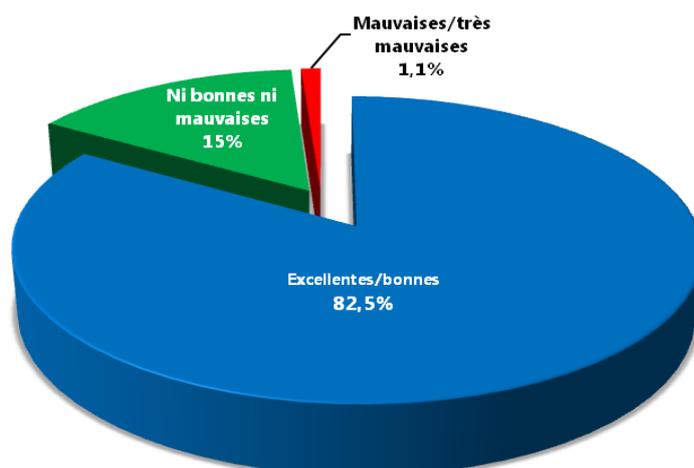
2.3. Le lien professionnel entre ouverture et fermeture

2.3.1. Image positive de l'état des relations au travail

Les espaces de travail sont un des hauts-lieux de déploiement et d'expression des liens sociaux entre les individus. Le lien du travail, ou le lien professionnel, constitue un champ privilégié pour examiner l'état du lien social en général. Dans cette perspective, il a été demandé aux personnes constituant l'échantillon de l'enquête de donner leurs appréciations générales concernant les relations nouées avec leurs collègues de travail.

Les données de l'enquête nationale sur le lien social révèlent que l'écrasante majorité des actifs interrogés ont qualifié le lien professionnel de bon à excellent (82.5%).

Graphique 21 : Avis sur l'état des relations avec les collègues de travail



Les appréciations de l'état des liens professionnels varient peu, selon les catégories socioprofessionnelles : 84,3% des patrons, cadres supérieurs et professions libérales interrogés qualifient le lien avec leurs collègues de travail de bon, voire d'excellent. Cette proportion est de 84,5% chez les commerçants et artisans et atteint 88,5% chez les salariés (cadres moyens et employés).

Tableau 21 : Relations avec les collègues de travail
(Croisement selon la catégorie socioprofessionnelle)

	(En %)		
	Excellentes et bonnes	Ni bonnes, ni mauvaises	Mauvaises
Salariés (cadres moyens, employés)	88,5	10,1	1,3
Commerçants et artisans	84,5	13,4	0,6
Patrons, cadres supérieurs et professions libérales	84,3	13,7	2,0
Ouvriers	81	17,8	0,9
Aides agricoles et petits métiers	78,5	18,8	1,7

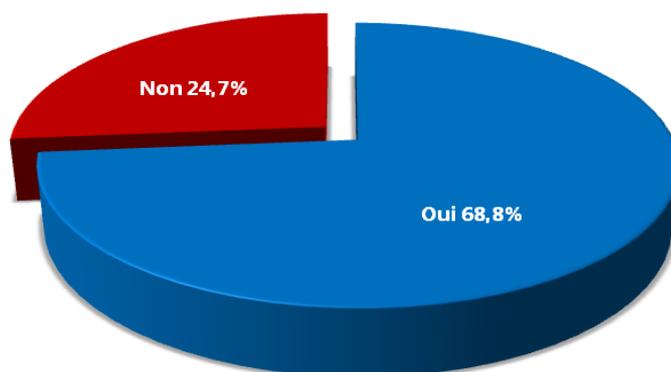
L'analyse des données de l'enquête nationale sur le lien social selon le genre de la personne interrogée confirme cette image positive des liens avec les collègues du travail : 86,2% des femmes et 81,4 % des hommes apprécient leurs relations avec les collègues du travail.

Bien que l'écrasante majorité des personnes interrogées semble relativement satisfaite de l'état de ses relations avec les collègues, il convient de vérifier, au préalable, si le lien de travail offre des opportunités de nouer des relations de confiance et de tisser des liens privés plus poussés.

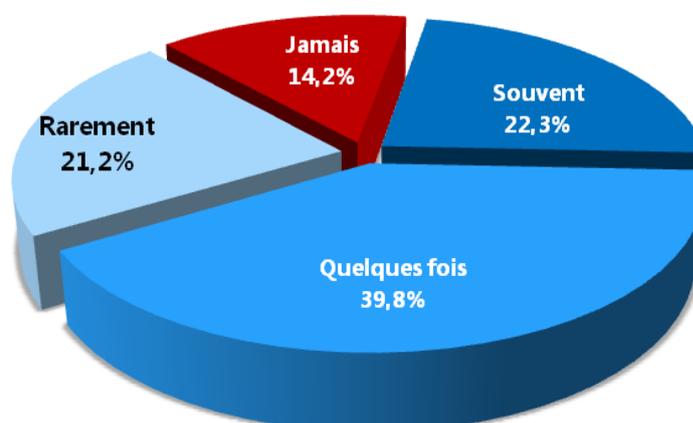
2.3.2. Travail et lien social : des liens extra-professionnels plutôt fermés qu'ouverts

Pour vérifier la capacité des individus à nouer des relations sociales avec leurs collègues à l'intérieur et à l'extérieur du cadre professionnel, il a été demandé aux personnes interrogées de préciser si elles entretenaient des relations d'affection avec quelques collègues de travail et s'il leur arrivait de les rencontrer et d'échanger des visites avec eux. Ainsi, 68,8% des personnes interrogées ont déclaré entretenir des liens d'affection avec quelques collègues, mais qu'il ne leur arrivait pas souvent de les rencontrer en dehors des lieux de travail. Près de 22,3% ont affirmé souvent rencontrer leurs collègues en dehors du cadre professionnel et 39,8% le font quelques fois seulement.

Graphique 22 : Y a-t-il parmi vos collègues de travail des personnes avec lesquelles vous avez des liens d'affection ?



Graphique 23 : Vous arrive t-il de rencontrer les gens qui travaillent avec vous à l'extérieur du travail ?



Dans l'ensemble, les rencontres avec les collègues en dehors du cadre travail sont relativement occasionnelles. Toutefois, ces rencontres sont sensiblement plus fréquentes chez les ouvriers, les aides agricoles et les personnes exerçant de petits métiers que chez les patrons, les cadres supérieurs et les professions libérales. En effet, 24,8% des ouvriers, des aides agricoles et des personnes exerçant de petits métiers affirment souvent rencontrer leurs collègues de travail à l'extérieur contre seulement 12,2% pour les patrons, les cadres supérieures et les professions libérales.

Tableau 22 : Fréquence des rencontres à l'extérieur avec les collègues de travail

(Selon la catégorie socioprofessionnelle)

(En %)

	Souvent	Quelques fois	Rarement	Jamais
Patrons, cadres supérieurs et professions libérales	12,2	49,0	20,4	18,4
Commerçants et artisans	20,0	42,6	24,4	11,5
Salariés (cadres moyens, employés)	21,1	42,4	18,4	17,0
Ouvriers	24,8	40,4	23,9	10,0
Aides agricoles et petits métiers	24,8	37,8	18,4	18,4

Les données de l'enquête nationale sur le lien social font également ressortir que les liens d'affection et les contacts extérieurs établis avec quelques collègues de travail ne conduisent pas, forcément, à nouer des liens privés forts et des relations de confiance mutuelle. Les échanges de visites entre collègues de travail sont relativement peu fréquents: 39,1% n'ont jamais invité un collègue de travail chez eux et 19,6% l'ont rarement fait.

Par ailleurs, les données de l'enquête ont révélé que 37,4% des actifs interrogés font moyennement confiance à leurs collègues de travail contre 50,2% qui leur accordent une forte confiance. Ces proportions sont relativement les mêmes à l'égard des supérieurs hiérarchiques et des subordonnés de la personne interrogée. Les niveaux de confiance sont, donc, mitigés, au regard de la qualité des liens du travail tels qu'ils sont décrits par les actifs interrogés et la fréquence des rencontres avec les collègues. Les contacts extra-professionnels existent, mais ils constituent une ressource limitée pour la construction d'un lien social privé et intense.

Tableau 23 : Niveau de confiance accordée aux collègues de travail

(En %)

	Vos collègues de travail	Votre supérieur hiérarchique	Vos subordonnés
Faible	12,2	17,9	15,7
Moyen	37,4	29,2	36,1
Fort	50,2	52,6	48,2

2.3.3 Conclusion

Bien que les relations entre les collègues de travail soient globalement qualifiées de bonnes, le lien professionnel demeure un lien d'intensité très moyenne :

- La plupart des personnes interrogées, quels que soient leur sexe et leur profession, qualifient le lien professionnel de bon à excellent et donnent une image plutôt positive de l'état de leurs relations au travail. En même temps, les rencontres entre collègues en dehors du travail et, surtout, les échanges de visites à domicile restent en deçà de la qualité du lien du travail.
- Les affinités personnelles au travail ne conduisent donc pas nécessairement à la construction de liens privés forts.
- Le niveau de confiance entre les collègues de travail est moyen malgré l'état très positif des relations de travail, les affinités entre collègues et la fréquence des rencontres en dehors du cadre professionnel.

3. Le lien politique et le lien civique : entre faiblesse et aspiration à la démocratisation

Le lien social est, par essence, un lien politique. L'enquête nationale sur le lien social a abordé les appréciations du lien politique et du lien civique susceptibles d'unir l'individu à la société dans son ensemble selon une logique de contractualisation. Il est, toutefois, difficile de cerner cette question dans sa globalité, compte tenu de sa grande complexité. Les indicateurs utilisés dans l'enquête nationale sur le lien social pour examiner cette question ne sont pas exhaustifs et il faudra, sans doute, les compléter par des investigations qualitatives.

Les indicateurs retenus pour approcher la question de l'état du lien politique et du lien civique sont : la participation politique par le biais du vote aux élections, la participation récente à un mouvement de protestation, la perception de certains mouvements sociaux de contestation ainsi que l'appréciation de quelques principes fondant les liens politique et civique tels que la liberté, le respect du droit et des lois ou le recours à la violence.

L'analyse de ces indicateurs permet de se faire une idée générale sur le diagnostic que font les personnes interrogées du lien sociopolitique dans la sphère publique et leurs aspirations quant à ses évolutions futures.

3.1. Faible intérêt pour la participation aux élections

Le manque d'intérêt pour la participation politique à travers les élections est une tendance lourde, relevée par plusieurs études et enquêtes au Maroc. Il serait le signe fort de la crispation des rapports avec les institutions politiques et de la détérioration de la confiance envers elles. La faible participation aux élections met à mal le processus de démocratisation de l'ordre politique et social et ne manque pas de se répercuter négativement sur le lien social. Les données recueillies de l'enquête nationale sur le lien social confortent ce constat.

Dans l'ensemble, une personne interrogée sur deux (50,4%) répond qu'il est inutile d'aller voter aux élections alors qu'une voix sur dix, seulement, répond le contraire (9,9%). En revanche, il ne ressort pas de grandes variations selon le genre, l'âge et le milieu de résidence. En effet, 52,6% des hommes et 48,2% des femmes pensent qu'il est inutile de voter. La même opinion s'observe presque autant chez les jeunes (51,6%) et chez les moins jeunes (49,6%) d'une part, que chez les ruraux (47,3%) et les urbains (52,3%) d'autre part.

Tableau 24 : Utilité du vote aux élections

(Croisements selon le genre, l'âge et le milieu de résidence)

(En %)

	Niveau national	Homme	Femme	18 à 30 ans	31 ans et plus	Urbain	Péri-urbain	Rural
Très utile	9,9	12,8	7,3	7,6	11,5	10,1	10,5	10,0
Assez utile	17,5	18,7	16,4	18,3	17,0	18,6	13,3	16,2
Pas très utile	18,7	14,2	23,1	19,4	18,3	15,9	19,3	22,6
Inutile	50,4	52,6	48,2	51,6	49,6	52,3	55,8	47,3
Ne sait pas	3,1	1,5	4,6	2,8	3,3	2,7	1,1	3,7
Ne répond pas	0,4	0,3	0,5	0,3	0,4	0,5	-	0,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

La distinction entre les différentes catégories socioprofessionnelles ne fait pas ressortir de grandes différences pour ce qui est des attitudes vis-à-vis du vote. Les personnes interrogées travaillant comme aides agricoles ou exerçant de petits métiers sont parmi les plus nombreuses à affirmer qu'il est inutile de voter (55,5%), suivis par les commerçants et artisans (54,7%). Seule la catégorie englobant les patrons, les associés et les professions libérales se démarque en étant seulement 38% à affirmer la même chose. Ainsi, la prédisposition à la participation électorale, appréhendée ici par l'appréciation de l'utilité du vote, est plus élevée chez les catégories sociales supérieures que chez les couches populaires. Elle est aussi relativement élevée chez les étudiants et plutôt faible chez les personnes inactives (femmes au foyer, retraités...).

Tableau 25 : Utilité du vote aux élections

(Croisement selon la catégorie socioprofessionnelle)

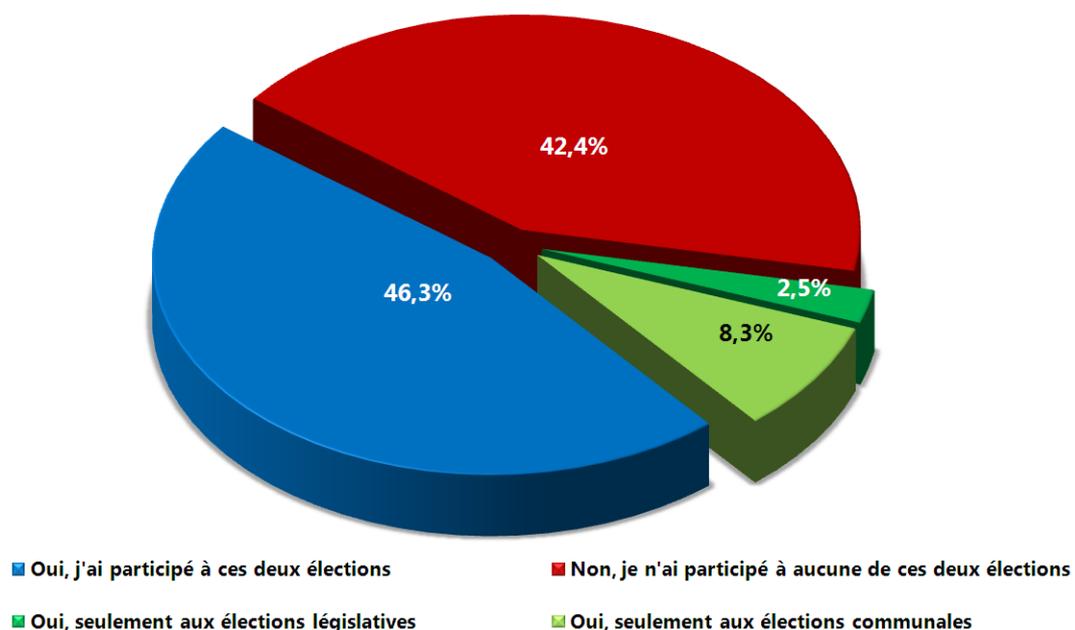
(En %)

	Très utile	Assez utile	Pas très utile	Inutile	Ne sait pas	Ne répond pas	total
Aides agricoles, petits métiers	9,9	16,1	15,8	55,5	2,6	0,1	100
Ouvriers	9,2	15,7	17,6	54,7	2,3	0,5	100
Commerçants et artisans	11,5	20,2	12,7	54,4	1,2	-	100
Salariés (cadres moyens, employés)	12,5	18,6	16,3	51,7	1	-	100
Chômeurs	10,3	16,2	19,5	50,5	3	0,4	100
Inactifs (femmes au foyer, retraités, handicapés, personnes malades...)	8,1	17	22,6	46,8	5	0,5	100
Étudiants	13,4	21,5	17,7	44,6	1,1	1,6	100
Patrons, cadres supérieurs et professions	15	28,3	18,3	38,3	-	-	100

Les perceptions négatives qui entourent le processus électoral sont à l'origine de la baisse tendancielle de la participation aux élections depuis les années 60. Selon les données de l'enquête nationale sur le lien social, moins de la moitié des personnes interrogées (46,3%) a déclaré avoir participé aux élections législatives du 7 septembre 2007 et aux élections communales du 12 juin 2009. Près de 42,4% d'entre elles ont déclaré n'avoir participé à aucune des deux élections.

Bien qu'elles ne soient pas comparables, les données de l'enquête nationale sur le lien social ne s'écartent pas beaucoup des taux de participation officiels aux scrutins de 2007 et de 2009 qui sont, respectivement, de 37% et de 52,4%.

Graphique 24 : Participation aux élections législatives (2007) et communales (2009)



Les différences d'attitudes en matière de participation électorale selon le milieu d'habitat sont liées aux caractéristiques des cultures politiques rurales et urbaines. En milieu rural, la mobilisation électorale est plus importante et le vote est plus envisagé comme un acte collectif, basé sur des affinités familiales et tribales que sur des affinités électives. En milieu urbain, les individus sont généralement plus sceptiques et plus méfiants envers la classe politique. Ainsi, la distinction entre les ruraux et les urbains interrogés montre une différence de près de 10 points de pourcentage : la proportion des ruraux ayant déclaré avoir participé aux deux élections législatives et communales est de 47,7% contre 37,9% pour les urbains.

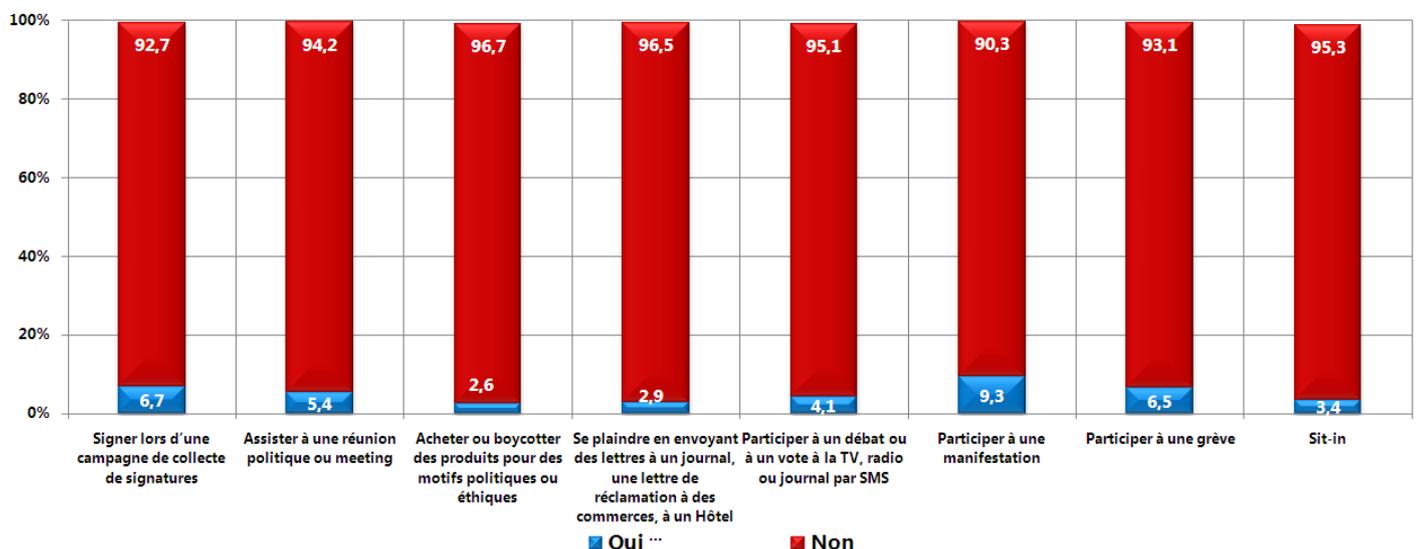
Pour justifier la non-participation aux élections, la raison la plus invoquée par les personnes interrogées est la non-inscription sur les listes électorales (24,8%). Cette raison est nettement plus évoquée par les jeunes en âge de voter en 2007 (37,6%) que les moins jeunes (19,1%). Les ruraux ont également été plus nombreux (31,5%) que les urbains (21,4%) à avoir invoqué le même motif.

D'autres raisons telles que le boycott comme moyen de faire changer les choses (14,4%) ou l'inutilité du vote (12%) figurent aussi parmi les justifications de la non-participation aux élections. Les réponses collectées confirment que la désaffection à l'égard de la politique s'explique, non seulement par les perceptions négatives développées sur la classe politique, mais aussi par la faiblesse de l'offre politique des partis : 9,4% des personnes interrogées déclarent ne pas avoir voté aux élections de 2007 et de 2009 parce que ni les candidats ni les programmes n'étaient convaincants. Ces réponses confirment la mauvaise image des partis et des hommes politiques et la faible confiance dont ils bénéficient.

3.2. Protestation et défense des intérêts communs : vitalité et risques

La protestation organisée ou spontanée à caractère ponctuel est une forme de mobilisation politique qui renseigne sur le degré d'engagement dans la sphère publique et, par là même, sur les chances de tissage de nouveaux liens moins conventionnels. Dans l'ensemble, les réponses formulées par les personnes interrogées montrent que l'écrasante majorité n'a participé à aucune action individuelle ou collective de protestation ou de défense d'intérêts communs lors des 12 mois précédant le déroulement de l'enquête.

Graphique 25 : Actions individuelles ou collectives de protestation ou de défense des intérêts lors des 12 derniers mois précédant l'enquête



Ainsi, seuls 9,3% des personnes interrogées ont déclaré avoir participé à une manifestation, 6,7% à une campagne de collecte de signatures, 6,5% à une grève et 5,4% ont assisté à une réunion ou à un meeting politique. Seulement 3,4% ont participé à un sit-in et 2,6% ont décidé de boycotter des produits pour des motifs politiques ou éthiques. Ces données illustrent l'émergence de nouvelles formes de protestation, comme la participation à une campagne de signatures.

En dix ans, la grève s'est progressivement banalisée et le nombre de personnes ayant déclaré y avoir participé a presque doublé. C'est ce qui ressort de la comparaison entre les données de l'enquête nationale sur le lien social avec les données de l'enquête internationale *World Values Survey* (WVS) effectuée en 2001 pour le Maroc. En 2001, seuls 2,3% des personnes interrogées ont déclaré avoir participé à une grève contre 6,5% en 2011.

Les jeunes se mobilisent beaucoup plus que les moins jeunes pour participer aux actions collectives de protestation : 15% des jeunes ont participé à une manifestation lors des douze derniers mois précédant l'enquête contre seulement 5,5% parmi les moins jeunes. Il s'avère aussi que les jeunes participent davantage aux grèves et aux sit-in.

Tableau 26 : Actions de protestation lors des 12 mois précédant l'enquête
(Croisement selon l'âge)

	(En %)			
	18 à 30 ans		31 ans et plus	
	Oui	Non	Oui	Non
Participer à une manifestation	15,0	84,5	5,5	94,2
Participer à une grève	9,4	90,0	4,6	95,1
Signer lors d'une campagne de collecte de signatures	7,8	91,5	6,0	93,5
Assister à une réunion ou à un meeting politique	7,0	92,5	4,4	95,3
Participer à un sit-in	5,1	93,5	2,1	96,6
Boycotter des produits pour motifs politiques ou éthiques	3,4	95,8	2,0	97,3
Se plaindre en envoyant des lettres à un journal, une lettre de réclamation à des commerces, à un hôtel...	2,5	96,9	3,2	96,3

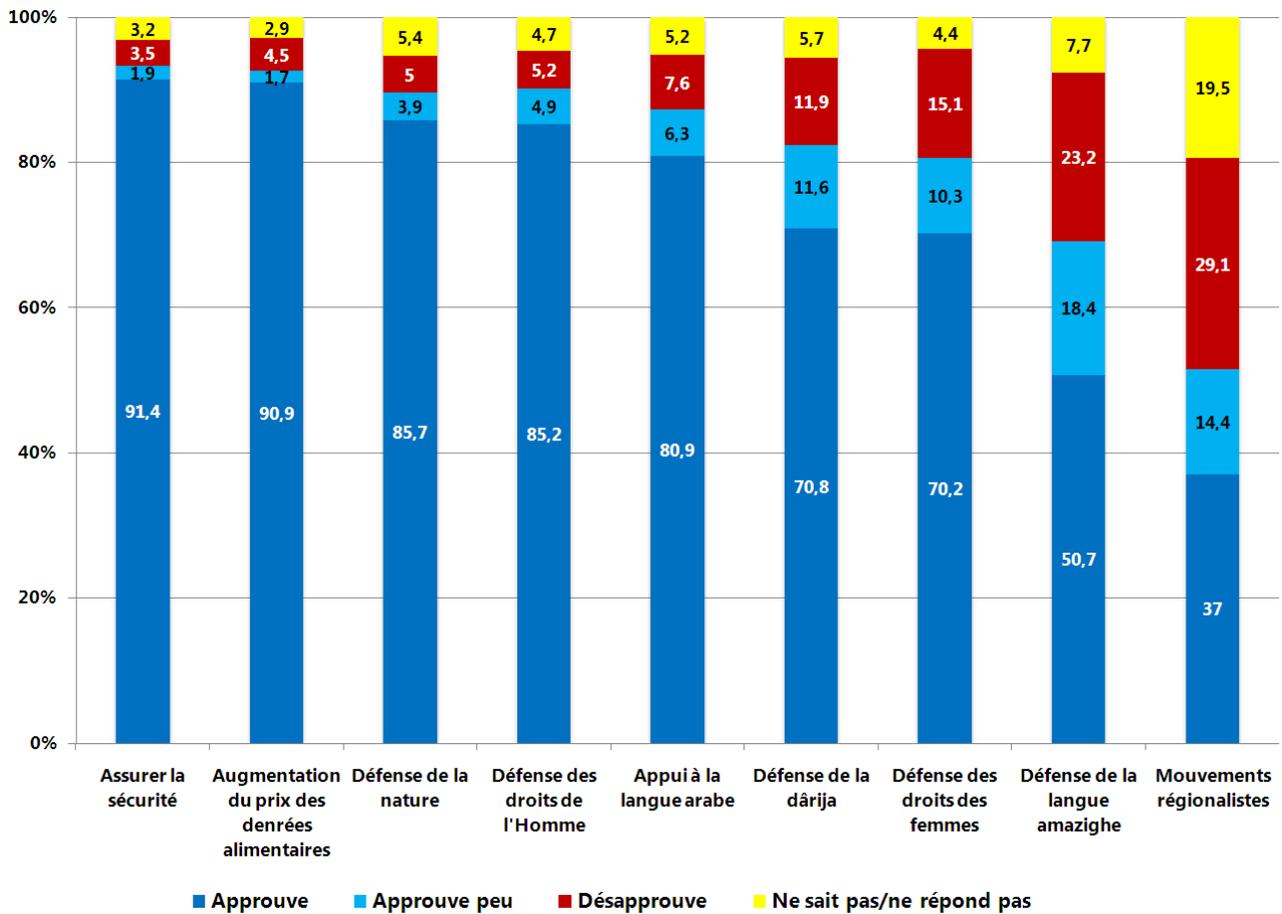
3.3. Perception positive des mouvements sociaux organisés et pacifiques

Si les mouvements sociaux sont des vecteurs de lien social autour d'actions associatives contestataires organisées (mouvements de défense des droits humains, mouvements amazighs, mouvements de défense des droits des femmes...), ils peuvent aussi fonctionner comme une expression de la désobéissance civile en cas d'éruption spontanée et violente. Les études de la phase qualitative du programme d'études de l'IRES sur le lien social ont montré l'ambivalence sémiotique de ces mouvements de contestation. Leur radicalisation et les différentes formes de protestation qu'ils prennent sont autant le signe de la fragilisation du lien sociopolitique existant et de sa remise en cause que la prémisse d'un lien alternatif, se construisant.

Les actions collectives organisées dans le cadre des mouvements sociaux prennent, ainsi, plusieurs formes. Cela pose la question de la portée et des limites de leur action en tant que canal de mobilisation autour d'enjeux ou de conflits collectifs, mais aussi celle de leur action de renforcement ou d'effritement des liens politiques et civiques. La perception de ces mouvements par la population est l'indicateur utilisé dans le cadre de l'enquête nationale sur le lien social pour aider à mieux les comprendre.

L'un des principaux paradoxes mis à jour par cette enquête est la concomitance d'une appréciation très positive de la plupart des mouvements sociaux visibles, organisés et pacifiques, d'une part et, d'autre part, le fait que les personnes interrogées ne se laissent pas facilement mobiliser par ces mouvements. En effet, tandis que 85,2% des personnes interrogées approuvent totalement les mouvements de défense des droits de l'Homme, l'écrasante majorité déclare n'avoir participé à aucun type de protestation durant les douze mois précédant l'enquête (voir graphique n° 25).

Graphique 26 : Attitude des personnes interrogées à l'égard de certains mouvements sociaux



Comme le montre le graphique précédent, les mouvements sociaux les plus approuvés sont, par ordre d'importance, ceux concernant la sécurité (91,4%), contre la cherté des denrées alimentaires (90,9%), en faveur de la défense de la nature (85,7%) et des droits de l'Homme (85,2%).

Les personnes interrogées ont donc tendance à approuver à la fois les mouvements sociaux, porteurs de préoccupations matérielles (insécurité, cherté de la vie, dégradation de l'environnement...) et ceux concernant la promotion des droits humains et le processus de démocratisation. Par contre, les appréciations affichées par les personnes interrogées laissent entrevoir un certain scepticisme à l'égard des mouvements de défense de la langue amazighe et surtout des mouvements régionalistes, car susceptibles de fonctionner comme vecteurs de crispations identitaires et culturelles.

L'analyse des données, en fonction des variables genre, âge et milieu de résidence, confirme, globalement, ces tendances générales. Quelques variations assez significatives sont à souligner, au regard du tableau ci-dessous :

Tableau 27 : Taux d'approbation des mouvements sociaux
(Croisements selon le genre, l'âge et le milieu de résidence)

(En %)

	Hommes	Femmes	18 à 30 ans	31 ans et plus	Urbain	Péri-urbain	Rural
Augmentation du prix des denrées alimentaires	92,3	89,6	92,2	90,0	90,2	93,0	91,5
Assurer la sécurité	91,2	91,5	93,7	89,7	91,8	93,7	90,7
Défense de la nature	84,6	86,8	89,1	83,5	88,1	89,8	82,3
Défense des droits de l'Homme	82,7	87,5	90,3	81,7	86,1	91,6	83,4
Appui de la langue arabe	80,0	81,4	84,4	78,6	83,0	79,7	78,6
Défense de la <i>dârija</i>	66,4	75,0	72,7	69,7	70,0	72,3	71,1
Défense des droits des femmes	52,2	87,3	74,6	67,2	72,0	72,6	66,9
Défense de la langue amazighe	47,4	53,7	49,7	51,4	50,4	62,1	49,3
Mouvements régionalistes	32,1	41,8	42,6	33,4	40,9	44,9	32,7

Comme il a été déjà relevé, les mouvements de protestation contre la vie chère et l'insécurité sont les plus approuvés par les personnes interrogées. A ce propos, il n'existe pas de différences notables selon le genre, l'âge ou le milieu de résidence. Mais, il est important de souligner que la proportion la plus élevée parmi les personnes interrogées qui approuvent les mouvements contre la vie chère s'observe chez les jeunes (92,3%) et en milieu périurbain (93%).

Dans l'ensemble, les femmes interrogées approuvent nettement plus que les hommes à approuver les mouvements de protestation cités. Il s'agit, notamment, de la défense des droits des femmes (87,3% contre 52,2%), la défense de la « *dârija* » (75% contre 66,4%) et de défense de la langue amazighe (53,7% contre 47,4% des hommes) ainsi que les mouvements régionalistes (41,8% contre 32,1%).

De même, les jeunes interrogés sont presque systématiquement plus nombreux que les moins jeunes à approuver ces mouvements sociaux, à l'exception de la défense de l'amazigh. Les périurbains sont, également, plus nombreux que les urbains et les ruraux à approuver les mouvements sociaux, sauf pour ce qui est de la défense de la langue arabe.

Des sensibilités différentes à l'égard des mouvements sociaux apparaissent, également, en fonction de la région de la personne interrogée.

Les mouvements de défense des droits de l'Homme sont approuvés dans les proportions les plus élevées à Marrakech-Tensift-El Haouz (95,9%) et dans les provinces du Sud (95,2%). C'est également dans la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz (82,4%) et dans les provinces du Sud (81,5%) que les mouvements de défense des droits des femmes recueillent les taux d'approbation les plus forts. Pour les mouvements régionalistes, les taux d'approbation atteignent leur niveau le plus élevé dans les provinces du Sud (63,5%) et dans la région de Chaouia-Ouardigha (61,7%). Les personnes interrogées sont, par contre, moins favorables aux mouvements régionalistes dans les régions de Doukkala-Abda (21,8%), de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër (20%) et de Taza-Al Hoceïma-Taounate (15,2%).

Ces chiffres sont seulement des moyennes et pourraient cacher des écarts importants au sein de chaque région. Il serait, alors, nécessaire de descendre au niveau provincial, voire communal, pour une appréciation plus fine des soutiens aux mouvements régionalistes au sein des régions.

S'agissant des mouvements de défense des langues arabe, dârija et amazighe, le niveau d'approbation est très variable selon la région.

Pour les mouvements de défense de la langue arabe, les régions qui arrivent en tête sont Chaouia-Ouardigha, Tanger-Tétouan et les provinces du Sud. En revanche, les taux d'approbation les moins élevés se trouvent à Souss-Massa-Draâ (59%) et à Meknès-Tafilalet (49,2%).

En ce qui concerne la défense de la *darjâ*, les taux d'approbation sont très élevés dans la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz (90,9%), de Tadla-Azilal (84,7%) et de Chaouia-Ouardigha (83,3%). Ils ne représentent que 47,8% pour la région du Souss-Massa-Draâ.

La défense de l'amazigh est le fait de quatre régions qui se démarquent, à savoir Marrakech-Tensift-Al Haouz (75,1%), Tadla-Azilal (74,7%), l'Oriental (70,3%) et Souss-Massa-Draâ (63,3%). Les régions où le taux d'approbation a été le plus faible sont Taza-Taounate-Al Hoceïma (28,5%) et Doukkala-Abda (26,5%).

Si certaines régions sont favorables à la promotion d'une langue particulière, d'autres prônant davantage la promotion de la diversité linguistique marocaine en général. Il en va, ainsi, de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz, de Tadla-Azilal, de l'Oriental et de Tanger-Tétouan où les taux d'approbation de la défense des langues marocaines (arabe standard, « *darjâ* » et amazigh) sont très élevés.

Tableau 28 : Taux d'approbation des mouvements sociaux
(Croisement selon la région)

(En %)

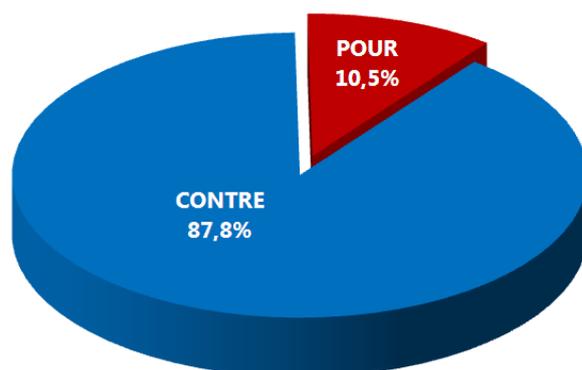
	Assurer la sécurité	Augmentation des prix des denrées alimentaires	Défense des droits de l'Homme	Défense de la langue arabe	Défense de la Dârija	Défense des droits des femmes	Défense de la langue Amazighe	Mouvements régionalistes
Chaouia-Ouardigha	98,8	98,2	90,6	93,6	83,3	76,9	47,7	61,7
Doukkala-Abda	95,9	96,5	85,8	90,7	77,0	66,3	26,5	21,8
Fès-Boulemane	92,6	95,0	85,5	88,8	76,5	68,6	53,7	36,0
Gharb-Chrarda-Béni Hssen	94,2	94,4	90,7	91,2	80,6	69,2	30,6	42,0
Grand Casablanca	93,1	93,8	85,4	84,8	70,9	74,8	50,7	39,3
Marrakech-Tensift-Al Haouz	97,2	95,7	95,9	93,9	90,9	82,4	75,1	48,8
Meknès-Tafilalet	77,3	76,6	67,2	49,2	52,0	54,7	59,0	30,9
Oriental	93,8	92,8	84,5	85,2	67,6	71,7	70,3	33,1
Provinces du Sud	96,8	78,1	95,2	93,6	68,7	81,5	42,2	63,5
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	70,4	67,7	63,2	63,5	55,4	56,6	44,3	20,1
Souss-Massa-Draâ	87,0	89,9	83,8	59	47,8	66,3	63,3	32,5
Tadla-Azilal	97,3	98,9	90,0	78,5	84,7	73,6	74,7	45,2
Tanger-Tétouan	96,7	97,0	95,0	96,3	80,9	68,2	40,8	39,1
Taza-Taounate-Al Hoceïma	87,9	91,1	78,3	68,7	59,1	66,4	28,5	15,2
Niveau national	91,4	90,9	85,2	80,9	70,8	70,2	50,7	37,0

3.4. Entre liberté et autoritarisme : appréciations contradictoires du lien politique

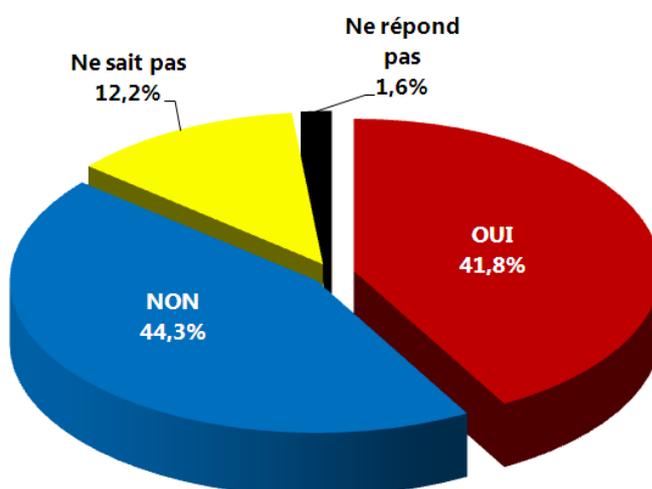
L'enquête nationale sur le lien social a accordé une importance particulière à certains aspects constitutifs du vivre-ensemble et de la cohésion sociale, tels la liberté, le respect du droit et le non-recours à la violence. Elle a révélé que les avis sont assez partagés, voire parfois contradictoires, bien que les attentes à l'égard de la démocratisation de l'ordre social et politique soient assez élevées.

Si l'usage de la violence est rejeté par l'écrasante majorité des personnes interrogées (87,8%), la liberté en tant que valeur ne fait pas l'unanimité. Ainsi, 41,8% des personnes interrogées pensent qu'au Maroc, la liberté d'expression (journaux, internet, société civile) pourrait nuire à la cohésion sociale.

Graphique 27 : Pour ou contre l'usage de la violence pour obtenir des droits ?



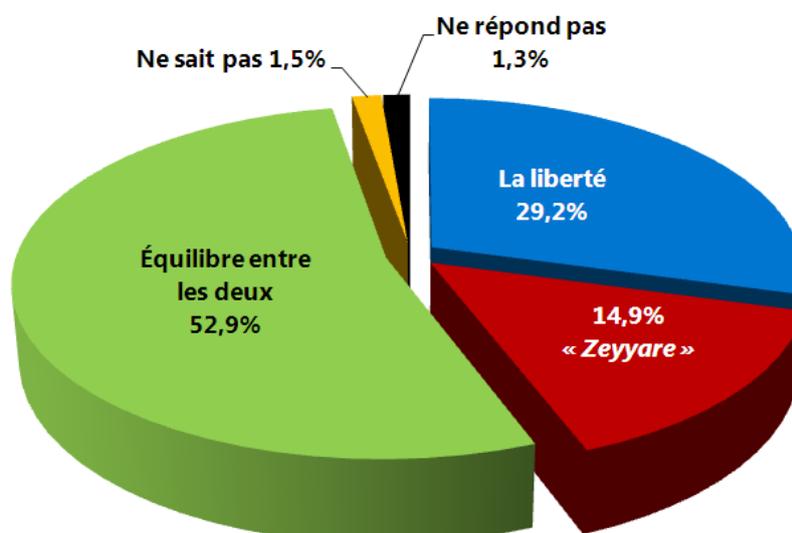
Graphique 28 : La liberté d'expression dans la presse peut-elle nuire à la cohésion sociale au Maroc ?



La proportion des personnes interrogées favorable à la liberté en tant que valeur unique du lien politique (29,2%) dépasse celle qui est uniquement pour le « *zeyyare* » (14,9%). La majorité (52,9%) aspire à instaurer des liens politiques fondés sur un équilibre entre liberté et autoritarisme.

Notion du sens commun, le « *zeyyare* » n'a pas été préalablement défini. Il peut être considéré comme le trait d'un style de gestion autoritaire des affaires, familiales ou publiques et peut donc être opposé à un style de gestion plus libéral.

Graphique 29 : Pour pouvoir vivre ensemble au Maroc, faut-il de la liberté ou du « zeyyare » ?



S'il y a une nette préférence pour l'équilibre entre la liberté et le « zeyyare », des différences apparaissent en fonction du genre, de l'âge et du milieu de résidence de la personne interrogée.

Les femmes interrogées ont été plus nombreuses que les hommes à se prononcer pour l'équilibre entre la liberté et le « zeyyare » (58,7% contre 46,9%). Par ailleurs, les jeunes ont réclamé plus de liberté (35,2%) que les moins jeunes (26,2%). Enfin, les personnes interrogées vivant en milieu périurbain et rural ont été plus nombreuses (respectivement 32,6% et 36%) que les urbains à préférer la liberté (26,1%).

Tableau 29 : Pour pouvoir vivre ensemble au Maroc, faut-il de la liberté ou du « zeyyare » ?

(Croisements selon le genre, l'âge et le milieu de résidence)

	(En %)						
	Hommes	Femmes	18 à 30 ans	31 ans et plus	Urbain	Périurbain	Rural
Plus de liberté	36,9	21,9	35,2	26,2	26,1	32,6	32,0
Plus de « zeyyare »	14,0	15,6	12,3	17,3	15,6	21,1	12,6
Equilibre entre liberté et « zeyyare »	46,9	58,7	51,0	56,5	54,8	45,3	52,6

3.5. Conclusion

- Le lien politique et le lien civique, susceptibles d'unir, d'une part, les citoyens entre eux et, d'autre part, l'Etat et les citoyens, demeurent faibles. Le manque d'intérêt pour la participation politique via les élections est important, notamment chez les jeunes.
- Si, dans l'ensemble, les Marocains interrogés participent peu aux protestations collectives ponctuelles et pacifiques, ils ont, pas contre, tendance à être favorables à divers mouvements sociaux. La plupart des mouvements sociaux organisés et pacifiques sont plutôt acceptés par eux.
- L'un des mouvements les plus approuvés par les personnes interrogées est celui qui est en faveur de la protestation contre la vie chère. Si ce type de mouvement se radicalise, il fonctionnera probablement comme un vecteur de désobéissance civile. Bien que l'écrasante majorité des personnes interrogées soit contre les actions violentes, le risque existe de voir des protestations pacifiques se transformer en agitations sociales violentes.
- La violence et l'autoritarisme absolu sont rejetés par l'écrasante majorité des personnes interrogées. Mais les risques perçus d'instabilité sociale les ont poussés, quels que soient leur âge, leur sexe et leur milieu de résidence, à préférer l'instauration d'un ordre, oscillant entre liberté et autoritarisme.

4. La confiance : ciment du lien social

Il est utile de d'abord faire la distinction entre trois catégories de confiance :

- La confiance interpersonnelle mécanique qui se rapporte à une personne en fonction de ses propres caractéristiques, telles l'appartenance à une famille, à une région ou à une catégorie sociale. Cette confiance, qui se construit hors du cadre de la relation, est une composante de la situation plutôt qu'une caractéristique propre de la personne.
- La confiance interpersonnelle relationnelle qui se construit entre deux partenaires sur des échanges passés ou attendus fondés sur la règle de la réciprocité.
- La confiance institutionnelle qui met face à face et en relations des individus et des institutions.

De même, quand la confiance envers une personne ou une institution est attendue, trois sortes d'attentes sont exprimées :

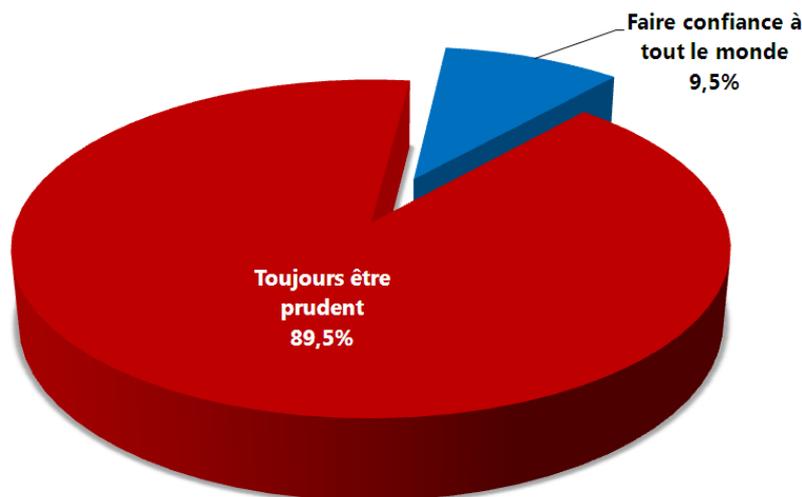
- Générales : elles donnent à croire que les décisions qui seraient prises entreraient dans l'ordre naturel et social des choses.
- Techniques : elles se fondent sur la connaissance des capacités et des compétences techniques et professionnelles des personnes ou des institutions.
- Morales : elles se réfèrent au sens de la responsabilité concernant les intérêts des uns et des autres.

4.1. Facteurs de renforcement de la confiance interpersonnelle

Les données de l'enquête nationale sur le lien social font ressortir que le degré de confiance diffère selon la nature du lien interpersonnel. Ce sont les personnes que nous connaissons le mieux et qui nous inspirent le plus confiance car ce sont celles qui sont les plus prévisibles et dont nous pouvons connaître les motivations.

Aussi, près de 89,5% des personnes interrogées affirment préférer être prudentes en se méfiant de l'autre plutôt que de faire confiance à tout le monde.

Graphique 30 : Niveau de confiance interpersonnelle



Les données du graphique n° 31 se réfèrent à la confiance interpersonnelle dans sa double composante, mécanique et relationnelle. Là encore le lien familial est celui de la confiance mécanique. Les personnes interrogées devaient citer les facteurs les plus importants, selon elles, qui déterminent le degré de confiance dans leurs relations interpersonnelles.

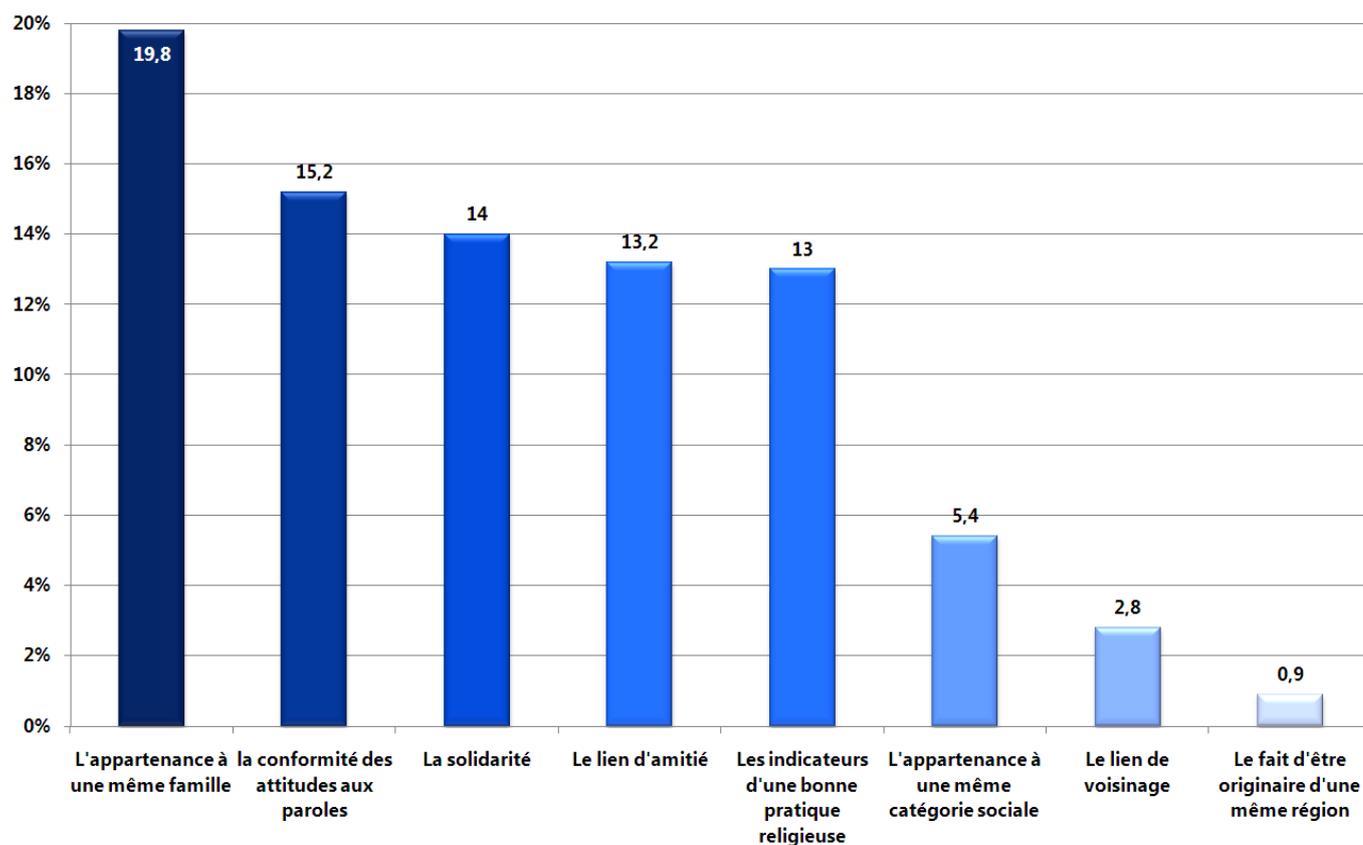
L'appartenance à une même famille arrive en premier, avec 19,8% des personnes interrogées qui le citent. Le lien familial est, également, le facteur le plus important de renforcement de la confiance chez les ruraux interrogés (23,5%) et, dans une moindre mesure, chez les périurbains (17,5%) et les urbains (16,9%).

La conformité des attitudes aux paroles, citée par 15,2% des personnes interrogées, est le second facteur le plus important de renforcement de la confiance interpersonnelle.

Les actes solidaires viennent en troisième place, en tant que facteur de renforcement de la confiance, avec 14% des personnes interrogées qui le citent. La solidarité peut être interpersonnelle, familiale, communautaire ou institutionnelle. Dans tous ces cas, elle contribue à renforcer les liens de confiance car elle implique l'empathie, l'altruisme, voire, parfois, un sacrifice en termes d'énergie, de temps et d'intérêt individuel.

Le lien d'amitié arrive en quatrième position, en tant que facteur de renforcement de la confiance interpersonnelle. Toutefois, le lien de voisinage et, notamment, l'appartenance à une même région ou catégorie sociale n'ont été évoqués que par un nombre réduit des personnes interrogées. Cela confirme le caractère concentrique de la confiance qui rayonne à partir du noyau familial, mais qui a tendance à s'affaiblir à mesure que l'on s'éloigne du particulier et du personnel et que l'on se dirige vers le général et l'impersonnel.

Graphique 31 : Les facteurs qui contribuent le plus à renforcer la confiance dans les relations entre personnes



Le croisement de ces données avec la variable âge montre que les 18 à 30 ans et les 31 ans et plus ont, dans l'ensemble, des attitudes similaires quant aux facteurs de renforcement de la confiance, exception faite de deux domaines : l'amitié et le volontariat. Les jeunes sont plus nombreux que les moins jeunes à considérer que l'amitié est un facteur de renforcement de la confiance (18,5% du total des jeunes contre 9,7% des moins jeunes). Les moins jeunes sont, néanmoins, plus nombreux à mettre en avant le volontariat (15,8% du total des moins jeunes contre 8,8% des jeunes).

La proximité familiale et les caractéristiques dont une personne est susceptible d'être créditée, comme le fait de faire preuve de solidarité, de volontariat, ainsi que la conformité des attitudes aux paroles constituent les principaux ressorts de la confiance interpersonnelle, d'une manière plus significative que la simple appartenance à un même voisinage, à une même région ou à une même catégorie sociale.

4.2. Confiance interpersonnelle

Il convient de rappeler, ici, les résultats de la phase qualitative du programme d'études de l'IRES sur le lien social et qui ont illustré l'étroite imbrication entre les deux facettes de la confiance interpersonnelle et institutionnelle.

Les êtres humains se caractérisent par la possession, non seulement d'un capital économique, sanitaire et culturel, mais, aussi, par la possession d'un capital social. Ce capital social a pour fondement essentiel la confiance, tant interpersonnelle qu'institutionnelle.

Il importe, dès lors, de connaître le degré de confiance accordée à certains groupes et institutions

La lecture des données du tableau n° 30 permet de distinguer trois groupes selon le degré de confiance qui leur est accordé :

- Un premier groupe jouissant d'une confiance forte : il s'agit de la famille et des amis dont la proportion des personnes interrogées leur faisant fortement confiance est, respectivement de 78,3% et 65,2%. Ces deux groupes sont caractérisés par une taille réduite, des liens personnels directs et plus ou moins constants.
- Un deuxième groupe jouissant d'une confiance moyenne, constitué de deux liens relativement distants : le lien de travail et le lien de voisinage. Il comprend le supérieur hiérarchique (52,4%), les voisins (51,4%), les collègues de travail (50,3%) et les subordonnés (48,2%). La connaissance des personnes formant ces groupes est généralement partielle, sélective et différenciée.
- Un troisième groupe jouissant d'une confiance moyenne, voire faible : Il se compose des camarades d'études (43,9%), des habitants de la même ville ou du même douar (42,1%), des Marocains en général (39,2%) et des gens de la même commune (33,3%).

Tableau 30 : Confiance en certains groupes et personnes

(En %)

		Forte	Moyenne	Faible
Confiance forte	Les membres de la famille	78,3	17,6	4,5
	Les amis	65,2	27,4	7,4
Confiance moyenne	Le supérieur hiérarchique au travail	52,4	29,2	18,4
	Les voisins	51,4	36,3	12,3
	Les collègues de travail	50,3	37,4	12,3
	Les subordonnés	48,2	35,9	15,9
Confiance faible	Les camarades d'études	43,9	39,6	16,6
	Les gens de la même ville ou du même douar	42,1	42,8	15,1
	Les Marocains	39,2	45	15,8
	Les gens de la même commune	33,3	40,1	26,6

Confiance dans le milieu du travail

La prise en considération du genre de la personne interrogée présente de légères variations entre les hommes et les femmes quant au degré de confiance accordée à leurs collègues de travail.

Près de 51% des hommes interrogés accordent une confiance forte à leurs collègues de travail contre 48% chez les femmes. La confiance accordée au chef hiérarchique est relativement la même pour les hommes et les femmes. Enfin, ces dernières sont 44,4% à faire fortement confiance aux subordonnés contre 49,2% pour les hommes.

La comparaison par milieu de résidence a permis de révéler des différences significatives quant au degré de confiance accordée aux collègues au travail : les actifs interrogés vivant en ville sont nettement moins nombreux à accorder une forte confiance à leurs collègues de travail (42,2%) que ceux vivant en milieu périurbain (50,8%) et en milieu rural (59,1%). Ceci pourrait s'expliquer par l'interconnaissance qui existe parfois dans les milieux ruraux et qui précède l'exercice d'un travail en commun, ainsi que par l'existence de liens familiaux et spatiaux entre les collègues de travail.

Tableau 31 : Confiance dans les collègues de travail

(Croisement selon le milieu de résidence)

(En %)

	Forte	Moyenne	Faible
Urbain	42,2	41,2	16,6
Périurbain	50,8	37,9	11,4
Rural	59,1	34,3	6,6

Confiance dans les Marocains

Le degré de confiance accordée aux Marocains, comme le montre le tableau n° 30, est sans commune mesure avec l'identification quasi-unanime à la marocanité et à l'attachement, là encore très fort, au Maroc (voir tableaux n° 42 et 43). Le croisement des données concernant la confiance que les personnes interrogées accordent aux Marocains a révélé des différences sensibles entre les urbains, les périurbains et les ruraux.

Tableau 32 : Confiance dans les Marocains

(Croisement selon le milieu de résidence)

(En %)

	Forte	Moyenne	Faible
Urbain	31,0	49,7	19,3
Périurbain	38,5	43,8	17,7
Rural	48,4	40,0	11,6

La confiance dans les Marocains croît à mesure que l'on passe de l'urbain au périurbain, puis au rural. Ce sont les ruraux interrogés qui font le plus fortement confiance aux Marocains.

Confiance dans les habitants de la même ville et du même douar

Les ruraux sont, à nouveau, ceux qui expriment le plus haut degré de confiance dans les citoyens de leur douar. Rien de surprenant à cela, vu la taille réduite du douar et tout ce qui en résulte en termes d'interconnaissance, de proximité, d'interactions et d'échanges multiples entre ses habitants.

Tableau 33 : Confiance dans les habitants de la même ville ou du même douar
(Croisement selon le milieu de résidence)

	(En %)		
	Forte	Moyenne	Faible
Urbain	30,8	48,3	20,9
Périurbain	41,2	48	10,8
Rural	56	34,8	9,2

4.3. Confiance dans les institutions

Tout au long des deux dernières décennies, de nombreux chercheurs se sont intéressés à la question de la confiance dans les institutions, tant dans les démocraties avancées, que dans les sociétés en transition démocratique. Généralement, la confiance institutionnelle s'explique par l'effectivité et la capacité perçues qu'à une institution en termes de compétences techniques et de ressources nécessaires pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés. L'enquête nationale sur le lien social offre la possibilité de savoir ce qu'il en est au Maroc concernant les institutions régaliennes, représentatives et autres. A ce titre, il faut, tout d'abord, rappeler que les informations collectées dans le cadre de cette enquête se réfèrent, non pas à des attributs objectifs d'évaluation des institutions, mais à des perceptions et des jugements de confiance/déficience de la part des personnes interrogées.

Les personnes interrogées disent accorder ou ne pas accorder leur confiance à l'institution plutôt qu'au champ (social, médiatique, civique...) auquel elles font partie. Aussi, l'école, l'université, l'armée et les organisations des droits de l'Homme représentent les institutions qui bénéficient de la confiance du plus grand nombre de personnes interrogées. Inversement, les partis politiques, le parlement, les syndicats et les tribunaux sont les institutions qui sont créditées d'une marge de confiance étroite.

Globalement, les personnes interrogées n'établissent aucune équivalence, en termes de niveau de confiance accordée, entre les institutions composant une même catégorie, fût-elle sociale, civique, médiatique ou en rapport avec les autorités. Elles distinguent plutôt, au sein de chaque catégorie, l'institution digne d'un degré élevé de confiance et celle qui n'en est pas digne.

S'agissant des institutions régaliennes, la proportion des personnes interrogées qui accorde une forte confiance à l'armée (61,1%) est presque doublement supérieure à celle qui en fait de même envers la police (32,1%) et bien plus pour ce qui est des tribunaux (23,8%) et du gouvernement (20,8%).

Dans la catégorie des institutions sociales, les personnes interrogées sont nettement plus nombreuses à accorder une confiance forte aux écoles (64,1%) et aux universités (63,6%) qu'aux hôpitaux (26,2%).

Dans le milieu des médias, il y a plus de personnes interrogées qui accordent un degré de confiance élevé aux chaînes arabes, captées par satellites (41,5%) qu'aux chaînes nationales 2M (36%) et TVM (33,8%).

Dans la sphère civique et d'intermédiation, les organisations des droits de l'Homme sont davantage créditées d'un niveau élevé de confiance (59,2%) que les syndicats (22,2%), le parlement (13,3%) et les partis politiques (7,7%).

Tableau 34 : Confiance accordée par les personnes interrogées aux institutions suivantes

	(En %)		
	Forte	Moyenne	Faible
Ecole	64,1	22,0	13,9
Université	63,6	22,7	13,7
Armée	61,1	18,4	20,4
Organisations des droits de l'Homme	59,2	23,2	17,6
TV arabes/satellite	41,5	37,3	21,2
2M	36,0	35,0	29,0
TVM	33,8	35,2	31,0
Police	32,1	26,2	41,7
Hôpitaux	26,2	26,0	47,9
Tribunaux	23,8	28,5	47,8
Syndicats	22,2	30,0	47,8
Gouvernement	20,8	27,4	51,8
Parlement	13,3	26,5	60,2
Partis politiques	7,7	25,1	67,2

La présentation des données de l'enquête nationale sur le lien social selon la variable sexe montre qu'il existe des différences importantes entre les hommes et les femmes quant au degré de confiance accordée aux différentes institutions. Dans l'ensemble, les femmes accordent aux institutions un degré de confiance plus élevé que les hommes.

Tableau 35 : Confiance accordée par les personnes interrogées aux institutions suivantes

(Croisement selon le genre)

(En %)

	Forte		Moyenne		Faible	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Armée	58,7	63,7	19,9	16,8	21,4	19,5
Université	54,8	73,0	26,6	18,6	18,6	8,4
Ecole	54,4	73,7	26,2	17,8	19,4	8,5
Organisations des droits de l'Homme	51,6	66,8	27,0	19,4	21,4	13,9
TV arabes captées par satellite	33,2	50,4	41,0	33,3	25,8	16,3
Police	25,3	39,0	27,0	25,4	47,7	35,6
2M	20,7	51,1	37,0	33,0	42,3	15,9
Hôpitaux	20,4	31,9	27,8	24,2	51,9	44,0
TVM	19,3	48,4	36,4	34,1	44,3	17,6
Tribunaux	15,7	32,2	27,0	30,0	57,4	37,8
Syndicats	15,5	30,6	28,3	32,1	56,2	37,3
Gouvernement	12,9	29,5	24,8	30,3	62,3	40,3
Parlement	7,9	19,5	21,6	32,1	70,6	48,4
Partis politiques	4,6	11,1	20,8	29,8	74,6	59,1

Si les urbains, les périurbains et les ruraux interrogés ont des attitudes de confiance plus ou moins similaires envers la plupart des institutions considérées, ils éprouvent, néanmoins, des degrés de confiance différents envers l'école, l'université et les syndicats.

Tableau 36 : Confiance envers l'école

(Croisement selon le milieu de résidence)

(En %)

	Forte	Moyenne	Faible
Urbain	58,4	25,6	16,0
Périurbain	71,1	20,0	8,9
Rural	70,0	18,6	11,4

Les ruraux qui font face aux plus grandes difficultés, en matière de scolarisation de leurs enfants sont, en même temps, ceux qui expriment le plus fortement leur confiance envers l'école. Ce même schéma s'applique aussi à l'université.

La confiance envers les syndicats diminue lorsque l'on passe du milieu rural au milieu périurbain et urbain.

Tableau 37 : Confiance dans les syndicats

(Croisement selon le milieu de résidence)

(En %)

	Forte	Moyenne	Faible
Urbain	17,9	30,2	51,9
Périurbain	23,4	35,1	41,5
Rural	28,3	28,9	42,9

Le niveau de revenu du ménage est aussi une variable qui influe sur l'attitude de confiance/défiante envers certaines institutions. C'est, notamment, le cas des chaînes de télévisions marocaines (TVM et 2M) et des tribunaux. Si, dans la tranche des revenus mensuels se situant entre 1.000 et 2.000 DH, une proportion de 37,5% de personnes interrogées expriment un degré de confiance élevé à leur égard, dans la tranche des 6.000 DH par mois et plus, cette proportion se réduit à 20%.

Pour ce qui est des tribunaux, les personnes interrogées à bas revenus mensuels (1.000 à 2.000 DH) sont plus nombreuses à exprimer un degré élevé de confiance envers cette institution (27,4%), comparés à la tranche 6.000 DH et plus (15,8%). Quant aux autres institutions, elles font l'objet d'un degré de confiance plus ou moins similaire quelles que soient les différentes tranches de revenus.

4.4. Conclusion

A l'aune des données globales de l'enquête nationale sur le lien social, l'examen de la confiance permet de tirer les conclusions suivantes :

- Les liens de confiance primordiaux se tissent au sein du cercle familial et amical.
- Des facteurs tels que la correspondance entre les attitudes et les actes chez un individu, le volontariat et la solidarité contribuent fortement à renforcer les liens de confiance interpersonnelle.
- A mesure que l'on s'éloigne du cercle restreint de la famille et des amis et que l'on se rapproche des milieux du travail, des études et du voisinage, les niveaux de confiance et de solidarité chez les personnes interrogées diminuent.
- S'agissant de la confiance institutionnelle, les opinions exprimées n'établissent pas de distinction en termes de niveau de confiance accordée entre les institutions d'une même catégorie, qu'elles soient régaliennes, sociales ou civiques. Les institutions sont plutôt différenciées selon le niveau de confiance qu'elles inspirent.

- Parmi les institutions régaliennes, seule l'armée bénéficie d'un degré de confiance élevé, tandis que la police, la gendarmerie, les tribunaux et le gouvernement font l'objet d'une forte méfiance à leur égard.
- Parmi les institutions sociales, les écoles et les universités sont créditées d'un niveau de confiance nettement plus fort que les hôpitaux.
- Parmi les institutions d'intermédiation, le niveau de confiance accordée aux organisations de défense des droits de l'Homme contraste fortement avec la méfiance exprimée à l'égard des syndicats, le parlement et les partis politiques.

5. La solidarité

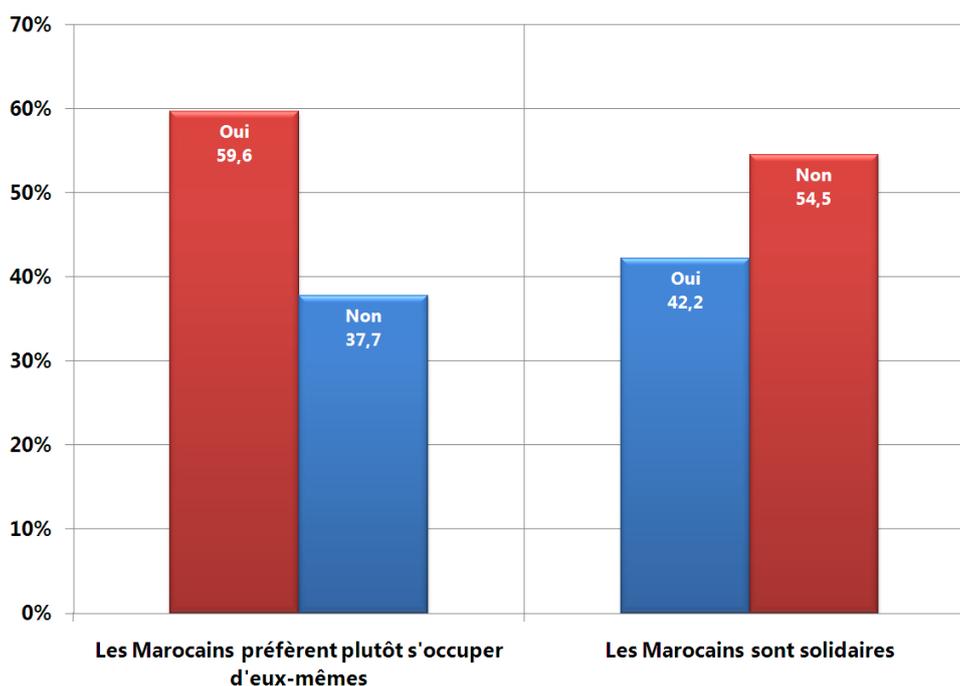
Les études empiriques ont montré que la solidarité est en recul du fait de la disparition des conditions sociales qui la rendaient possible. Étant fonction d'un contexte social, la solidarité ne dépend donc pas exclusivement de la bonté ou de la volonté des individus. Il s'agit donc ici de rendre compte des perceptions et des attitudes à l'égard des solidarités mutuelles fondant le lien social et la cohésion. Les situations et les formes de solidarité étant multiples, l'examen de la situation est rendu possible grâce à des indicateurs, tels que l'appréciation de l'état de la solidarité et son évolution, le sentiment de solitude, la pratique du don ou « sadakâ », les liens de solidarité les plus valorisés...

5.1. Dégradation des liens de solidarité dans la société

Les différentes enquêtes effectuées sur cette question révèlent que la solidarité au Maroc est largement valorisée. Selon l'enquête mondiale sur les valeurs (World Value Survey-Maroc 2007), 63,4% des personnes interrogées ont répondu qu'il était important d'aider son prochain.

Si la majorité des personnes interrogées valorise le principe de solidarité, elle estime, en revanche, que sa pratique dans la réalité est plutôt faible. D'après les données de l'enquête nationale sur le lien social, 59,6% des personnes interrogées estiment que les Marocains préfèrent plutôt s'occuper d'eux-mêmes et 54,5% répondent qu'ils ne sont pas solidaires avec les autres. Ces résultats donnent une image dégradée des liens de solidarité dans la société.

Graphique 32 : Appréciation de la solidarité



Les études et enquêtes sur les solidarités au Maroc étant relativement rares, l'enquête nationale sur le lien social permet d'élucider la réalité des pratiques de solidarité aussi bien en ville qu'à la campagne. Selon cette enquête, les liens de solidarité seraient en recul d'une manière plus prononcée en ville qu'à la campagne. En effet, 64,6% des personnes interrogées considèrent que les solidarités en milieu urbain ont baissé.

Ces appréciations de sens commun ne sont pas nécessairement le reflet de la réalité, mais elles fournissent un certain éclairage sur les nouvelles réalités sociales. L'urbanisation au Maroc s'est accompagnée de la désagrégation des solidarités communautaires. De même, l'individualisme, en tant que trait des nouveaux modes de vie urbains, ne manque pas d'affaiblir les solidarités traditionnelles. Ce sont ces évolutions qui ont amené les personnes interrogées à constater, en grand nombre, le déclin des solidarités en ville. Par contre, pour ce qui est du niveau de solidarité dans le monde rural, les avis sont plus partagés et moins uniformes : 33,9% des personnes interrogées considèrent que les solidarités en milieu rural ont augmenté contre 31,9% qui pensent le contraire et, enfin, 27,2% déclarent qu'elles sont restées au même niveau.

Tableau 38 : Evolution des liens de solidarité en milieu urbain et rural

(En %)

	Ville	Campagne
Baissé	64,6	31,9
Augmenté	13,2	33,9
Resté au même niveau	14,1	27,2
Ne sait pas	7,9	6,9
Ne répond pas	0,2	0,1
Total	100	100

L'enquête nationale sur le lien social met en évidence la prégnance d'un sentiment majoritaire de solitude et d'exclusion parmi les différentes catégories des personnes interrogées

Le sentiment de solitude peut naître de l'isolement de l'individu et de son incapacité à s'insérer dans des liens sociaux d'amitié, de voisinage, de travail, de solidarité... Bien que la solitude ne soit pas forcément synonyme d'absence de vie relationnelle, le sentiment d'être seul en tant que situation subjective est un indicateur assez significatif de l'absence de liens sociaux intenses avec les autres (y compris les liens de solidarité, l'altruisme, la coopération...). A ce propos, l'enquête montre qu'une personne interrogée sur quatre a souvent le sentiment d'être seule (24,7%) et qu'une large majorité d'entre elles (60,1%) pense que les autres ne font pas preuve de solidarité.

Les personnes interrogées ont également affirmé que les manifestations de solidarité de la part des autres sont plutôt faibles alors qu'elles ont souvent besoin de l'aide d'autrui. Ainsi, 30,7% des personnes interrogées ont quelquefois le sentiment d'être délaissés par les autres et 14,2% l'ont souvent.

Tableau 39 : Sentiment de solitude et solidarité

(En %)

	Sentiment d'être seul	Sentiment que les autres personnes sont solidaires avec vous	Sentiment que vous êtes délaissés par les autres	Sentiment que vous n'avez besoin de personne
Souvent	24,7	22,8	14,2	15,5
Quelquefois	36,2	52,3	30,7	28,6
Rarement	17,9	17,1	29,1	24
Jamais	18,7	60,1	23,9	29,8

L'analyse des données selon le genre, l'âge et le milieu de résidence confirme ce constat. Dans l'ensemble, il n'existe pas de fortes variations entre les femmes et les hommes, les jeunes et les moins jeunes, les ruraux et les urbains.

Près de 30,6% des femmes interrogées affirment souvent éprouver un sentiment de solitude et d'exclusion contre 22,6% pour les hommes. Les jeunes sont 23,5% à faire la même déclaration contre 29% pour les moins jeunes. Enfin, le sentiment d'être souvent seul est exprimé par 28% des urbains interrogés contre 24,3% pour les ruraux.

Tableau 40 : Sentiment d'être seul

(Croisements selon le genre, l'âge et le milieu de résidence)

(En %)

		Souvent	Quelques fois	Rarement	Jamais
Genre	Femmes	30,6	39,2	14,1	15,1
	Hommes	22,6	35,8	20,1	18,7
Age	18 à 30 ans	23,5	40,9	18,0	16,4
	31 ans et plus	29,0	35,3	16,3	17,2
Milieu de résidence	Urbain	28,0	39,0	15,5	16,3
	Semi urbain	23,2	37,5	22,5	15,8
	Rural	24,3	36,8	18,7	17,9

5.2. Les solidarités pratiquées : primauté aux solidarités familiales

Alors que les appréciations subjectives et le sens commun des personnes interrogées font apparaître une image dégradée de la solidarité et de l'entraide dans la société, l'analyse des solidarités pratiquées issue de l'enquête nationale sur le lien social montre que les pratiques contredisent quelque peu les réalités perçues. En effet, l'écrasante majorité des personnes interrogées (84,9%) déclarent faire des dons à l'occasion (« *sadakâ* ») et 82,3% affirment être souvent solidaires avec leurs parents. Près de 33,2% répondent être souvent solidaires avec leurs voisins et 20,2% avec les pauvres.

Tableau 41 : Solidarités pratiquées par les personnes interrogées

(En %)

	Souvent	Quelques fois	Rarement	Jamais
Avec les parents	82,3	12,9	2,6	2,2
Avec les amis	38	44,9	10	7,1
Avec Les voisins	33,2	48,4	12,6	5,8
Avec les collègues de travail	21,4	37,6	14,7	26,3
Avec les pauvres	20,2	50,6	22,6	6,7
Avec les orphelins	16,4	42,4	25,3	15,9
Avec les handicapés	7,9	21	25,3	45,8
Avec les associations de solidarité et d'entraide	2,1	5,3	8,4	84,2

Les solidarités familiales dominent les différentes formes de solidarités pratiquées au Maroc. Ce constat, relevé par plusieurs enquêtes, se confirme au niveau de l'enquête nationale sur le lien social. Par ailleurs, il n'existe pas de différences notables selon le milieu d'habitat des personnes interrogées, puisque 80,6% des urbains déclarent être souvent solidaires avec leurs parents. 76,5% de celles vivant en milieu périurbain et 80,9% en milieu rural répondent la même chose. De même, il y a peu de variations selon le genre de la personne interrogée : 84,2% des hommes déclarent être souvent solidaires avec leurs parents et 76,3% des femmes affirment la même chose.

Les solidarités envers les parents demeurent, donc, un élément clé du lien social. Les parents attendent beaucoup de leurs enfants et ces derniers ne manquent pas, en général, de répondre à l'appel. Il en ressort que les personnes interrogées pratiquent plus une solidarité à fondement moral ou religieux qu'une solidarité à fondement civique. Alors que la pratique de la « *sadakâ* » est très répandue, comme cela a été déjà souligné par l'enquête nationale sur le lien social, la solidarité associative est insignifiante : 82,8% des personnes interrogées déclarent n'avoir jamais aidé une association de solidarité. L'enquête fait également ressortir, qu'en moyenne, plus de 93% des personnes interrogées n'adhèrent à aucun type d'association.

5.3. Conclusion

L'analyse des données de l'enquête sur la solidarité permet de faire les constats suivants :

- La solidarité familiale domine les autres formes de solidarité pratiquées au Maroc. Elle se manifeste surtout par la solidarité envers les parents qui constitue alors un élément essentiel du lien social.
- De manière générale, la solidarité a un fondement davantage moral ou religieux que civique. La pratique de la « *sadaka* » est largement répandue, mais la solidarité dans le cadre d'une association d'entraide est très rare.
- Si la solidarité familiale est agissante, l'entraide sociale paraît, au regard de l'appréciation des personnes interrogées, fragile, ce qui amène souvent à penser que la solidarité a baissé. La désagrégation des solidarités serait, selon les opinions exprimées lors de l'enquête, plus forte en ville qu'à la campagne. De même, les appréciations formulées sur le sentiment d'être seul et le manque de solidarité de la part des autres laissent entrevoir la prégnance d'un sentiment

6. La dimension identitaire

Il existe deux types d'identité : l'identité individuelle et l'identité de groupe.

L'identité individuelle est la manière selon laquelle une personne se définit elle-même, en tant que membre d'un ou de plusieurs groupes en particulier. Toutefois, elle se présente comme une relation à l'autre, un acte à la fois d'identification et de différenciation. Enfin, l'identité individuelle dépend du contexte socio-historique et des exigences des interactions sociales auxquelles l'individu participe.

L'identité de groupe est inhérente à la famille, à l'ethnie, au groupe des pairs, au rang social, à la culture, à la religion et à la nation. Dans une société historiquement et socialement complexe, telle que la société marocaine, l'identité est souvent un phénomène pluriel et divers. De par son caractère dynamique, l'identité est flexible, en ce sens qu'elle se prête à des variations, voire à des manipulations. Dans le processus d'identification, il s'agit, d'abord, de marquer une limite entre "eux" et "nous" et, partant, d'établir et de maintenir une frontière.

Les identités s'organisent en une structure de compromis identitaires. L'une d'elles opère en tant qu'identité principale, maîtresse pour ainsi dire. Dans le cas marocain, c'est l'Islam que l'on active ou revendique dans la plupart des interactions sociales. L'identité musulmane s'introduit dans les fonctions des autres identités et opère à travers leur action. Cette primauté peut résulter de choix individuels, d'exigences ou de contraintes collectives ou, carrément, d'impositions desquelles l'individu ne peut se soustraire.

6.1. Les langues

La langue est une composante fondamentale de l'identité culturelle et le véhicule de son expression. C'est un vecteur de transmission, de génération en génération, des valeurs communes, des éléments fondamentaux d'une identité et d'une culture. La perte de la langue d'origine, c'est la perte de l'intimité, de la proximité vis-à-vis de la famille et de la tradition.

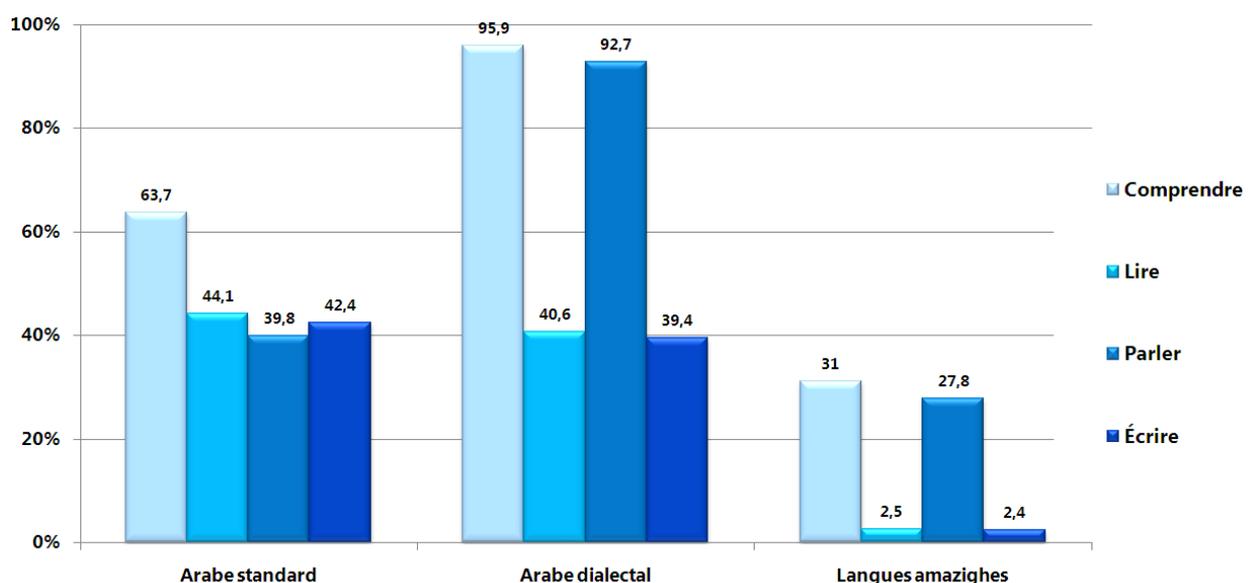
La langue est un produit culturel, constamment remodelé et modifié, à travers le temps par les différents groupes en interaction au sein d'une communauté. A travers la langue, les êtres humains nouent des relations les uns avec les autres ainsi qu'avec leur environnement. La langue maternelle constitue un attribut fondamental de l'identité d'un individu. S'il est possible de changer de coutumes, d'idées ou de règles vestimentaires et culinaires, il n'est pas possible de changer de langue sans risquer de perdre tout l'héritage culturel qui lui est inhérent. L'identité linguistique commune est un facteur de solidarité et de construction d'un avenir partagé. En cherchant l'intégration de groupes ethniques divers, les Etats ont souvent eut recours à la suppression, de manière explicite ou implicite, des différences linguistiques.

Plusieurs langues nationales et étrangères sont concomitamment utilisées au Maroc. Face à l'absence de données démolinguistiques précises, il a été estimé pertinent de mettre à profit l'enquête nationale sur le lien social pour mieux comprendre les usages qui sont faits de ces langues au niveau de la lecture, du parler, de la compréhension et de l'écriture. Les informations collectées constituent des exercices d'auto-évaluation et ne préjugent, en rien, de la maîtrise objective de telle ou telle langue par les personnes interrogées.

6.1.1. Les langues marocaines

Les données du graphique n° 33 montrent que toute volonté réelle de communication avec la majorité des Marocains dans le contexte sociolinguistique actuel doit passer, en premier lieu, par l'arabe dialectal et, en second lieu, par l'arabe standard. Les langues étrangères gardent toute leur importance pour l'élite du pays mais aussi pour l'ouverture sur la scène internationale.

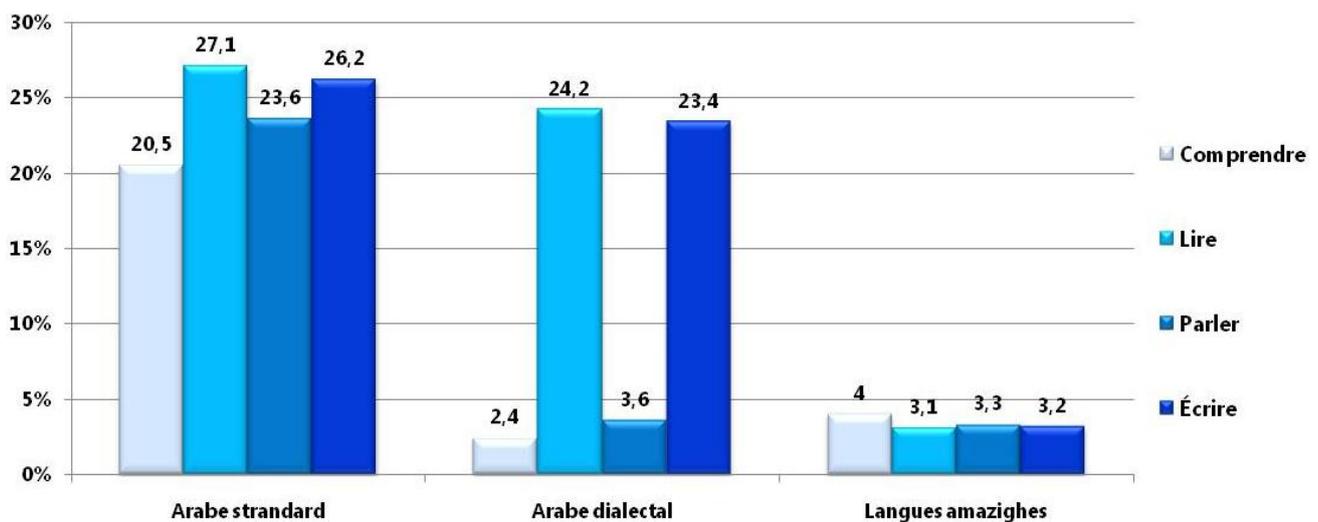
Graphique 33 : Capacité à comprendre, lire, parler et écrire les langues marocaines



La comparaison entre les jeunes et les moins jeunes révèle que les premiers sont plus nombreux à pouvoir comprendre, parler, lire et écrire toutes les langues marocaines, y compris les langues amazighes.

Le graphique n° 34 représente l'écart, en point de pourcentage, entre l'appréciation des jeunes personnes interrogées concernant la maîtrise de telle langue et celle des moins jeunes. On constate partout que cet écart est positif, ce qui signifie que les jeunes sont plus nombreux que les moins jeunes à penser maîtriser les langues marocaines. Ainsi, les jeunes sont nettement plus nombreux à affirmer maîtriser l'arabe standard et ce, à tous les niveaux. Il existe, également, de grands écarts en faveur des jeunes pour ce qui est de la lecture et l'écriture de l'arabe dialectal (23,8 points de pourcentage en moyenne). En revanche, les données de l'enquête ne font pas apparaître de fortes différences de maîtrise des langues amazighes entre les jeunes et les moins jeunes (3,4 point de pourcentage en moyenne).

Graphique 34 : Ecart de maîtrise des langues marocaines entre les jeunes personnes interrogées et les moins jeunes



L'arabe dialectal

La lecture des données du graphique n° 33 confirme une donnée empirique de bon sens, à savoir que l'arabe dialectal « *dârija* » que les Marocains utilisent dans leurs relations quotidiennes est la *lingua franca* du marché linguistique marocain. La « *dârija* » est comprise par 95,9% et est parlée par 92,7% des personnes interrogées. Elle est lue par 40,6% et est écrite par 39,4%. Les jeunes sont plus nombreux que les moins jeunes à mieux lire l'arabe dialectal (55% contre 30,8%) et à mieux l'écrire (53,7% contre 29,9%).

L'usage de la « *dârija* » est largement partagé entre arabophones et amazighophones. Il est de plus en plus utilisé dans les médias audiovisuels, notamment par les acteurs particulièrement préoccupés par la transmission de leur message à la population marocaine et dans le cadre de programmes s'adressant, non pas à une élite restreinte, mais au Marocain moyen.

L'arabe standard

L'arabe standard vient en deuxième position après l'arabe dialectal vu le nombre de personnes interrogées affirmant le dominer peu ou prou. Il faut, toutefois, faire la distinction entre la compréhension (63,7%) et la lecture (44,1%), entre le parler (39,8%) et l'écriture (42,4%).

Les jeunes le comprennent, le lisent, le parlent et l'écrivent plus que les moins jeunes. Cela est dû au fait que les premiers sont plus scolarisés et alphabétisés que les seconds.

Les langues amazighes

Les langues amazighes sont comprises par 31% des personnes interrogées et sont parlées par 27,8% d'entre elles. Dans une proportion moindre que l'arabe dialectal, ces langues sont très peu écrites (2,4%) et lues (2,5%). Elles ont, en commun avec la « *dârija* », le fait d'être principalement un médium de communication verbale. A l'instar des autres langues marocaines, les langues amazighes sont plus comprises et parlées par les jeunes que par les moins jeunes.

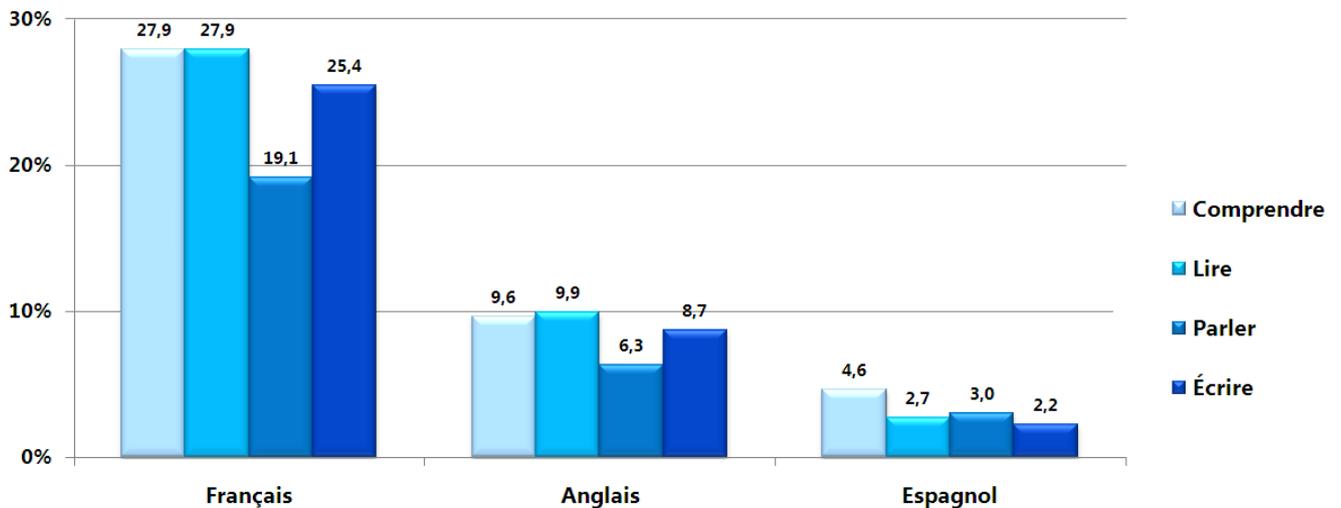
Rien de surprenant à cela puisque les Marocains n'ont que tout récemment commencé à produire des manuels et à introduire l'amazigh dans les cursus scolaires. Il est possible que la récente officialisation constitutionnelle de l'amazigh entraîne l'augmentation du nombre de Marocains qui savent le lire et écrire.

6.1.2. Les langues étrangères

L'implantation structurelle des langues étrangères au Maroc est corrélée à l'ouverture du pays sur le monde, à partir du 19^{ème} siècle. Plus subie qu'assumée jusqu'à très récemment, elle est caractérisée, aujourd'hui, par l'insertion volontariste du Maroc dans la mondialisation.

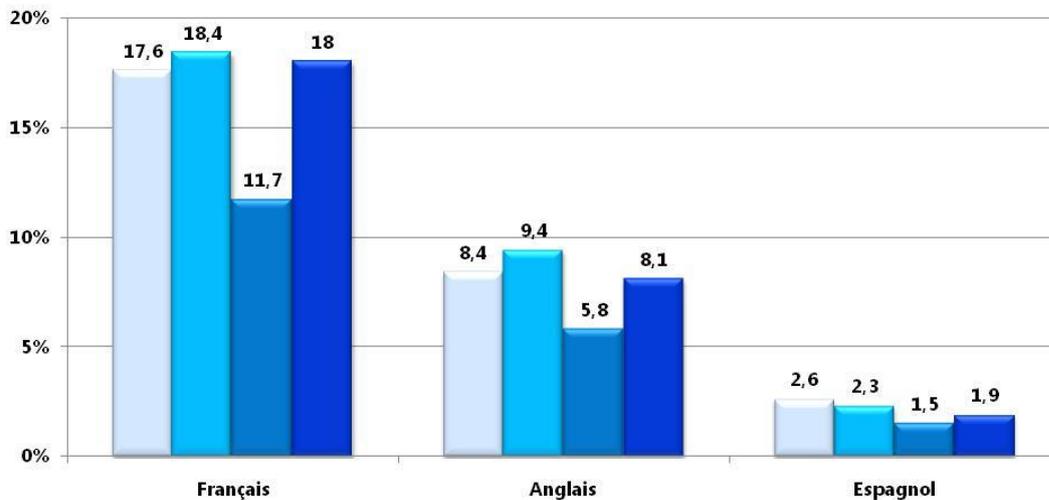
Les données recueillies sur l'usage des langues étrangères dans le cadre de l'enquête nationale sur le lien social confortent les résultats des études empiriques déjà réalisées. L'enquête met en exergue une forte présence du français, une montée progressive de l'anglais et un regain d'intérêt modeste pour l'espagnol.

Graphique 35 : Capacité à comprendre, lire, parler et écrire les langues étrangères



Les jeunes sont plus nombreux que les moins jeunes à comprendre, à lire, à parler et à écrire les trois langues étrangères les plus pratiquées au Maroc. Les écarts les plus grands ont été enregistrés pour la langue française.

Graphique 36: Ecart de maîtrise des langues étrangères entre les jeunes et les moins jeunes



Le français

La proportion des usagers du français est, environ, trois fois supérieure à celle des usagers de l'anglais et cinq fois supérieure à celle des usagers de l'espagnol, que ce soit au niveau de la compréhension, de la lecture, du parler ou de l'écriture. Près de 28% des personnes interrogées comprennent et lisent le français. Près de 19,1% le parlent et 25,4% l'écrivent. Par ailleurs, les jeunes sont plus nombreux que les moins jeunes à comprendre, lire, parler et écrire le français.

L'anglais

Les résultats de l'enquête confirment la tendance de l'élargissement de la base de ses utilisateurs et son installation progressive dans le paysage linguistique du Maroc. L'anglais est compris par 9,6% des personnes interrogées, lu par 9,6%, parlé par 6,3% et écrit par 8,7%.

Comme pour le français, les jeunes sont plus nombreux que les moins jeunes à comprendre, lire, parler et écrire l'anglais.

L'espagnol

L'espagnol est compris par 4,6%, lu par 2,7%, parlé par 3% et écrit par 2,2% des personnes interrogées. La langue espagnole a cédé beaucoup de terrain face au français, au lendemain de l'Indépendance du Maroc dans l'ex-zone du protectorat espagnol et dans les provinces sahariennes. Aujourd'hui, les données de l'enquête nationale sur le lien social montrent qu'elle est en train de connaître un regain d'intérêt modeste, compte tenu des écarts de maîtrise entre les personnes interrogées jeunes et moins jeunes. Cela pourrait être une conséquence du nombre important d'institutions éducatives et culturelles dépendant de l'Ambassade d'Espagne en activité sur l'ensemble du territoire national.

6.2. Représentation de l'identité ethnoculturelle des Marocains

L'identité des Marocains ne s'épuise pas dans la langue. Elle a d'autres dimensions ethnoculturelles qu'il convient d'explorer.

L'enquête nationale sur le lien social donne une idée de la représentation de l'identité ethnoculturelle des personnes interrogées et sur l'importance relative que revêt pour les Marocains chacune des appartenances décrites dans le tableau qui suit :

Tableau 42 : Degré d'importance accordée à divers types d'appartenance

(En %)

	Fort	Moyen	Faible
Musulman	98,6	1,1	0,3
Marocain	95,2	3,5	1,3
Arabe	86,6	7,0	6,4
Maghrébin	61,7	17,5	20,9
Africain	52,2	19,2	28,6
Amazigh	46,2	15,0	38,8
Sahraoui	36,0	17,1	46,9

Ainsi, c'est bien au niveau de l'identité sociale qu'il faut chercher à interpréter la proportion de 98,6% des personnes interrogées ayant placé l'identité musulmane au premier rang d'importance. Se définir d'abord comme musulman n'est, en fait, que l'explicitation d'une identité sociale religieuse majoritaire. Cependant, cette réponse ne génère pas nécessairement pour les personnes interrogées des conséquences pour leur identité personnelle, c'est-à-dire au niveau de la perception de soi, ni non plus ne les conduit systématiquement à forger une identité collective (la conscience d'appartenir à un « nous » mobilisé pour l'action sociale). Il y a, toutefois, lieu de se demander combien parmi les personnes interrogées opèrent une correspondance identitaire en faisant coïncider leur identité sociale-religieuse avec leur identité personnelle et collective.

Il est impératif de distinguer l'identité des croyances et des pratiques religieuses qui ne correspondent pas nécessairement aux constructions identitaires des individus. Une identité est une réponse réflexive à la question : « Qui suis-je ? » alors que pour connaître les pratiques et les croyances, la question à poser serait « comment » ou « en quoi » ? Ainsi, les personnes interrogées qui privilégient l'identité musulmane ne sont pas nécessairement des croyants ou des pratiquants.

Après l'identité musulmane, arrivent l'identité marocaine jugée forte par 96,9% des personnes interrogées et l'identité arabe, forte pour 86,6% d'entre elles. Les identités musulmane, marocaine et arabe sont donc celles auxquelles l'écrasante majorité des personnes interrogées accorde le plus d'importance sur l'échelle des appartenances collectives. Enfin, malgré le fait que l'héritage amazigh soit un fonds commun à tous les Marocains, une minorité parmi les personnes interrogées (46,2%) s'attribue l'identité amazighe à un degré fort.

Le croisement des données de l'enquête nationale sur le lien social avec le milieu de résidence montre que les ruraux s'attribuent davantage l'identité amazighe que les urbains (52,50% du nombre total des personnes interrogées contre 41,3%). C'est dire toute la distance qui reste à parcourir pour concilier les Marocains avec cette composante essentielle et incontournable de leur identité.

Cependant, si au niveau social et culturel, la grande majorité des personnes interrogées a mis au premier plan les trois appartenances, musulmane, marocaine et arabe, qu'en est-il de l'ancrage de leur identité sociale dans un cadre socio-spatial plus ou moins élargi ? En plus de l'Islam et de la nation marocaine, y a-t-il d'autres espaces locaux et régionaux auxquels les Marocains s'identifient-ils également ?

6.3. Espaces d'identité et marocanité

L'identité sociale dérive du sentiment d'appartenance à un espace concret, plus ou moins socialisé. L'appartenance à une même ville, au même quartier, à la même commune ou au même douar contribue à l'émergence d'une identité sociale, urbaine ou rurale. Ces appartenances locales se convertissent en composantes importantes de l'identité sociale d'un individu. Les espaces symboliques socialement construits, tant en milieu rural qu'urbain, contribuent largement à la construction de cette identité. Ils permettent aux individus qui les habitent de se percevoir comme égaux et, en même temps, différents des individus composant les autres groupes.

Se référer ici aux concepts d'identité sociale, urbaine ou rurale ainsi qu'à la notion d'espace symbolique conduit à évoquer le processus d'appropriation de cet espace par un groupe d'individus. C'est un processus dynamique d'interaction par lequel ce groupe charge un espace collectif de signification, le perçoit comme si c'était le sien et l'intègre en tant qu'élément manifestant une identité sociale. La réussite d'une telle appropriation débouche sur une identification des habitants avec leur espace de résidence, doublée d'une satisfaction, voire d'une fierté d'appartenance.

6.3.1. Hiérarchie des attachements identitaires

C'est dans le cadre de telles préoccupations que les degrés et hiérarchies des attachements aux espaces socialement construits ont été investigués par l'enquête nationale sur le lien social. Le tableau qui suit montre la proportion des personnes interrogées ayant déclaré leur degré d'attachement à plusieurs appartenances :

Tableau 43 : Degré d'attachement à différentes configurations d'appartenance

	(En %)		
	Fort	Moyen	Faible
La religion	99,3	0,5	0,2
La nation	96,9	1,8	1,4
Le douar	84,8	9,8	5,4
La tribu	83,0	11,1	5,9
La ville	80,8	12,2	7,0
La province	79,8	16,0	4,2
La région	77,8	17,2	5,0
Le quartier	73,3	16,4	10,2
La commune	67,0	23,3	9,6

Les espaces faisant l'objet d'une identification forte ou moyenne incarnent des relations sociales importantes, portent des significations historiques, religieuses et symboliques et mènent à la constitution de lieux d'identité. Par contre, les espaces avec lesquels les personnes interrogées n'ont qu'un attachement faible débouchent, selon la formule de Marc Augé², sur des « non-lieux ».

Le premier constat dans cette liste réside dans l'unique sentiment d'attachement déterritorialisé, à savoir la religion qui arrive en tête. Deuxièmement, en dépit des effets de la mondialisation sur la représentation des frontières des territoires nationaux et du fort attachement des personnes interrogées au régional et au local, leur attachement à la nation marocaine est particulièrement fort.

Le troisième constat concerne le fait que le douar, qui représente l'une des structures tribales qui résiste toujours à la menace de la désintégration, vient en troisième position puisqu'une grande majorité des personnes interrogées (84,8%) y est fortement attachée. Cet attachement demeure fort en dépit du fait que la tribu n'est plus une entité guerrière, politique ou administrative et que les facteurs de dislocation se sont intensifiés tout au long du 20^{ème} siècle. Car c'est bien au niveau du douar que se déroule l'essentiel de la vie productive des ruraux et que se nouent les liens familiaux et communautaires les plus forts et les plus déterminants.

Certes, le douar a beaucoup perdu de sa vie communautaire d'antan et, dans certains cas, s'est même transformé en un simple dortoir pour les migrants et les ouvriers des villes. Il n'en demeure pas moins un espace auquel plus des 4/5 des Marocains s'identifient toujours.

Inversement, la commune est l'entité envers laquelle s'exprime le degré d'attachement le plus faible. Ceci s'explique par le fait que les communes ne représentent que partiellement les subdivisions tribales d'antan et constituent, dans de nombreuses régions du Maroc, une structure artificiellement créée pour les besoins de l'encadrement administratif des populations, voire de découpage anti-tribal.

Les personnes interrogées sont, donc, particulièrement attachés aux entités macro-sociales telles que l'Islam et la nation et à celles qui se situent au niveau microsocial, telles que le douar ou la tribu. Ce sont le supranational, le national et le local le plus authentique qui font l'objet d'attachement du plus grand nombre des personnes interrogées.

² Marc Augé est un ethnologue et anthropologue français, auteur du néologisme « non-lieu » tiré de son œuvre *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la modernité* (Le Seuil, 1992).

Finalement, s'il est évident que l'identité ne se réduit pas au rapport à la langue ou à l'espace, ni non plus à l'appartenance ethnoculturelle, il convient d'explorer d'autres paramètres afin de pouvoir mieux comprendre ce que c'est que d'être marocain.

6.3.2. Conditions générales de la marocanité

Pour savoir quels pourraient être, aux yeux des personnes interrogées, les éléments constitutifs de la marocanité, plusieurs questions leur ont été posées afin de connaître la place qu'elles accordent à la langue, à la nation marocaine, à l'Islam, à l'identité ethnique...

Pour la grande majorité des personnes interrogées, être marocain signifie d'abord aimer son pays (91,5%), être musulman (90,7%) et être attaché à l'unité territoriale du Maroc (90,3%). Le fait d'aimer son pays ainsi que le fait d'être attaché à son unité territoriale constituent des conditions civiques et patriotiques. Quant au fait d'être musulman, il s'agit de la dimension spirituelle, censée cimenter les différentes facettes composant l'être marocain.

De plus, plus des 2/3 des personnes interrogées ont estimé que le fait de connaître l'histoire marocaine, de parler l'arabe et d'habiter au Maroc sont les éléments constitutifs de la marocanité. Le fait de parler l'amazigh arrive en fin de classement. Il a, donc, été considéré par les personnes interrogées comme étant un élément faible de la marocanité.

Tableau 44 : Qu'est-ce que « être Marocain » ?

	(En %)		
	Fort	Moyen	Faible
Aimer son pays	91,5	4,8	3,7
Être musulman	90,7	5,2	4,0
Être attaché à l'unité territoriale	90,3	5,7	4,1
Connaître l'histoire du Maroc	71,8	15,3	12,8
Parler l'arabe	70,8	16,0	13,2
Habiter au Maroc	67,3	15,4	17,4
Parler l'amazigh	39,7	23,9	36,4

6.3.3. Conditions linguistiques de la marocanité

L'examen des deux conditions linguistiques, parler arabe et parler amazigh, complète, par comparaison, le tableau sur les conditions de la marocanité. Les personnes interrogées qui considèrent le fait de parler arabe comme constitutif de l'être marocain (70,8%) représente presque le double de celles qui citent le fait de parler amazigh (39,7%).

Les ruraux sont, à 45,5%, plus attachés au fait de parler amazigh comme indicateur de marocanité que les urbains (35,1%) et les périurbains (34,1%). Chez les jeunes interrogés, le fait de parler amazigh comme indicateur de marocanité recueille 34,5% des réponses contre 43,3% chez les moins jeunes.

L'examen sur le plan régional de la condition relative au fait de parler arabe montre de grandes disparités entre les régions.

Les régions qui ont donné le plus d'importance au fait de parler arabe comme condition de la marocanité sont Tanger-Tétouan (88,9%) et Gharb-Chrarda-Béni Hssen (85,9%). A l'inverse, la région du Souss-Massa-Draâ, à proportion élevée d'amazighophones, minimise cette condition (56,6%).

Tableau 45 : Parler arabe comme condition de marocanité

(Croisement selon la région)

	(En %)		
	Fort	Moyen	Faible
Chaouia-Ouardigha	78,6	12,8	8,6
Doukkala-Abda	63,6	20,9	15,5
Fès-Boulemane	76,8	17	6,2
Gharb-Chrarda-Béni Hssen	85,9	4,3	9,9
Grand Casablanca	62,6	15,9	21,5
Marrakech-Tensift-Al Haouz	63,7	24,1	12,2
Meknès-Tafilalet	69,9	16,4	13,7
Oriental	75,1	17	8
Provinces du Sud	60,1	21,4	18,6
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	67,6	20,1	12,4
Souss-Massa-Draâ	56,6	20,5	22,9
Tadla-Azilal	73,6	9,3	17,1
Tanger-Tétouan	88,9	7,7	3,4
Taza-Taounate-Al Hoceïma	82,6	13,3	4,1
Niveau national	70,8	16	13,2

Le fait de parler amazigh révèle, également, des avis divergents quant à son poids en tant qu'élément constitutif de la marocanité.

Trois régions ont recueilli plus de 50% des réponses pour qualifier de forte l'importance du fait de parler l'amazigh : l'Oriental (69,9%), Meknès-Tafilalet (66,1%) et Souss-Massa-Draâ (56%). Les régions où cette condition a le moins d'importance sont les provinces du Sud (17,3%) et la région de Chaouia-Ouardigha (18,9%).

Tableau 46 : « Parler amazigh » comme condition de marocanité

(Croisement selon la région)

	(En %)		
	Fort	Moyen	Faible
Chaouia-Ouardigha	18,9	24,4	56,7
Doukkala-Abda	26,3	29,6	44,2
Fès-Boulemane	43,9	28,7	27,4
Gharb-Chr arda-Béni Hssen	19,5	23,0	57,6
Grand Casablanca	37,2	19,7	43,1
Marrakech-Tensift-Al Haouz	44,3	31,2	24,5
Meknès-Tafilalet	66,1	14,6	19,3
Oriental	69,9	17,3	12,8
Provinces du Sud	17,3	25	57,8
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	37,7	29,3	33,0
Souss-Massa-Draâ	56,0	21,2	22,8
Tadla-Azilal	47,3	23,5	29,2
Tanger-Tétouan	35,8	30,6	33,7
Taza-Taounate-Al Hoceïma	30,5	19,1	50,4
Niveau national	39,7	23,9	36,4

Ainsi, l'enquête nationale sur le lien social montre qu'aux yeux de la plupart des personnes interrogées, les trois conditions les plus importantes de l'être marocain sont l'amour de la patrie, le fait d'être musulman et l'attachement à l'unité territoriale. Non loin derrière ces conditions, viennent des liens d'ordre résidentiel, linguistique (arabe) et historique, au sens cognitif du terme. Le poids de ces conditions varie d'une région à l'autre et ce, en fonction de l'héritage historique de chacune d'entre elles et de toutes les dimensions politiques, sociales et linguistiques y afférentes.

6.4. Conclusion

L'analyse des dimensions religieuses, culturelles, spatiales et linguistiques de l'identité marocaine appelle les conclusions suivantes :

- Les deux dimensions fondamentales que les personnes interrogées privilégient le plus, au niveau identitaire, sont la nation et l'Islam.
- Les personnes interrogées s'identifient plus fortement à des macrostructures, telles que l'Islam et la nation et à des microstructures, telles que le douar et la tribu qu'à des structures intermédiaires, telles que la commune, la province et la région.
- Seulement un quart des personnes interrogées ont considéré le fait de parler l'amazigh comme étant une condition importante de la marocanité. L'amazigh, aussi bien en tant que langue que composante identitaire, demeure en deçà de ce qu'il devrait être, au regard de son enracinement historique et de sa centralité dans l'identité marocaine.

7. Le vivre-ensemble : facteurs de renforcement et de menace

Le vivre-ensemble, élément de base de la vie collective et citoyenne, est composé de relations, de normes, de valeurs partagées et de règles communes, reliant les individus entre eux. Partant de cette définition, l'enquête nationale sur le lien social a cherché à examiner les attitudes générales concernant certains aspects qui fondent les liens politiques et civiques afin de rendre compte de l'ampleur des préoccupations et des inquiétudes, face à quelques comportements collectifs qui constituent une menace pour le vivre-ensemble et la citoyenneté.

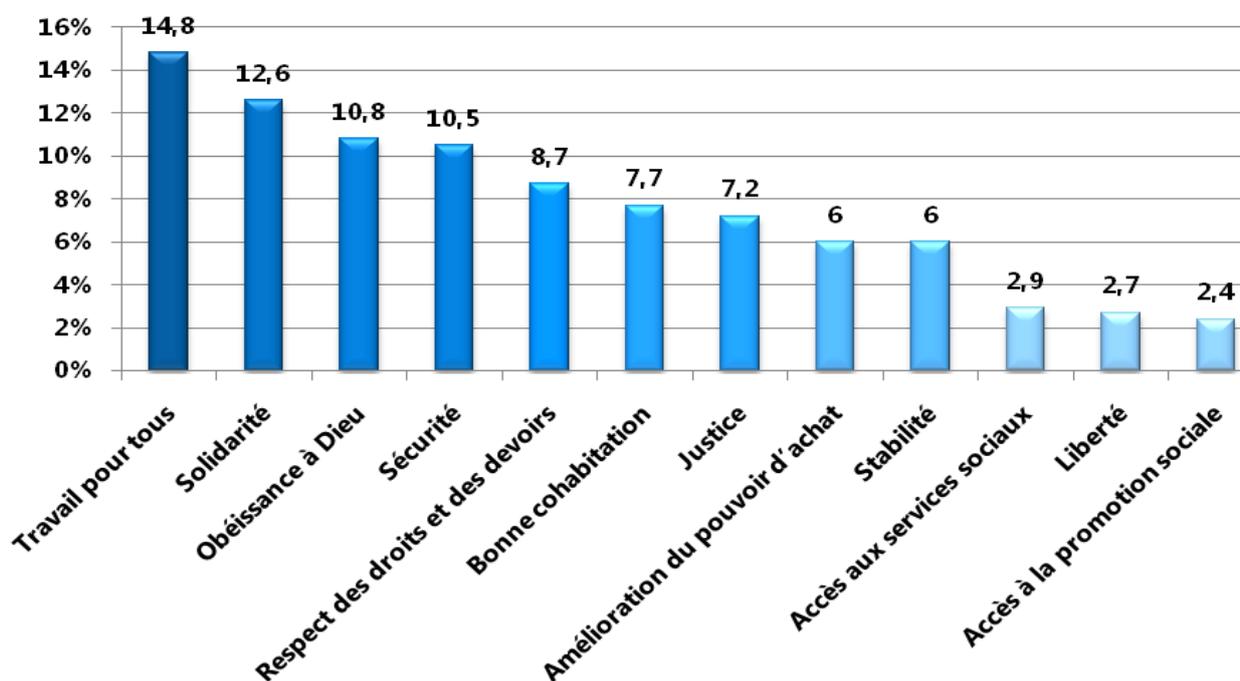
7.1. Éléments jugés comme fondements du vivre-ensemble

Les personnes interrogées ont été invitées à énoncer et à classer, par ordre d'importance, les critères qu'elles considèrent les plus importants pour un vivre-ensemble en paix.

Deux critères arrivent en tête, à savoir le travail pour tous et la solidarité. Il s'agit de critères matériels. Le troisième critère est d'ordre religieux et concerne l'obéissance à Dieu. Enfin, les critères politiques et civiques, qui fondent le lien citoyen, ont été moyennement valorisés par les personnes interrogées

Les avis concernant les fondements des liens collectifs, le vivre-ensemble et la paix sociale sont assez partagés. Aucun critère n'est massivement retenu, au détriment des autres. Ceci peut être interprété comme étant l'effet d'une faible vision consensuelle sur des principes partagés.

Graphique 37 : Critères jugés importants pour un vivre-ensemble apaisé



7.1.1. Critères matériels

Deux éléments ont constitué, pour les personnes interrogées, des conditions nécessaires et prioritaires pour garantir des liens collectifs solides et un vivre-ensemble apaisé : la promotion du travail pour tous, cité par 14,8% des personnes interrogées et la solidarité, citée par 12,6% d'entre elles. Ainsi, les appréciations émises par les personnes interrogées sont axées aussi bien sur des considérations pragmatiques que morales. Les personnes interrogées accordent une importance assez significative à la capacité de l'Etat à prendre en charge les problèmes sociaux comme la création d'emploi d'une part, et les valeurs de solidarité et d'entraide sociale d'autre part.

7.1.2. Critère religieux

Les données de l'enquête sur le lien social ont mis en évidence la place centrale qu'occupe le lien religieux dans le système des valeurs et son importance en tant que ciment du lien social et du vivre-ensemble. Toutefois, le sentiment religieux (l'obéissance à Dieu) n'est classé comme fondement du lien social et du vivre-ensemble qu'en troisième position (cité par 10,8%). Ceci montre le caractère contrasté des composants du vivre-ensemble et le fait que le lien religieux ne traverse pas, avec la même intensité, tous les domaines du lien social.

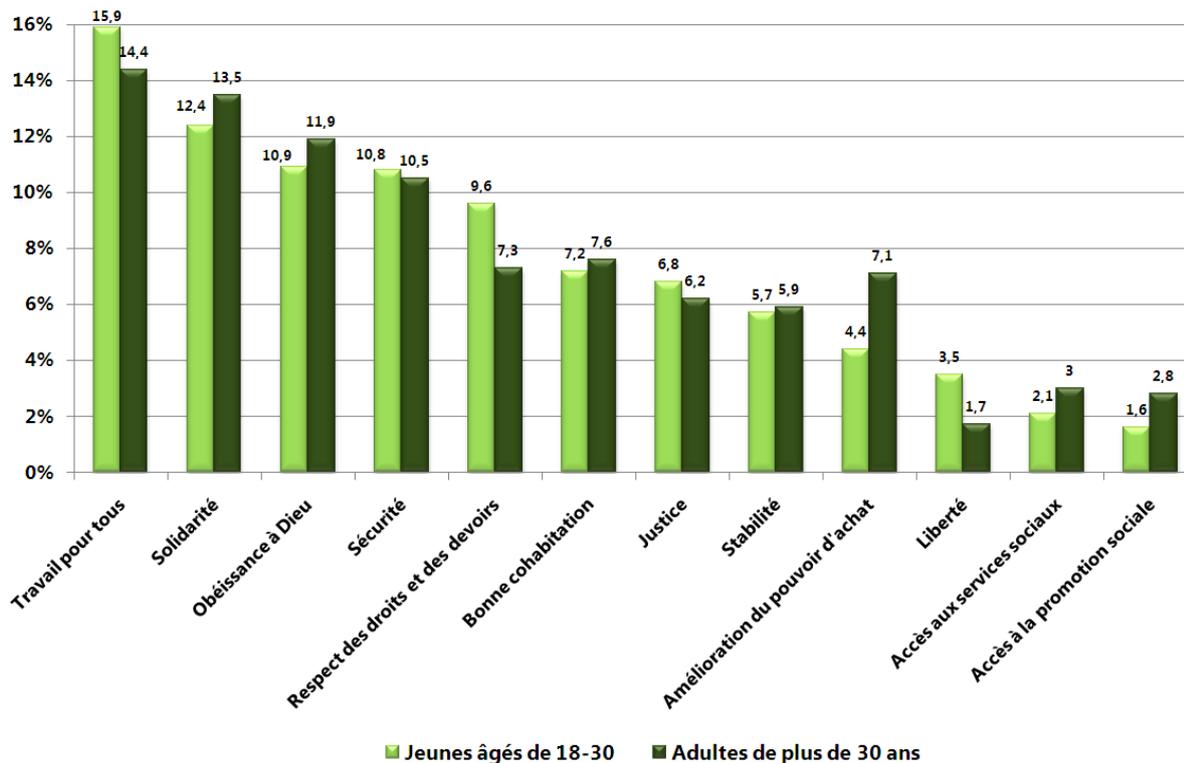
7.1.3. Critères politiques et civiques

Après l'amour pour la patrie, la sécurité est un des critères politiques et civiques cités en premier (10,5% des personnes interrogées), suivie du respect des droits et des devoirs (8,7%). La liberté n'est retenue que par 2,7% des personnes interrogées.

A ce propos, il y a peu de différences entre personnes interrogées jeunes et moins jeunes. Le travail pour tous arrive en premier, même s'il revêt pour les jeunes une importance légèrement supérieure. La solidarité et l'obéissance à Dieu arrivent dans le même ordre quel que soit l'âge de la personne interrogée

Enfin, les jeunes ont également manifesté un intérêt légèrement plus grand pour certains critères civiques, à savoir, le respect des droits et des devoirs et la liberté.

Graphique 38 : Aspects jugés importants pour un vivre-ensemble apaisé
(Croisement selon l'âge)



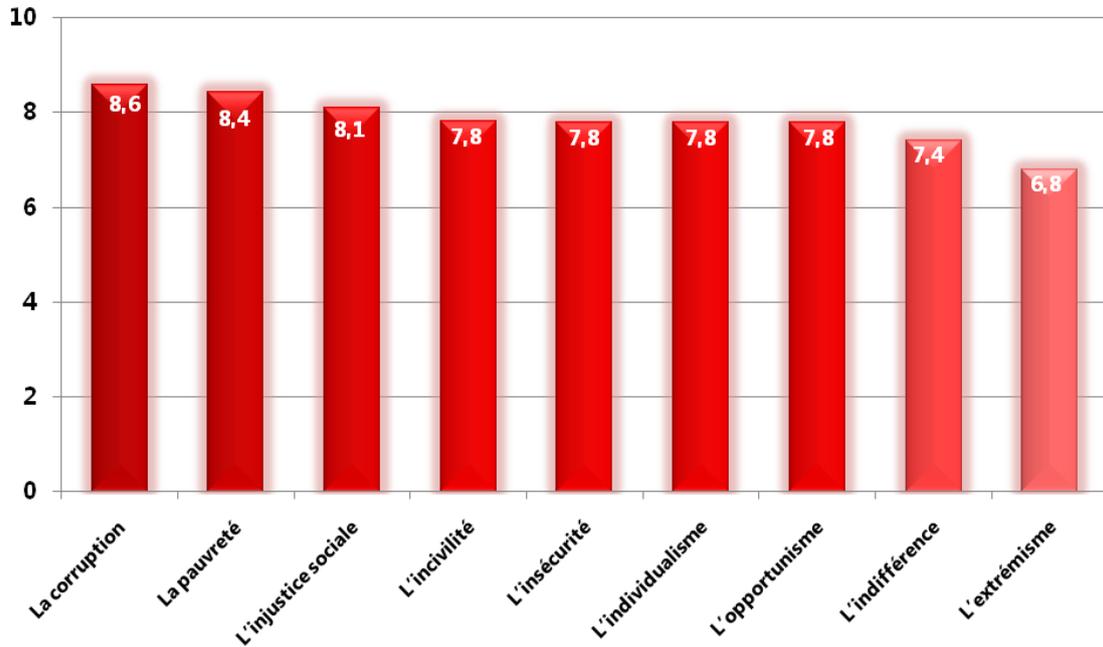
7.2. Fortes préoccupations et malaises face au vivre-ensemble

Les préoccupations face aux risques susceptibles de menacer le lien social et le vivre-ensemble paraissent assez importantes. Les personnes interrogées ont accordé des notes d'importance maximale (au-delà de 7 sur une échelle d'attitude allant de 1 à 10) à chacun des phénomènes qui contribuent à détériorer le lien social et le vivre-ensemble.

Parmi ces phénomènes, la corruption, la pauvreté et l'injustice sociale arrivent en tête. Ce sont là les trois plus grandes sources d'inquiétude pour le vivre-ensemble, d'après les réponses des personnes interrogées.

Graphique 39 : Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus pour vivre en paix avec les autres ?

(Note moyenne sur 10, (1) signifiant que l'élément cité est peu ou pas préoccupant et (10) signifiant qu'il est extrêmement préoccupant)

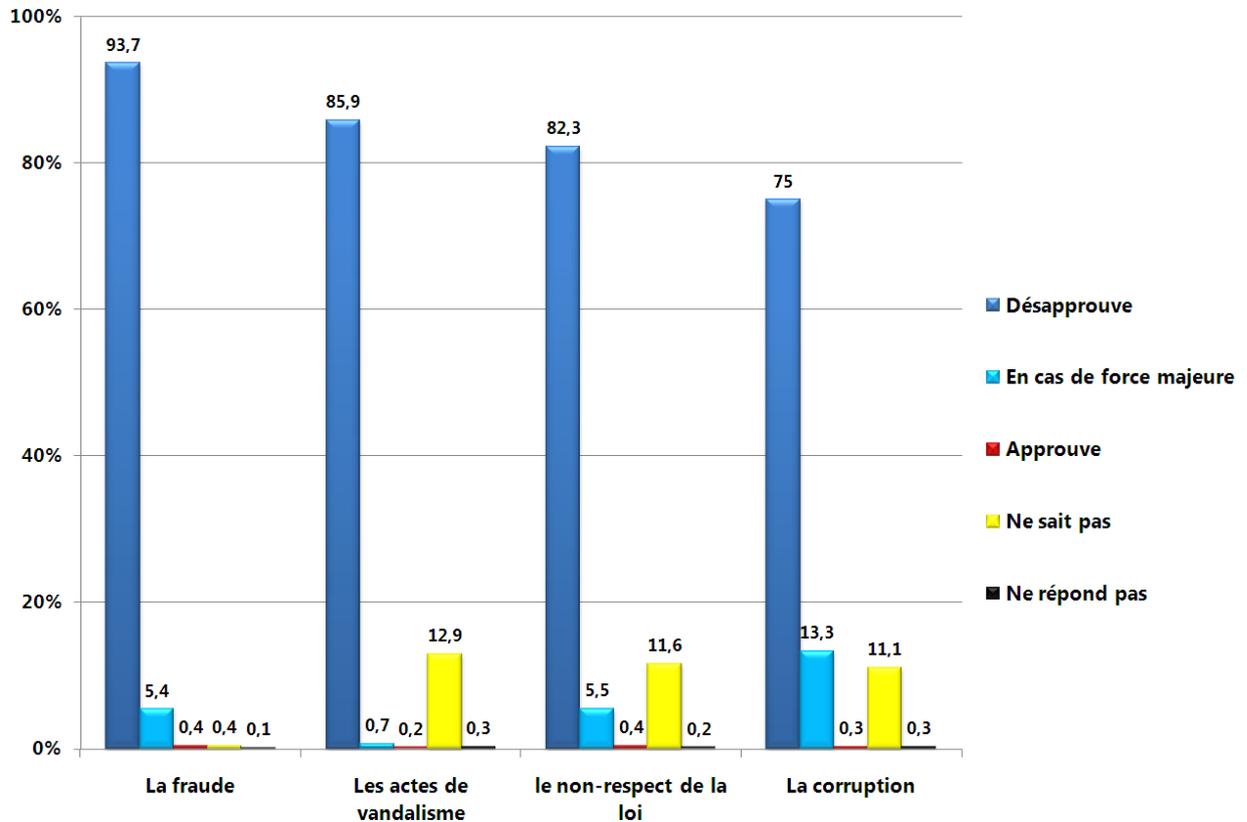


7.2.1. Corruption, pauvreté et injustice sociale : trois principales menaces pour le vivre-ensemble

Les processus qui fondent le lien collectif entre les Marocains paraissent, au regard des appréciations des personnes interrogées, sérieusement menacés par des comportements collectifs, tels que la corruption ou encore l'incivilité ainsi que par des phénomènes sociaux de pauvreté et d'injustice sociale.

Comme l'illustre le graphique qui suit, l'écrasante majorité des personnes interrogées désapprouve la fraude (93,7%), le non-respect de la loi (82,3%), les actes de vandalisme (85,9%) et la corruption (75%).

Graphique 40 : Attitudes envers des comportements déviant qui menacent le vivre-ensemble



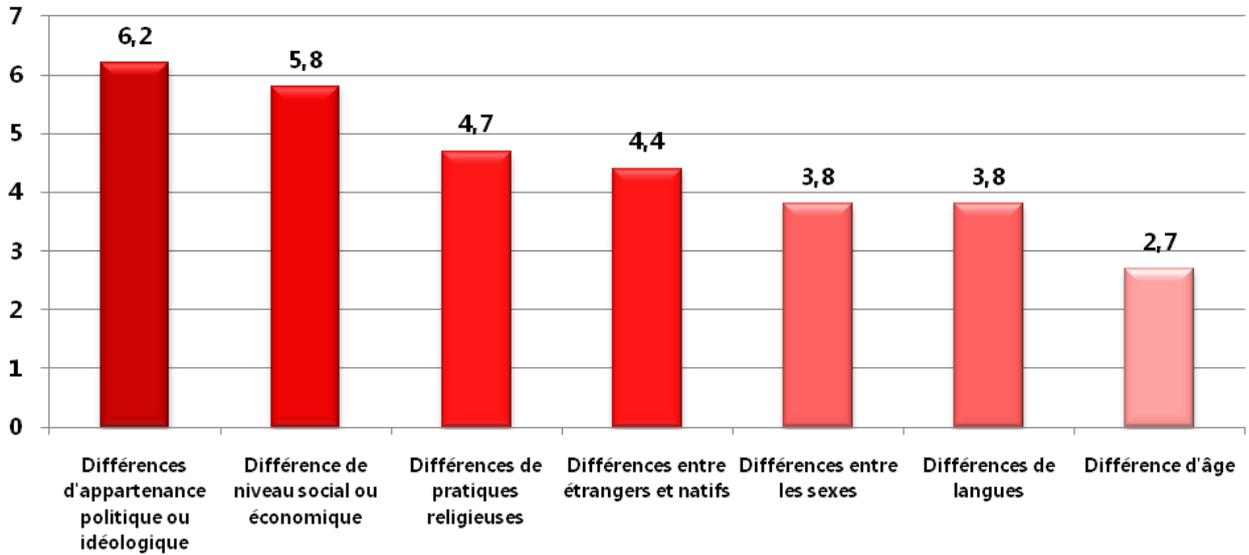
7.2.2. Différences d'appartenance

Sur une échelle de 1 à 10, 10 correspondant à un niveau de préoccupation très élevé, les différences entre voisins susceptibles de menacer le plus le lien social sont, pas ordre décroissant, celles qui sont liées aux appartenances politiques ou idéologiques, aux différences de niveau social ou économique, aux différences de pratiques religieuses et aux différences entre étrangers et natifs.

D'après les réponses données par les personnes interrogées, les différences qui suscitent le moins d'inquiétude pour le vivre-ensemble sont les différences de langues, les différences de sexe et les différences d'âge.

Graphique 41 : Dans quelle mesure les différences suivantes causent-elles des problèmes dans votre quartier ou voisinage ?

(Note moyenne sur 10, (1) signifiant que l'élément cité est peu ou pas préoccupant et (10) signifiant qu'il est extrêmement préoccupant)



En examinant les résultats selon les régions, les différences d'appartenance politique ou idéologique sont jugées plus menaçantes dans la région de Tanger-Tétouan (citées par 69,5% des personnes interrogées) et, dans une moindre mesure, dans la région de Doukkala-Abda (57,4%).

Les différences de niveau social ou économiques sont estimées comme étant fortement préoccupantes pour le lien social dans la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (65,9%), dans la région de Doukkala-Abda (63,3%) et dans la région de Meknès-Tafilalet (63,3%).

La région de Tanger-Tétouan se distingue par la proportion assez élevée des personnes interrogées qui évoquent les différences de langues comme étant une source majeure de menace pour le lien social (46,2%).

Tableau 47 : Différences jugées fortement menaçantes pour le vivre-ensemble
(Croisement selon la région)

(En %)

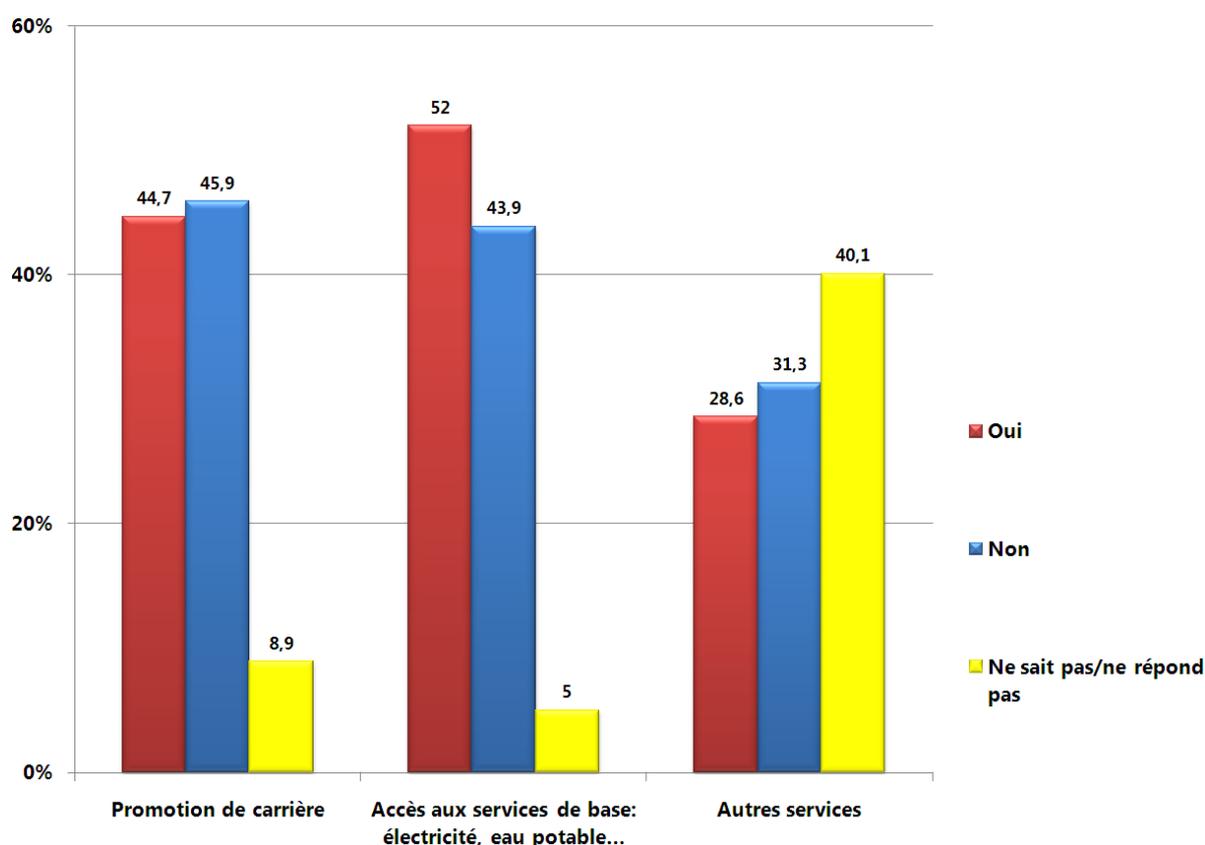
	Différence de niveau social ou économique	Différence d'appartenance politique ou idéologique	Différence de pratiques religieuses	Différence entre étrangers et natifs	Différence de langues
Chaouia-Ouardigha	22	28,9	20,3	16	20,6
Doukkala-Abda	63,3	57,4	34,9	23	23,6
Fès-Boulemane	44,2	41,7	36,1	26,2	22,7
Gharb-Chrarda-Béni Hssen	65,9	32,2	27,8	18,1	17,9
Grand Casablanca	38,2	21,8	13,2	15,4	14,8
Marrakech-Tensift-Al Haouz	35,9	38,2	32	26,7	17,4
Meknès-Tafilalet	63,3	35,9	28,1	31,6	20,7
Oriental	41,7	51,9	20,2	22	20,7
Provinces du Sud	42,1	36,7	34,3	34,5	25,3
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	34,5	35,1	29,1	33,1	21,8
Souss-Massa-Draâ	40,9	41,5	19	21,1	14,1
Tadla-Azilal	52,9	32,5	21,7	21,9	14,2
Tanger-Tétouan	54,3	69,5	56,2	27	46,2
Taza-Taounate-Al Hoceïma	45,4	26,4	16,5	7,51	15,9
Niveau national	45,3	38,3	26,8	22,1	20,3

7.3. La corruption : un défi pour le vivre-ensemble

L'enquête nationale sur le lien social permet de capter quelques aspects de la perception de la corruption au Maroc. Les données mettent en relief les rapports qu'entretiennent les personnes interrogées avec ce fléau social qui empêche la construction du lien social et du vivre-ensemble sur des bases citoyennes.

Alors que les trois quarts des personnes interrogées déclarent désapprouver la corruption (voir graphique n° 40) et que celle-ci figure en tête des phénomènes les plus préoccupants pour le vivre-ensemble (voir graphique n° 39), une grande partie des enquêtés a toutefois accepté le recours au *piston* pour obtenir une promotion de carrière (44,7%) ou pour avoir l'accès aux services de base (52%).

Graphique 42 : Attitudes envers le recours au *piston*



L'éventail des champs de recours au *piston* demeure relativement large, d'après les données collectées par l'enquête nationale sur le lien social. Il s'agit, le plus souvent, d'obtenir des documents administratifs (carte d'identité nationale, passeport, acte de naissance...) ou un crédit, de bénéficier de la carte de l'entraide nationale, d'accéder aux services de la santé publique et à la justice, de payer moins d'impôts, de trouver un emploi ou un stage... Les proportions élevées des attitudes favorables au recours au *piston* demeurent relativement les mêmes quels que soient le genre, l'âge ou le milieu d'habitat de la personne interrogée.

Tableau 48 : Attitudes favorables au recours au « piston » dans certains domaines
(Croisements selon le genre, l'âge et le milieu de résidence)

	(% du oui)	
	Promotion de la carrière d'emploi	Accès aux services de base (eau, électricité...)
Hommes	46,5	51,6
Femmes	43	52,4
18 à 30 ans	51,1	56,2
31 ans et plus	40,4	49,2
Urbain	42,7	47,9
Périurbain	53	58,6
Rural	46	57,4

D'après le tableau ci-dessus, 51,1% des jeunes interrogés sont favorables au recours au *piston* en vue de favoriser l'accès à un emploi ou la promotion dans une carrière professionnelle. Les ruraux et les habitants des zones périurbaines acceptent, également, de faire appel au *piston* pour accéder aux services de base.

L'étude de la corruption et du lien social soulève, ainsi, la question des attitudes ambivalentes de la population face à ce phénomène. La situation de la corruption au Maroc est souvent qualifiée par les études nationales et internationales d'endémique, au point qu'elle est devenue une norme socialement admise du fait de sa généralité et de sa constance. Bien que les données de l'enquête nationale sur le lien social ne soient pas exhaustives à ce sujet, elles mettent, tout de même, en exergue le sentiment d'ampleur de ce phénomène dans certains secteurs et institutions.

Il faut également insister sur le fait qu'il s'agit d'une évaluation assez subjective des populations et que l'étude de la corruption dans les différents secteurs requiert l'utilisation de toute une batterie d'indicateurs qui n'est pas prise en compte dans cette enquête. Toutefois, la subjectivité des individus renseigne assez bien sur l'ampleur du fléau et les attitudes ambivalentes qu'il suscite chez les Marocains.

Pour ce qui est de la corruption touchant les institutions, les personnes interrogées ont estimé qu'elle est très répandue dans la gendarmerie, la police et les tribunaux. Viennent, ensuite, l'administration et les collectivités locales. En revanche, les écoles, les associations caritatives et l'armée figurent parmi les institutions les moins corrompues, au regard des personnes interrogées.

Tableau 49 : Appréciation du degré de corruption dans les institutions

(En %)

	Très touchée	Assez touchée	Pas très touchée	Pas du tout touchée	Ne sait pas	Sans réponse
La gendarmerie	66,5	15,7	3,1	2,2	12,1	0,4
La police	65,0	16,2	4,0	2,4	11,9	0,5
Les tribunaux	60,4	14,8	6,0	3,3	15,2	0,4
Les administrations publiques	57,1	14,7	5,6	4,8	17,1	0,7
Les collectivités locales rurales et urbaines	56,7	16,1	7,2	6,4	12,8	0,9
Les partis politiques	49,0	15,3	5,2	5,0	24,8	0,7
Le parlement	45,7	12,6	4,7	5,8	30,5	0,7
Le gouvernement	43,6	11,6	6,5	7,6	30,0	0,8
L'administration fiscale	42,7	12,8	4,7	8,5	28,7	2,6
Les syndicats	24,1	12,7	9,3	13,1	39,8	1,0
L'armée	19,0	9,8	10,0	25,4	35,4	0,4
Les chaînes T.V. nationales	13,2	10,0	11,9	21,1	43,3	0,6
Les écoles	12,6	8,7	13,1	49,6	15,1	0,9
La presse	11,8	9,0	12,9	21,0	44,9	0,5
Les associations caritatives	10,4	5,9	11,5	43,6	27,7	1,0

Ainsi, chez les personnes ayant fait des études supérieures, chez les urbains et les ruraux, le classement des trois institutions perçues comme étant les plus fortement touchées par la corruption reste le même que celui qui a été donné dans le tableau n° 49):

- Les personnes interrogées ayant effectué des études supérieures ont été 79,1% à penser que la gendarmerie était très corrompue. Viennent, ensuite, les tribunaux (74,9%) puis la police et les administrations publiques (73,9% chacune). Dans une moindre mesure, ce sont également les institutions jugées les plus corrompues par les personnes dont le niveau d'éducation est inférieur au primaire.
- Les personnes interrogées en milieu urbain ont estimé que les institutions les plus touchées par la corruption sont la gendarmerie et la police (69,4% chacune), les tribunaux (64,7%) et les administrations publiques (62,3%). Le classement est le même pour les périurbains et les ruraux, même si ces derniers sont légèrement moins nombreux à affirmer que ces institutions sont très fortement corrompues.

Tableau 50 : Institutions jugées très touchées par la corruption

(Croisements selon le niveau d'éducation et le milieu de résidence)

(En %)

	Niveau d'éducation reçue				Milieu de résidence		
	Niveau inférieur au primaire	Niveau primaire	Niveau secondaire	Niveau secondaire et études supérieures	Urbain	Péri-urbain	Rural
La gendarmerie	72,2	78,1	78,2	79,1	69,4	67	63,1
La police	70,6	76,3	78,6	73,9	69,4	64,9	60,2
Les tribunaux	68,2	73,3	73,7	74,9	64,7	60,4	55,5
Les administrations publiques	65,5	72,1	70,7	73,9	62,3	57,9	51,4
Les partis politiques	64,1	67	64,5	64,8	51,8	45,6	46,7
Le parlement	64	68,6	64,9	68,7	49,2	34,7	43,7
Les collectivités locales rurales et urbaines	63,1	68,2	63,6	67,6	62,5	52,6	51,4
L'administration fiscale	61	62,2	61,8	63,3	47,4	39,7	38,8
Le gouvernement	60,1	64,8	64,3	67,6	47,9	41,1	39,5

7.4. Conclusion

L'analyse des opinions et des attitudes des personnes interrogées au sujet du socle de la vie collective et de leurs préoccupations et inquiétudes face à quelques comportements collectifs jugés menaçant pour le vivre-ensemble et la citoyenneté, incite aux conclusions suivantes :

- Les avis des personnes interrogées concernant les fondements des liens collectifs, le vivre-ensemble et la paix sociale sont assez mitigés. L'adhésion à des principes partagés du vivre-ensemble est l'objet d'attitudes contradictoires. Il ressort, aussi, de l'analyse que les valeurs qui habituellement fondent le lien citoyen, ne sont pas toujours valorisées.
- La promotion du travail pour tous et la solidarité paraissent être, selon les appréciations émises par les personnes interrogées, les deux conditions majeures pour un vivre-ensemble apaisé et le maintien de la paix sociale. Ceci se confirme aussi bien chez les jeunes que chez les moins jeunes. Aussi, les personnes interrogées accordent-elles une grande importance à l'intervention de l'Etat dans les domaines sociaux (emploi, justice...) en vue de renforcer le lien social.
- Les personnes interrogées paraissent fortement préoccupées par la corruption et l'incivilité ainsi que par la pauvreté et l'injustice sociale qui, d'après elles, menacent le vivre-ensemble. Toutefois, le rapport des personnes interrogées à la corruption est assez ambivalent : la corruption est à la fois jugée nocive et utile, y compris parmi les jeunes.

8. La communication et les nouveaux enjeux du lien social

Jamais dans l'histoire, l'Homme n'avait à portée de main tant de moyens de communication à la fois. Les communautés virtuelles qui découlent de la transformation des modes de communication génèrent de nouveaux types de sociabilité, mais recréent, aussi, les relations et les réseaux sociaux. Or, il y a lieu de se demander si la disponibilité et l'instantanéité de ces nouveaux moyens servent à renforcer les liens sociaux des Marocains ou les encouragent, plutôt, à les substituer aux formes plus tangibles et directes de contacts qu'ils nouent avec leur famille et leurs amis.

8.1. Préférence pour les contacts directs

L'enquête nationale sur le lien social a révélé que les moyens de communication modernes, bien qu'en développement intensif, ne se substituent pas aux rencontres directes avec les membres de la famille, les amis, les voisins et les collègues de travail.

Tableau 51 : Contacts avec la famille, les amis, les voisins et les collègues de travail

(Selon la fréquence et le mode de communication)

		(En %)			
		Souvent	Quelques fois	Rarement	Jamais
Avec la famille	Communication avec votre famille par téléphone fixe ou portable	23,0	47,1	20,9	7,8
	Contact direct avec votre famille	43,4	40,5	14,3	1,5
	Communication avec votre famille par internet/e-mail	3,1	6,5	8,1	82,4
	Communication avec votre famille par SMS	5,1	11,1	12,9	71,0
Avec les amis	Communication avec vos amis par téléphone fixe ou portable	18,0	39,6	18,4	23,9
	Contact direct avec vos amis	50,4	34,2	8,6	6,8
	Communication avec vos amis par internet/e-mail	8,9	7,0	5,3	78,8
	Communication avec vos amis par SMS	10,5	15,8	9,9	63,8
Avec les voisins	Vous parlez avec vos voisins sur des sujets divers	27,1	32,7	26,4	12,1
Avec les collègues de travail et camarades d'étude	Vous voyez des camarades de travail/études en temps libre	23,6	31,6	21,0	23,8

Les contacts directs établis fréquemment avec la famille et les amis sont nettement supérieurs à ceux établis avec les voisins, les collègues de travail et les camarades d'études.

Par ailleurs, le mode de communication par téléphone est le plus fréquemment utilisé avec ceux auxquels les personnes interrogées sont liées par les liens les plus forts : 23% pour les membres de la famille et 18% pour les amis. Quant aux SMS, ils font l'objet d'un usage plus élargi et plus fréquent avec les amis qu'avec la famille. 10,5% affirment en envoyer souvent à leurs amis contre, seulement, 5,1% concernant la famille.

Les personnes interrogées ont exprimé une forte préférence pour le contact direct, en tant que facteur de renforcement des liens avec la famille et les amis : 84,7% estiment que le face-à-face renforce, considérablement, le lien familial et 72,2% en ont pensé de même pour ce qui est des liens d'amitié. Seulement 30,4% affirment que le téléphone renforce les liens de famille et 24,3% les liens d'amitié. En revanche, un peu moins des $\frac{3}{4}$ des personnes interrogées pensent que la communication par e-mail avec la famille et les amis ne contribue pas au renforcement des liens avec eux.

Pour ce qui est de l'utilisation de l'internet l'enquête nationale sur le lien social a révélé que la majorité des personnes interrogées ne fait pas usage du courrier électronique ni avec leur famille (73,1%) ni avec les amis (72%).

Tableau 52 : Contribution de divers modes de communication au renforcement des liens avec la famille et les amis

(En %)

	Renforce beaucoup	Renforce assez	Renforce peu	Ne renforce pas du tout
Face-à-face				
Famille	84,7	11,6	3,0	0,4
Amis	72,2	17,7	4,8	5,3
Par téléphone				
Famille	30,4	39,6	25,1	4,0
Amis	24,3	37,2	26,2	12,3
Par e-mail				
Famille	5,1	6,5	15,3	73,1
Amis	6,8	7,0	14,2	72,0
Par lettre				
Famille	2,4	2,9	12,5	82,2
Amis	2,0	2,4	11,5	84,1

Néanmoins, le croisement des données de l'enquête nationale sur le lien social avec la variable âge révèle un certain nombre de différences entre les jeunes et les moins jeunes.

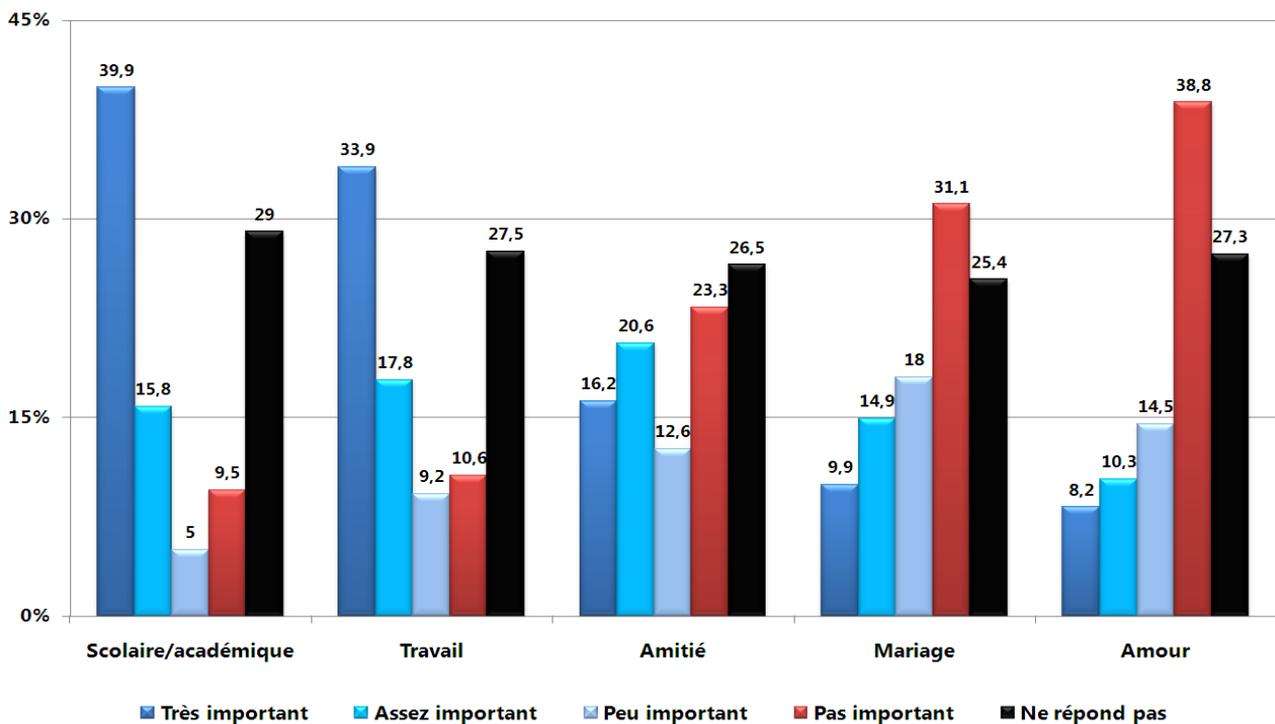
Les jeunes interrogés sont plus nombreux à utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour se mettre en contact avec leurs amis. Ils représentent 80,6% des utilisateurs fréquents d'internet et 77,1% des expéditeurs de SMS pour contacter leurs amis.

8.2. Appréciation des liens noués à travers internet

La diversité qui caractérise l'usage d'internet ne se limite pas à ceux avec lesquels les personnes interrogées disent entrer en contact, mais touche, également, les types de relations établies. L'enquête s'est limitée à vérifier le degré d'importance que les personnes interrogées accordent à l'usage d'internet dans cinq domaines précis : les relations établies dans le cadre des études, les relations de travail, les relations amicales, les relations amoureuses et le mariage.

Les résultats de l'enquête ont révélé que les relations nouées sur internet dans le cadre des études sont les plus importantes (39,9% des personnes interrogées). Viennent, ensuite, les relations professionnelles (33,9%) et, loin derrière, les liens d'amitié (16,2%). Il en ressort qu'internet est, d'abord, destiné à un usage sérieux et utile.

Graphique 43 : Degré d'importance des relations qui se nouent à travers internet



8.3. Conclusion

L'analyse des données de l'enquête sur l'utilisation des moyens de communications par les personnes interrogées donnent lieu aux constats suivants :

- Les personnes interrogées privilégient plus la rencontre directe que la communication par téléphone ou par courrier électronique avec la famille et les amis. C'est, toutefois, avec ces deux groupes de personnes qu'elles sont le plus souvent en contact *via* le téléphone (fixe et mobile).
- Les messages électroniques et les appels téléphoniques, loin de constituer des substituts aux rencontres directes avec la famille et les amis, en sont plutôt des compléments.
- Pour la grande majorité des personnes interrogées, les moyens de communication et de contact les plus utilisés dans leurs rapports avec la famille sont également perçus comme étant ceux qui contribuent le plus au renforcement du lien familial.
- Les personnes interrogées estiment, en général, qu'internet devrait être utilisé, plus pour tisser des relations scolaires/académiques et professionnelles, que pour tisser des liens d'amitié, de mariage ou d'amour.

Conclusion générale

Il ne s'agit pas, ici, de reprendre en détails les conclusions relatives aux différents domaines analysés, mais de présenter les principaux constats, tirés des résultats de l'enquête nationale sur le lien social.

L'étude de l'état du lien social au Maroc conduit, selon les données de cette enquête, à qualifier globalement le lien familial de noyau central et fort. Elle conduit, également, à regrouper, sous le label des liens mitigés et ambivalents, les liens amicaux, professionnels, de voisinage, identitaires ainsi que ceux qui sont noués, à travers les moyens de communication. Les liens politiques et civiques constituent, quant à eux, des liens fragiles.

La famille, un noyau central du lien social au Maroc

Le lien familial au Maroc demeure l'élément fort du lien social. Mais, sous l'effet de multiples facteurs de changement, ce lien tend, de plus en plus, à se contracter, en faveur de l'environnement familial immédiat. Aussi, l'intensité du lien familial diminue dès qu'il s'agit de la famille éloignée ou de la belle-famille.

La concentration de la famille sur le noyau fort du lien familial n'exclut pas, toutefois, une ouverture plus large sur des alliances matrimoniales et des associations économiques extra-familiales. La famille ne s'impose pas en tant que cadre préférable pour le choix du conjoint. Une telle attitude est susceptible de se traduire par le tissage de liens sur des aires plus élargies et entre des personnes et des familles dont les appartenances régionales et culturelles ne sont pas, nécessairement, les mêmes. Autrement dit, la différence s'installe au sein du lien social. Ceci ne peut que l'enrichir et le rénover à moyen et long terme.

Si la plupart des personnes interrogées cherchent, aujourd'hui, à renforcer les liens familiaux par l'entente plutôt que par l'obéissance, par l'égalité en droits et devoirs des deux époux et le dialogue conjugal plutôt que par l'inégalité et la domination, une proportion minoritaire mais non négligeable considère encore que le lien familial idéal devrait être fondé sur l'obéissance.

Des processus d'individualisation et d'autonomisation sont à l'œuvre au sein de la famille marocaine. En effet, les attitudes favorables au dialogue, à l'égalité et à la concertation entre les époux dans la prise des décisions feraient émerger un individu dont les opinions et les attitudes seraient singulières. L'engouement des jeunes pour internet pourrait même de renforcer encore plus cette dynamique d'individualisation. Un lien social familial renouvelé, où la logique de différence et d'autonomie y serait privilégiée, est en train de se mettre en place. Toutefois, les personnes interrogées ont été, en majorité, favorables à l'émergence progressive de plus d'égalité au sein du lien familial car ce dernier s'en retrouverait renforcé.

Tandis que le développement du pays requiert la pleine participation des femmes dans la vie publique, une proportion significative des personnes interrogées a exigé l'obéissance de l'épouse à son mari, notamment, en ce qui concerne sa mobilité et son droit au travail en dehors du foyer. L'insuffisante implication des hommes dans la dynamique d'insertion professionnelle des femmes et de facilitation de leur mobilité contribue à fragiliser aussi bien le lien familial que social. C'est là un fait qui réduit la fréquence des interactions familiales et qui contribue à priver la sphère professionnelle, voire sociale, d'apports nouveaux, en termes de production de liens sociaux et, éventuellement, de participation civique et politique.

D'après les personnes interrogées, les facteurs de fragilisation du lien social sont les plus importants dans les ménages à revenus modestes et dans ceux où sévit l'analphabétisme ou un bas niveau d'éducation.

Les liens sociaux les plus mitigés : l'amitié, le voisinage et le travail

Le lien amical

Les personnes interrogées ont plutôt tendance à nouer des amitiés nombreuses et à les entretenir durant les différentes étapes de leur vie.

L'amitié au Maroc est plus fondée sur les affinités naturelles que sur les affinités électives. Les amis ne sont pas choisis en premier lieu parmi les voisins, les camarades de classe ou les collègues de travail, mais, plutôt, au sein de la famille.

Les personnes interrogées déclarent, dans l'ensemble, être amies avec des gens qui leur ressemblent sur le plan social. La règle de la symétrie et de la ressemblance fonctionne, généralement, comme principe fondateur de la construction des liens amicaux.

Enfin, les personnes interrogées affirment attendre de leurs amis qu'ils soient respectueux et qu'ils maintiennent la confidentialité.

Le lien de voisinage

Le voisinage se présente comme un des domaines où se nouent le plus de liens sociaux ambivalents et mitigés.

La solidarité de voisinage est toujours appréciée. Mais, le niveau de confiance envers les voisins est nettement inférieur à celui qui est accordé aux amis.

Si la sociabilité de voisinage a pendant longtemps fait office de pratique sociale aussi bien en ville, dans les quartiers populaires qu'à la campagne, il semble qu'aujourd'hui, cette pratique connaît des évolutions, dans le sens de la retenue et de la distanciation. Ainsi les personnes interrogées, notamment en milieu urbain, préfèrent limiter la fréquentation des voisins.

Le lien de travail

A l'instar de la sociabilité de voisinage, la sociabilité professionnelle des personnes interrogées est peu développée. Les affinités personnelles au travail ne permettent que rarement la construction de liens amicaux forts, même si les relations avec les collègues ont été qualifiées de bonnes par la majorité des personnes interrogées. De plus, la méfiance est importante. En effet, les personnes interrogées préfèrent pratiquer une sociabilité professionnelle plutôt prudente, où les contacts et les échanges extra-professionnels sont présents, mais donnent rarement lieu à des liens privés (échanges de visites domestiques...) plus poussés.

Les liens fragiles : lien politique et lien civique

Globalement, si les liens privés, en particulier dans les sphères de la famille et des amis, paraissent relativement forts, les liens collectifs fondant la sphère publique, le vivre-ensemble et la confiance sont fragiles.

Un déficit de confiance toujours persistant

Le déficit de la confiance, tant dans sa composante institutionnelle qu'interpersonnelle, s'accompagne de l'importance accordée aux formes de confiance relatives aux espaces réduits d'intimité. Les personnes interrogées accordent leur confiance, en particulier, aux cercles restreints (famille et amis). Quoique vitales pour l'intégration sociale des individus, les formes privées et personnelles de confiance qui prédominent chez les personnes interrogées ne semblent plus suffisantes pour un vivre-ensemble apaisé.

Les facteurs de renforcement de la confiance surgissent des liens de solidarité entretenus entre les individus, de traits de caractère soulignant la conformité des paroles aux actes, plutôt que de la simple appartenance à un voisinage, à un douar, à une ville ou à une région. A quelques exceptions près, (l'armée, l'école et l'université), le niveau de confiance institutionnelle est relativement faible, notamment envers le gouvernement, la police, la gendarmerie, les tribunaux, les administrations publiques, les partis politiques et le parlement.

Ambivalences des liens politiques et citoyens

Ces ambivalences se manifestent, d'abord, à travers le faible investissement des personnes interrogées dans les sphères politique et citoyenne. Ceci se traduit, entre autres, par le manque d'intérêt pour la participation politique, via les élections et la faible mobilisation au sein d'associations de la société civile.

Les ambivalences des liens politiques et citoyens sont, également, apparues à travers le déficit d'adhésion des personnes interrogées à des principes partagés et à des règles communes de vie collective citoyenne. Alors que le socle de la vie collective valorisé par les personnes interrogées est fondé beaucoup plus sur la sensibilité religieuse et le sentiment d'appartenance nationale, l'adhésion aux valeurs citoyennes est faible.

Par ailleurs, la solidarité collective, élément clé de la vie civique et de la cohésion sociale, est davantage valorisée dans sa dimension religieuse que citoyenne. Bien que la solidarité familiale soit toujours agissante dans la société, les appréciations formulées par les personnes interrogées sur le sentiment d'être seul et sur le niveau de solidarité laissent entrevoir la prégnance d'un sentiment d'exclusion des solidarités sociales chez les personnes interrogées.

Les rapports ambigus et problématiques, entretenus face au phénomène de corruption et d'octroi de faveurs, nourrissent, également, l'ambivalence des attitudes des personnes interrogées à l'égard des liens politiques et citoyens. Alors que la plupart d'entre elles déclare désapprouver la corruption, le recours au *piston* demeure envisageable en cas de besoin.

Par ailleurs, la faiblesse des liens politiques et civiques n'exclut pas un intérêt assez significatif des personnes interrogées pour la chose publique. A ce propos, les principaux constats de l'enquête se déclinent comme suit :

- Les personnes interrogées participent de manière croissante à des actions collectives de protestation pacifique en vue de défendre des intérêts communs.

- Bien que dans l'ensemble, les personnes interrogées ne se laissent pas facilement mobiliser par les associations contestataires et les mouvements sociaux (faible adhésion associative, faible participation à une campagne de signatures, à un meeting politique, à une grève...), la plupart des mouvements sociaux visibles, organisés et pacifiques sont majoritairement approuvés.
- Les attentes face à la démocratisation de l'ordre politique et social paraissent fortes. Mais les conceptions que se font les personnes interrogées du système politique idéal sont assez contradictoires. L'autoritarisme absolu est rejeté par l'écrasante majorité d'entre elles. Par contre, la liberté, en tant que principe fondamental de lien politique et civique semble faiblement revendiquée. La plupart des personnes interrogées préfère un ordre sociopolitique basé sur un équilibre entre la liberté et l'autoritarisme.

La dimension identitaire : forces et faiblesses

Les personnes interrogées mettent au premier plan l'identification à l'Islam et à la nation marocaine. De plus, l'attachement des Marocains à des entités traditionnelles, dont la création remonte à plusieurs siècles (Islam, tribu, douar, nation), est plus fort que l'attachement à des entités nouvellement créées telles que la commune, la région et la province.

Dans le domaine linguistique, la « *dârija* » est la langue marocaine que les personnes interrogées comprennent le mieux et utilisent le plus dans leurs communications quotidiennes. En revanche, la situation de l'arabe standard est ambivalente : il est compris par moins des 2/3 des personnes interrogées et sa maîtrise au niveau de la lecture, du parler et de l'écriture est le fait d'une minorité des personnes interrogées.

Quant aux langues amazighes, leur maîtrise demeure faible. L'identité amazighe ne bénéficie pas encore de l'importance qu'elle devrait avoir dans une société où elle représente un fonds commun à tous les Marocains. Au regard de l'officialisation de la langue amazighe, on peut s'attendre à ce qu'elle connaisse un développement important à moyen et long terme.

Les langues étrangères (français, anglais et espagnol) sont importantes pour l'ouverture du pays. Toutefois, leur connaissance demeure limitée dès que l'on sort du cercle des élites. La persistance de l'utilisation du français dans l'administration constitue une entrave réelle à la communication entre les institutions et l'élite, d'une part et la population marocaine de l'autre. Ceci contribue à l'extension du fossé entre la majorité des Marocains, les élites, l'administration et l'Etat et a pour conséquence d'approfondir l'insécurité linguistique marocaine.

Les moyens de communication : un impact différencié sur le lien social

La rencontre directe et la communication téléphonique sont, d'après les personnes interrogées les plus utilisées dans les contacts avec la famille et, à un degré moindre, avec les amis. Les voisins, les camarades d'études et les collègues de travail sont moins fréquemment contactés *via* ces deux modes de communication.

Malgré le caractère incontournable du face-à-face, force est de constater qu'il devient de plus en plus difficile à maintenir au rythme souhaité. L'accentuation des pressions de la vie quotidienne et la diminution de la ressource temps présagent d'une utilisation plus élargie des nouvelles technologies de l'information et de la communication, en tant que moyens de contact et de communication avec les principaux partenaires sociaux. Ceci est à même de mettre les individus en situation de dépendance accrue vis-à-vis de formes de communication, autres que la rencontre directe.

Bien que les jeunes utilisent l'internet plus fréquemment que les moins jeunes, cette technologie reste, dans l'ensemble, peu utilisée par les personnes interrogées, notamment pour communiquer avec la famille.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Echantillon de l'enquête nationale sur le lien social et comparaison avec celui du Haut Commissariat au Plan.....	8
Tableau 2 : Fréquence des visites rendues aux membres de la famille ne résidant pas dans le même ménage lors des 6 mois précédant l'enquête	13
Tableau 3 : Fréquence des appels téléphoniques aux membres de la famille.....	16
Tableau 4 : Relations familiales entre obéissance et entente.....	17
Tableau 5 : Relations familiales entre obéissance et entente.....	18
Tableau 6 : Relations entre les époux.....	18
Tableau 7 : Prise de décision au sein du ménage selon les domaines suivants.....	20
Tableau 8 : Prise de décision concernant la visite de l'épouse à sa famille.....	21
Tableau 9 : Prise de décision concernant le budget familial.....	22
Tableau 10 : Prise de décision concernant l'achat/vente de biens immobiliers.....	23
Tableau 11 : Endogamie régionale : facteur de réussite du mariage ?	32
Tableau 12 : Nombre moyen de vrais amis selon le genre, l'âge, le milieu de résidence et l'état matrimonial.....	37
Tableau 13 : Niveau d'instruction des meilleurs amis par rapport à celui des personnes interrogées.....	39
Tableau 14 : Principaux services demandés aux parents, aux amis et aux voisins.....	40
Tableau 15 : Principaux services demandés aux parents, aux amis et aux voisins	41
Tableau 16 : Type de voisinage préféré	42
Tableau 17 : Type de voisinage préféré	43
Tableau 18 : Type de voisinage préféré	44
Tableau 19 : Degré de confiance accordée aux voisins	45
Tableau 20 : Degré de confiance envers les voisins	46
Tableau 21 : Relations avec les collègues de travail.....	50
Tableau 22 : Fréquence des rencontres à l'extérieur avec les collègues de travail.....	52
Tableau 23 : Niveau de confiance accordée aux collègues de travail	52
Tableau 24 : Utilité du vote aux élections	55
Tableau 25 : Utilité du vote aux élections	55
Tableau 27 : Actions de protestation lors des 12 mois précédant l'enquête	58
Tableau 28 : Taux d'approbation des mouvements sociaux.....	61
Tableau 29 : Taux d'approbation des mouvements sociaux.....	63
Tableau 30 : Pour pouvoir vivre ensemble au Maroc, faut-il de la liberté ou du.....	65
Tableau 31 : Confiance dans certains groupes et personnes	71
Tableau 32 : Confiance dans les collègues de travail.....	72
Tableau 33 : Confiance dans les Marocains.....	72
Tableau 34 : Confiance dans les habitants de la même ville ou du même douar.....	73
Tableau 35 : Confiance accordée par les personnes interrogées aux institutions suivantes.....	74
Tableau 36 : Confiance accordée par les personnes interrogées aux institutions suivantes.....	75
Tableau 37 : Confiance envers l'école.....	75
Tableau 38 : Confiance dans les syndicats.....	76
Tableau 39 : Evolution des liens de solidarité en milieu urbain et rural	79
Tableau 39 : Sentiment de solitude et solidarité	80
Tableau 40 : Sentiment d'être seul.....	81
Tableau 41 : Solidarités pratiquées par les personnes interrogées.....	81

Tableau 43 : Degré d'importance accordée à divers types d'appartenance	88
Tableau 44 : Degré d'attachement à différentes configurations d'appartenance	90
Tableau 45 : Qu'est-ce que « être Marocain » ?	92
Tableau 46 : Parler arabe comme condition de marocanité	93
Tableau 47 : « Parler amazigh » comme condition de marocanité	94
Tableau 48 : Différences jugées fortement menaçantes pour le vivre-ensemble	102
Tableau 49 : Attitudes favorables au recours au « <i>piston</i> » dans certains domaines (Croisements selon le genre, l'âge et le milieu de résidence)	104
Tableau 49 : Appréciation du degré de corruption dans les institutions	105
Tableau 51 : Institutions jugées très touchées par la corruption	106
Tableau 52 : Contacts avec la famille, les amis, les voisins et les collègues de travail (Selon la fréquence et le mode de communication)	107
Tableau 53 : Contribution de divers modes de communication au renforcement des liens avec la famille et les amis	109

Liste des graphiques

Graphique 1 : Intensité des différents liens sociaux.....	10
Graphique 2 : Fréquence souhaitable des réunions familiales.....	14
Graphique 3 : Occasions pendant lesquelles les réunions familiales devraient se tenir	15
Graphique 4 : Prise de décision concernant le travail féminin rémunéré hors du foyer et la visite de la femme à sa famille	20
Graphique 5 : Impact de l'égalité entre les époux sur le lien familial.....	24
Graphique 6 : Les recours possibles d'une femme victime de violence domestique	26
Graphique 7 : Les recours possibles d'une femme victime de violence domestique	27
Graphique 8 : Les recours possibles d'une femme victime de violence domestique	28
Graphique 9 : L'endogamie familiale: conditions de réussite du mariage ?	29
Graphique 10 : Mariage entre proches : raisons de l'accord/désaccord	30
Graphique 11 : L'endogamie régionale: conditions de réussite du mariage ?.....	31
Graphique 12 : Pour ou contre le fait que les enfants aient des frères de lait.....	33
Graphique 13 : La pratique de <i>radâ'a</i> : bonne ou désuète ?.....	33
Graphique 14 : Répartition des personnes interrogées selon le nombre de vrais amis.....	36
Graphique 15 : Origine des meilleurs amis.....	38
Graphique 16 : Connaissance des voisins.....	43
Graphique 17 : Qualité des relations avec les voisins.....	44
Graphique 18 : Confiance accordée aux voisins	45
Graphique 19 : Personnes acceptées ou rejetées en tant que voisins	47
Graphique 20 : Personnes de nationalité étrangère acceptées ou rejetées en tant que voisins	48
Graphique 21 : Avis sur l'état des relations avec les collègues de travail	49
Graphique 22 : Y a-t-il parmi vos collègues de travail des personnes avec lesquelles vous avez des liens d'affection ?.....	51
Graphique 23 : Vous arrive t-il de rencontrer les gens qui travaillent avec vous à l'extérieur du travail ?	51
Graphique 24 : Participation aux élections législatives (2007) et communales (2009)	56
Graphique 25 : Actions individuelles ou collectives de protestation ou de défense des intérêts lors des 12 derniers mois précédant l'enquête	57
Graphique 26 : Attitude des personnes interrogées à l'égard de certains mouvements sociaux	60
Graphique 27 : Pour ou contre l'usage de la violence pour obtenir des droits ?.....	64
Graphique 28 : La liberté d'expression dans la presse peut-elle nuire à la cohésion sociale au Maroc ?.....	64
Graphique 29 : Pour pouvoir vivre ensemble au Maroc, faut-il de la liberté ou du	65
Graphique 30 : Niveau de confiance interpersonnelle	68
Graphique 31 : Les facteurs qui contribuent le plus à renforcer la confiance dans les relations entre personnes	69
Graphique 32 : Appréciation de la solidarité	78
Graphique 33 : Capacité à comprendre, lire, parler et écrire les langues marocaines	84
Graphique 34 : Ecart de maîtrise des langues marocaines entre les jeunes personnes interrogées et les moins jeunes	85
Graphique 35 : Capacité à comprendre, lire, parler et écrire les langues étrangères.....	87
Graphique 36: Ecart de maîtrise des langues étrangères entre les jeunes et les moins jeunes.....	87

Graphique 37 : Critères jugés importants pour un vivre-ensemble apaisé.....	96
Graphique 38 : Aspects jugés importants pour un vivre-ensemble apaisé	98
Graphique 39 : Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus pour vivre en paix avec les autres ?	99
Graphique 40 : Attitudes envers des comportements déviants qui menacent le vivre-ensemble.....	100
Graphique 41 : Dans quelle mesure les différences suivantes causent-elles des problèmes dans votre quartier ou voisinage ?	101
Graphique 42 : Attitudes envers le recours au <i>piston</i>	103
Graphique 43 : Degré d'importance des relations qui se nouent à travers internet	110

Sous la direction du Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques

M. Mohammed Tawfik MOULINE

Personnes ayant contribué à la réalisation de l'enquête nationale sur le lien social

- **Groupe de pilotage scientifique**

- ✓ Mme Rahma BOURQUIA
- ✓ M. Hassan RACHIK
- ✓ M. Mohamed TOZY

- **Comité interne de suivi**

- ✓ M. Mohamed Othman BENJELLOUN
- ✓ M. Amine El BASRI
- ✓ Mme Kamar RAISSI
- ✓ M. Hamza SAFOUANE
- ✓ M. Mohamed SARIH

- **Chercheurs associés**

- ✓ M. Mokhtar El HARRAS
- ✓ M. Kamal MELLAKH

- **Chef du projet d'administration de l'enquête sur le terrain**

- ✓ M. Mhammed ABDEREBBI

- **Liste des enquêteurs chefs d'équipe**

- ✓ Rachid BOUABID, zone de l'est
- ✓ Ahmed EDDARKAOUI, zone du sud
- ✓ SAID ESSROUT, zone du centre
- ✓ NAJAT OUAFIDI GORFTI, zone du nord

- **Liste des enquêteurs**

- ✓ Abderrahmane ABJAOU
- ✓ Said AIT ABDELOUAHED
- ✓ Omar AIT BENDRA

- ✓ Marouane AIT GRAIN
- ✓ Hassan ALLAOUI
- ✓ Hakima AMAKHIR
- ✓ Aicha BAID
- ✓ Samra BELHADDAD
- ✓ Mohamed BELOUARDA
- ✓ Azeddine BELRHAZI
- ✓ Khadija BERADY
- ✓ Rachid BIA
- ✓ Rachid BOUABID
- ✓ Rajaa CHAANOUN
- ✓ Mohammed CHAHID
- ✓ Khadija CHEKKAR
- ✓ Ezzohairy DAIF
- ✓ Benaissa DIOUANI
- ✓ Ahmed EDDARKAOUI
- ✓ Aissa ELBOUJLAIDI
- ✓ Ouafa ELFALAFIL
- ✓ Mariam ELKHARROUSSI
- ✓ Sidi Ahmed ELOUAMANI
- ✓ Mohamed ERRAQI
- ✓ Said ESSROUT
- ✓ Hassina ETTALIBY
- ✓ Abdelhafid HABAT
- ✓ Naima HIRITY
- ✓ Salim HMIMNAT
- ✓ Nawal HOMIDI
- ✓ Saida HOUFATI
- ✓ Samira IDIR
- ✓ Zineb JALLABI
- ✓ Hassan JAOUADI
- ✓ Kaltoum JNIOUH
- ✓ Mohamed KADIRI
- ✓ Abdelkader KANOUNI
- ✓ Aziz LABIHI
- ✓ Belkacem LHOU
- ✓ Imane LOUKILI
- ✓ Wafaa MAHMOUDI
- ✓ Mostafa MASSAOUDI

- ✓ Zineb MKHANTAR
- ✓ Bouchra MORCHID
- ✓ Hasna MOUSSABBIB
- ✓ Zakaria MRIZIG
- ✓ Najat OUAFIDI GORFTI
- ✓ Soumia OUAHEL
- ✓ Abdelkrim OUSTI
- ✓ Mohamed OUTAMGHART
- ✓ Abdelwahhab RHIOUI
- ✓ Azdad RIZQI
- ✓ Aziz SAADI
- ✓ Hassan SEDDIK
- ✓ Fatima YOUSRI
- ✓ Khalid ZAHIR
- ✓ Hanane ZAIRIG
- ✓ Amina ZAOUJI
- ✓ Abderrahim ZEROUALI
- ✓ Latifa ZRIDG

• **Liste des agents de saisie**

- ✓ Driss AMRANI
- ✓ Abderrahim AOUITER
- ✓ Ahmed BAMAAROUF
- ✓ Khalid CHOUKRI
- ✓ Asma ELOUHABI
- ✓ Hanane HAMOUDA
- ✓ Khalid HANFAOUI
- ✓ Mounir HARRAQI
- ✓ Hind KAISSEK
- ✓ Abdelouahed KHALFI